CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

21e ANNÉE

1930

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

□ □

21e ANNÉE

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

21e ANNÉE

1930

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Table alphabétique par noms d'auteurs	VI
Table des figures	VI
Répertoire alphabétique	VII
Composition du Bureau, 1929-1930	1
Procès-verbal de la séance du 27 décembre 1929	2
En l'honneur de M. Marcel De Puydt	3
Les partis dans le Pays de Liège, au moyen âge, d'après une étude récente	5
Causeries du dimanche	19
Avis : Cotisation, Insigne, Rédaction	20
Procès-verbaux des séances des 31 janvier et 28 février 1930	21
Le nouveau blason de Liège	24
Découvertes faites pendant les travaux en cours place Saint-Lambert	25
Le « Herdjèdje » d'Alleur aux XVe et XVIe siècles. Aperçu de la vie rurale au temps jadis	27
Quelques mots concernant un Belge illustre du XVIIe siècle : Godefroid Wendelen (1580-1667)	33
Un épisode des troubles religieux du XVIe siècle à Grand-Axhe	37
Procès-verbaux des séances des 28 mars, 23 avril, 30 mai et 27 juin 1930	41
La fontaine de la place du Marché	48
Un folliculaire du siècle dernier	48
Sceau de le paroisse Sainte-Foy, à Liège	54
Avis · Congrès international d'histoire de l'art	56
L'église de Lantin	57
Deux chroniques de Godefroid Wendelen	72
A propos des journaux	75
Procès-verbaux des séances des 30 octobre et 28 novembre 1930	77
Une œuvre de Delcour	82
Au pays de Landen. Trois villages flamands devenus wallons	86
Nécrologie. Abbé Louis Hendrix	94

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

Pages

ANONYME. — La fontaine de la place du Marché 48
BONHOMME, G. — A propos des journaux 75
— Les partis dans le Pays de Liège, au moyen âge, d'après une étude récente 5
— Nécrologie (Abbé Louis Hendrix) 94
— Répertoire alphabétique 7
BRASSINNE, J. — En l'honneur de M. Marcel De Puydt 3
CEYSSENS, J. — Le « Herdjèdje » d'Alleur aux XVe et XVIe siècles. Aperçu de la vie rurale au temps jadis 27
COENEN, J. et BREUER, J. — L'église de Lantin 57
DEFRECHEUX, C. — Un folliculaire du siècle dernier 48
LESUISSE, R. — Découvertes faites pendant les travaux en cours place Saint-Lambert 25
PHOLIEN, F. — Causeries du dimanche 19
— Le nouveau blason de Liège 24
PIRLET, J. — Sceau de la paroisse Sainte-Foy, à Liège 54
PITON, E. — Au pays de Landen. Trois villages flamands devenus wallons 86
SION, R. — Un épisode des troubles religieux du XVIe siècle à Grand-Axhe 37
SILVERIJSER, F. — Quelques mots concernant un Belge illustre du XVIIe siècle : Godefroid Wendelen (1580 1667) 33
— Deux chroniques de Godefroid Wendelen 72
WIBIN, B. — Une œuvre de Delcour 82

TABLE DES FIGURES

Pages

Collégiale d'Amay. Statue de l'archange Saint Michel 83
Intérieur de l'église de Lantin 62
Matrice en cuivre du sceau de l'église Sainte-Foy 54

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

ACADÉMIE FRANÇAISE (Tapon-Fougas à l'), 50.
ADOLPHE DE LA MARCK, p.-év. de Liège, 28, 59.
ADOLPHE DE WALDECK, p.-év. de Liège, 58.
ADORP, voir ORP.
ADRÉNALINE, 37.
A FLEUSU (Lincent), 87.
AGEN (Sainte Foy, née à), 55.
A GODT (Lincent), 87.
« AHAN » (wall.), 29.
« AHENIRE » (wall.), 29.
AIGUEPERSE, 49.
AIX-LES-BAINS (Tapon-Fougas à), 51.
A LA CAMPAGNE DE RACOUR (Lincent), 87.
A LA CAMPAGNETTE (Lincent), 87.
A LA CHAUDIÈRE (Lincent), 87.
A LA CHAVÉE DE BROUX (Lincent), 87.
A LA CHAVÉE DU BAILLY (Lincent), 87.
A LA CROISETTE (Lincent), 87.
A L'ALMÉ (Lincent), 87.
A LA PETITE CAMPAGNE (Pellaines), 86.
A LA PIÉCENTE DE MARET (Lincent), 87.
A LA VIGNE (Pellaines), 86.
A LA VOIE DE LIÈGE (Lincent), 87.
A LA VOIE DE MARET (Lincent), 87.
A LA VOIE D'ORPE LE GRAND (Lincent), 87.
A LA VOYE DE RACOUR (Lincent), 87.
ALBE (Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'), 74, 92.
ALBÉRON I, p.-év. de Liège, 8, 11.
ALBERT DE CUYCK, p.-év. de Liège, 7, 12, 13.
ALBERT DE LOUVAIN, p.-év. de Liège, 7, 8, 10, 12, 13.
ALBERT DE STADE, 85.
AL BROECK (Pellaines), 86.
AL DELLE (Racour), 88.
ALEXANDRE DE JULIERS, p.-év. de Liège, 8, 11.
AL GRAPPE (Lincent), 87.
AL HELLEBRONNE (Pellaines), 86.
A L'HELLEBRUNNE (Lincent), 87.
ALLEUR (Cour d'), 31, 32.
— (Eglise d').
— (Fermes d'), 28.
— (Herdjèdie d'), 27-32.
— (Marguillier d'), 32.
— (Mayeurs d'), 31, 32.
— (Réunion avec Hombroux), 28.
ALLIÉS (en Hesbaye, 1693, 1746), 60, 63.
ALMANACHS FRANCO VERDONI, 72.
AL STENE (Pellaines), 86.
AL WINNEGERT (Lincent), 87.
AMAY (Collégiale d'), 47, 83-85.
— (Vierge d'), 85.
AMERCŒUR, faubourg de Liège, 81.
— (Mayeurs d'), 66.
— (Pont d', Liège), 24.
— (Porte d', Liège), 24.
— (Tour d', Liège), 24.
AMÉRIQUE (Journalisme en), 51.
— (Tapon-Fougas en), 50, 51.
AMPSIN, 17.
ANGLAIS (Les, à Rocour, 1746), 63.
ANGLETERRE (Commerce, XIIIe s.), 15-18.
— (Draperie, XIIIe s.), 15-18.
ANS (Curés d'), 65, 69.
— (Tramway de Liège), 57.
ANSEMBOURG (Musée d', à Liège), 23.
ANSOUL, 67.
ANTOINE, de Hombroux, 31.
— (Agnès, ép. Jean Jamar), 66, 69.
ANVERS (Congrès archéologique, 1930), 46, 78.
— (Exposition d'art ancien, 1930), 56.
ARBE AL CREUX (Grand-Axhe), 37.
ARBRE DE PELLAINES (Lincent), 87.
ARC DOUBLEAU, 42.
ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, 90.

ARCHITECTURE, 56.
— RELIGIEUSE, 42.
ARCHIVES DE L'ETAT (Bruges), 34.
ARDENNES (Herdjèdje), 27.
ARNOLD DE HORNES, p.-év., 28.
ART MOSAN, 24.
ARTS DÉCORATIFS, 56.
ASIE-MINEURE (Médecine ancienne en), 36.
A STELHEN (Lincent), 87.
ASTRONOMIE (Belgique), 33.
AU CHEMIN DE PETIT-HALLET (Lincent), 87.
AU DESSUS DES EAUX(Pellaines), 86.
AU PIROIX (Lincent), 87.
AU TILLEUL (Alleur), 28.
AUTRICHIENS (Les, à Rocour, 1746), 63.
AU TROU DES GUEUX (Pellaines), 86.
AVESNES (Jean d'), 17, 18.
AVROY (Faubourg de Liège), 80.
« A WADE » (wall.), 29.
AWANS (Château d'), 46, 58.
— (Seigneurs d'), 58.

BACQUELAINE, rivière, 89.
BACTÉRIOLOGIE (XVIe s.), 35.
BALLON, 88.
BARBOU (Le, à Liège), 80.
BAR (Famille de), 58.
— (Pierre de), 58.
— (Renaud de), 58.
— (Thibaut de), 58.
BARÈ (Elisabeth), 68.
BARJON (César), 93.
BARRIÈRE (Traité de la), 60.
BASSE (La, à Waremme), 38.
BASSE-DROIXHE (La, à Liège), 80.
BASSENGE (Jean-Nicolas), 19.
BASSES (Les, à Liège), 80.
BASTIN, marguillier d'Alleur, 32.
BAUDOUIN IX, comte de Hainaut, 7.
BAUTERSEM, 90.
BELGIQUE (Astronomie en), 33.
— (Frontière linguistique), 90.
— (Histoire économique), 73.
— (Histoire politique), 10, 60, 61, 76.
— (Préhistoire), 2.
« BERDJI » (wall.), 28.
BEREKEMSTRAETE (Racour), 88.
BERNALMONT, 55.
BERNARD (Claude), 37.
BERTHOUT (Walther), 15.
BIBLIOTHÈQUE ROYALE (Bruxelles), 33, 75.
BIJ ST CHRISTOFFELSGEERE (Racour), 89.
BLASON (Art du), 65.
BODEN (Cense, à Grand-Axhe), 38.
BODESON (Marie, ép. Jean Thonnard), 68.
BOIS-BORSU (Tombe de), 22.
BOIS DF BROUX (Lincent), 87.
BOIS DES TOMBES(Grand-Axhe), 39.
BOIS RIGA (Lincent), 87.
BOLLAND (Herdjèdje de), 27.
« BOTTERESSES » (Les), 48.
BOUFFLERS (Louis-François, duc de), 60.
BOURGAULT (Camille), 48.
BOURGUIGNON (Jean), 69.
— (Jean-Baptiste, curé de Sainte-Foy), 65.
BOURGOGNE (Ducs de), 10.
BOURREKE (La, à Racour), 88.
BOUX (Famille), 37.
BOUXHTAY, 55.
BOVEN DEN MULLOEBOOM (Racour), 88.
BRABANÇONS (Les, en Hesbaye, 1303), 58.
BRABANT (Cour féodale du), 89.
— (Lutte contre la Flandre), 7.
— (Lutte contre Liège), 10, 12.
BRABANT, curé de Racour, 93.
BRACCAERT (Racour), 88.
BRESMAL (Marie-Gertrude, ép. Nicolas de Libert), 66.
BROECKSTRAETE (Racour), 88.
BROECKSTRATE (Pellaines), 86.
BROWN SEQUARD, 37.
BRUGES (Archives de l'Etat), 34.
— (Marché, XIIIe s.), 18.
BRUNNER (E.-C.-G.), 6-19.
BRUXELLES (Biblioth. royale), 33, 75.
BRUXELLES (Congrès international d'histoire de l'art, 1930), 44, 56.
— (Exposition d'art ancien, 1930), 56.

— (Révol. de 1830), 44.
— (Tapon-Fougas à), 48, 50, 51.

CAISSE DES ÉCOLES ET DES FAMILLES (Paris), 59.
CALENDRIER DE WENDELEN, 37.
— GRÉGORIEN, 74.
CALVINISTES (Les, à Grand-Axhe), 38-40.
CAMBRAI (Fénelon, archevêque de), 63.
CARREL (Armand), 75.
CASTERS (Jacques), 89.
CATHÉDRALE (La, de Liège), voir SAINT-LAMBERT, SAINT-PAUL).
CATTES (Invasion des), 81.
CELLES, 37.
« CÈNE » (La, tableau), 85.
CHAPITRE DE SAINT-LAMBERT (Liège), 5, 7, 10, 11, 13, 14, 60.
CHARDHOMME (Louis), 68.
— (Noël), 66 ; son épouse : DE LARCHE (Marguerite), 66.
CHARDOMME (Noël), 69 ; son épouse : JAMART (Marie), 69.
CHARLES DE LORRAINE (à Rocour. 1746), 63.
CHARLES LE TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne, 30, 59, 67.
CHARLES-QUINT, empereur, 39.
CHARTREUSE (La, à Liège), 60.
« CHAULEIE », voir CHAUSSÉE ROMAINE.
CHAUQUES (Invasion des), 81.
CHAUSSÉE DES PRÉS, rue de Liège, 80.
CHAUSSÉE ROMAINE (Grand-Axhe), 37-39.
CHRIST (Le, monogramme), 65.
— (Le, sa vie), 69.
CLERMONT-FERRAND (Tapon-Fougas à), 51-53.
CLESSE (Dr), 45.
CLUSIUS, 36.
CNIDE (Ecole médicale de), 35.
COEHOORN (Mennon, baron de), 61.
COEHORN, voir COEHOORN.
COELMINNE, 88.
COINTE, faubourg de Liège, 79, 81.
COHORN, voir COEHOORN.
COLLÈGE DES JURÉS (Liège), 6.
COLSON (Elisabeth), 69.
COMMERCE ANGLAIS (XIIIe s.), 18.
— FLAMAND (XIIIe s.), 15.
COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES, 48.
COMMUNISME, 40.
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES (Paris), 49.
CONDROZ (Dépôt au Musée Curtius), 47.
CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BELGIQUE (Anvers, 1930), 46, 78.
— DE MUSICOLOGIE (Liège, 1930), 81.
— INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART (Bruxelles, 1930), 44, 56.
CONSERVATEUR-ADJOINT (Musée Curtius), 22-24, 41, 43.
« CONSILIGO » (Linné), 36.
— (Mathioli), 36.
— (Ruellii), 36.
CORNEIL (Pierre), 66, 69 ; son épouse : DE POTESTA (Hélène), 66, 69.
CORNELIS (Ernou), 32.
CORNILLON (Eglise de), 58.
— (Hôpital de), 58.
— (Ruisseau de), 80.
CORTENBERG (Charte de), 90.
CORTESSEM, 90.
COS (Ecole médicale de), 35.
COUPPÉ (Antoine, peintre), 64, 70.
COURRIER DE LA MEUSE (Le, journal), 44, 46.
« CRAMIGNONS » (Les), 48.
CRISPIN (Le, journal), 52.
CROCODILE (Le, journal), 52.
CROISÉE D'OGIVES, 42, 43.
CROISSANT (Catherine, ép. Pierre Etienne), 67.
CROIX DE GUERRE ITALIENNE (Liège), 25.
CROIX WATHY (Grand-Axhe), 37, 39.
CUMBERLAND (Guillaume-Auguste, duc de, à Lawfeld, 1747), 64.
CURTIUS (Musée, Liège), 13, 22, 24, 41, 43, 46, 81.

DACIEN, proconsul, 55.

DALILA, drame, 51.
DAMPIERRE (Les), 15, 17, 18;
DANS L'HAHINIÈRE JEAN VRIAMONT (Lincent), 87.
D'ANS (Marie, ép. Antoine Grisart), 66.
DAVID JOUANT DE LA HARPE, tableau, 85.
DE BERLUE-PERUSSIS (L.), 33.
DEBRUS (Hubert, curé à Rocour), 65.
DE COCQ (Charles), 68.
— (Henri), 68.
DE CROISSANT (Denis), 67.
— (Marguerite), 67.
DE DROSTE DE WISCHERIN, 93.
DEFLOT, voir DE FLOTZ.
DE FLOTZ (Anne, ép. Pierre Jadoul), 66, 69.
DE FLOTZ (Elisabeth, ép. Libert Mottard), 66, 69.
— (Pierre, mambour de Lantin), 66, 70.
DEFRANCE (Léonard, peintre), 23.
DE GELOES (Comte, sa mort), 78.
DE GIRARDIN (Emile), 51.
DE LAMARTINE (Alphonse), 50.
DE L'ARCHE, cf. DE LARCHE, de Larche (Arnold), 68.
DE LARCHE (Catherine, ép. Noël Tombal), 66, 68.
— (Marguerite, ép. Noël Chardhomme), 66.
DE LA TOUR (Joseph, chanoine de Huy), 68.
DEL BOUILLE (Philippe, marchand de Liège), 69.
DELCOUR (Jean, peintre), 20, 71, 82-85.
D'ELDEREN (Jean-Louis, p.-év. de Liège), 59.
DE LIBERT (Nicolas, mayeur d'Amercœur), 66; son épouse : BRESMAL (Marie-Gertrude), 66.
DE LONGCHAMPS (Famille), 87.
DELRÉE (P.), 56.
DEL RUELLE (Louis), 68; son épouse : FRANÇOIS (Anne), 68.
DELVAUX (Henri), 85.
D'EMAL, résident français, 63.
DE MAL, curé à Racour, 93.
DENIS, peintre, 42.
DENOËL (Pierre, curé à Racour), 93.
DE NYS (Agnès, ép. Charles de Cocq), 68.
DE PAIF (Pierre, curé d'Odeur), 68.
DE POELE (Racour), 88.
DE POTESTA (Hélène, ép. Pierre Corneil), 66, 69.
DE PUYDT (Marcel), 2-5.
DE ROSSIUS DE LIBOY (Pierre tombale), 45.
DE ROSSIUS D'HUMAIN (id.), 45.
DERRIÈRE LE PAPENBEMDEN (Racour), 69.
DE SALIGNAC (Jacques, sa tombe), 64.
DES BOIS (Louis), 66; son épouse : LEBLANC (Elisabeth), 66.
DES BRASSINES (Jean-Louis, receveur de Cornillon), 68; son épouse : LEPAGE (Hubertine), 68.
DESCAMPS (J.-B.-Auguste, curé à Rocour), 93.
DESCHAMPS (Baudouin, curé à Juprelle), 65.
— (Dieudonné, curé à Juprelle), 69.
— (Philippe, curé à Nethen), 65.
— (Philippe, curé à Vottem), 69.
DE SLUSE, abbé d'Amay, 85.
DESSEUR GODT (Lincent), 87.
DESSEUR LA FONTAINE GISANTE A LA CHAVÉE DE HANUT (Lincent), 87.
DESSEUR LES EAUX (Lincent), 87.
DE TALARU (Marquis), 49.
DE TIGNÉE-DE POTESTA (Ve), 69.
DEVAUX (Paul), 75.
DE WANZOUL (Abbé d'Amay), 85.
DIEST, 90.
DIEU MARS, tableau, 47.
DODOENS, 36.
DOMINATION BOURGUIGNONNE A LIÈGE, 30.
DONEUX (André-Alexandre, curé à Ans et Mollin), 65, 69.
DOURET (J.-B.), 72.
DRAPERIE ANGLAISE (XIIIe s.), 15-18.
DRAPERIE FLAMANDE (XIIIe s.), 15.

DRAPIERS LIÉGEOIS (XIIIe s.), 6-18.
DU BOIS (Louis), 69.
DUCROS, imprimeur à Clermont-Ferrand, 33.
DUMONT (Georges), 68.
DU MONT, abbé d'Amay, 85.
DUMONT (Louis), 41.
DUPONT, clerc à Racour, 92.
DUPUY (Frères, lettres à Peiresc), 34.
DURHAM (Eglise de), 47.

EGLISE IMPÉRIALE (Liège), 7. 11, 12.
EGLISES (Architecture), 42.
EGLISES DU DIOCÈSE DE LIÈGE (Notices), 91.
ELECTIONS ÉPISCOPALES (Liège), 11, 12.
ELSLOO, 69.
EMPIRE, voir SAINT-EMPIRE.
EN FLORENGE (Lincent), 87.
ENGLEBERT (Henri, curé à Racour), 92.
EN ISAMONT (Lincent), 87.
EN SAULCE (Lincent), 87.
ENSEIGNES LIÉGEOISES (XIXe s.), 46, 47.
ERARD DE LA MARCK, p.-év. de Liège, 43.
ERNEST DE BAVIÈRE, p.-év. de Liège, 23.
« ESCA » (lat.), 29.
ESEMAEL, 42.
ESTER (Ans), 69.
ESPAGNE (Grands d'), 74, 75.
— (Guerre contre la France, 1668), 59, 60.
— (Proconsulat d'), 55.
ETATS-UNIS (Tapon-Fougas aux), 49, 50.
ETIENNE (Pierre), 67 ; son épouse : CROISSANT (Catherine), 67.
EUDOXUS, 54.
EUGÈNE, prince, 61.
EUROPE (Tapon-Fougas en), 50.
— OCCIDENTALE (Moyen âge), 10.
EVÊQUES DE LIÈGE, voir LIÈGE (Evêques).
EXPOSITION D'ART ANCIEN (Liège, 1930), 56.
EXPOSITION INTERNATIONALE DE LIÈGE, 1930, 34.

FALAISE (Jenne, ép. Henri-Jacquemin Masson), 68.
FARNÈSE (Alexandre), 75.
FASUGO-FOUGAS, voir TAPON-FOUGAS.
FAUQUEMONT (Siège de 1303), 58.
FÉNELON, archevêque de Cambrai, 63.
— (Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de la Mothe, sa mort, son mémorial), 63.
FERMETÉ (Impôt, Liège), 12.
FÉTINNE, faubourg de Liège, 82.
FEXHE-SLINS (Curés de), 65.
FIGARO BELGE (Le, journal), 52.
FLAMANDS (Chapelle des), 26.
FLANDRE (Commerce, XIIIe s.), 15.
— (Draperie, XIIIe s.), 15.
— (Histoire), 40.
— (Lutte contre le Brabant), 17.
FLESSINGUE, 74.
FLONE (Abbaye de), 94.
FOCH (Place, à Liège), 25.
FOILLIEN (Etienne), 66, 68 ; son épouse VERDIN (Glle), 66.
« FOISTIER », 29.
FOLKLORE, 20.
FONDERIE D'ART, 3.
FONTENOY (Bataille de 1745), 63.
FORESTIER (Alleur), 31.
FOSSES (Fortifications), 9.
FOUGAS, 49.
FOUILLES, 2.
FOULLON (Jean-Erard), 18, 59.
FOURON-SAINT-MARTIN (Fouilles à), 2.
FOURON-SAINT-PIERRE (Fouilles à), 2.
FOY (Sainte, martyre), 54-56.
FRAGNÉE, faubourg de Liège, 79.
FRAIGNEUX (Louis, échevin), 22.
FRAIKIN (Agnés, ép. Jean Hénusse), 66, 68.
— (Jean, curé à Hermée), 65, 69.
FRANÇAIS (Les, en Brabant, 1747), 64.
— (Les, en Hesbaye, 1693, 1746), 60.

FRANCE (Guerres de Louis XIV et de Louis XV), 59-60.
— (Journalisme en), 75.
— (Lutte contre la Flandre), 7.
— (Tapon-Fougas en), 49, 50.
FRANCK (César), 75.
FRANÇOIS (Anne, ép. Louis del Ruelle), 68.
FRÉDERIC DE NAMUR, p.-év. de Liège, 8.
FRÉDERIC (Saint), voir FRÉDERIC DE NAMUR.
FRÈRES (Curés), 68.
FRÉSON (Catherine), 67.
— (Isabelle), 67.
— (Simon), 67.

GAND (Abbaye de Saint-Bavon), 42.
— (Exposition d'art ancien, 1930), 56.
« GARDE A WADE » (wall.), 29.
GARDE-CHAMPÊTRE (Alleur), 31.
GARFIELD, 53.
GAULES (Proconsulat des), 55.
GEER (Rivière), 69.
GEET-BETZ (Curés), 35, 36.
GELEMALARDE (Pellaines), 86.
GELNHAUSEN, 13.
GENÈVE (Tapon-Fougas à), 53.
GÉRARD (Jean), 67.
— (Jean-Grisard), 67.
GÉRIMONT (Legs Maurice), 24.
GERMEAU (Mathieu), 68 ; son épouse : PARENT (Jeanne), 68.
GHÈTE, rivière, 89.
GIBELINS (Les, à Liège), 7.
GILLES, clerc à Lincent, 90.
GILLES D'ORVAL, 91.
GOBERT (Manifestation), 24, 44.
GOLETTE (Canal, Liège), 80.
GOTHIQUE (Style), 92.
GRAND-AXHE (Chaussée romaine), 37, 39.
— (Chemin de Saives), 37.
— (Lieux-dits), 37.
— (Troubles calvinistes), 37-39.
GRAND BAZAR (Liege), 25.
GRANDES-OIES (Bief, à Liège), 80.
GRAND-HALLET, 87.
GRANDS-CARMES (Tirlemont), 89.
GRAVURE, 56.
GRÉGOIRE, avocat, 23, 47.
GRESNICK, 81.
GRÉTRY (André-Ernest-Modeste), 81.
GRISART (Antoine), 66 ; son épouse : D'ANS (Marie), 66.
— (Eléonore, ép. Eustache Grosart), 69.
GROSART (Eustache), 69 ; son épouse : GRISART Eléonore).
GROSJEAN, curé de Lantin, 58.
GROSSART (Eléonore, ép. Henri Pasque), 66, 69.
— (Jean), 32, 37.
— (Warnot), 32.
GRUMELIERS (Godefroid, curé à Frères), 68.
GUELDRE (Liège et la), 17.
GUELFES (Les, à Liège), 7.
GUERRES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV, 60, 63.
GUILLAUME DE DAMPIERRE, comte de Flandre, 15 ; sa fille : ODE, 15.
— D'ORANGE (à Waremme, 1568), 39.
GUILLEMINS (Les, à Liège), 80, 81.
GUITEAU, 53.
GUIZOT (François), 75.
GYNOTTE (Jean), 67.
— (Jeanne, ép. Denis de Croissant), 67.

HAINAUT (Comtes de), 12.
— (Inféodation à Liège), 18.
HALLE AUX VIANDES (Liège), 82.
HALLIERS (Liège), 11, 13-16.
HAMAL, 81.
HAMOIR (Le maître de), voir DELCOUR (Jean).
HANOVRIENS (Les, à Rocour, 1746), 63.
HARDUEMONT (Frères), 58, 59.
HARDY (G., curé à Racour), 92, 93.
HAUTE-SAUVENIÈRE, faubourg de Liège, 80.
HEERSTRAETE (Lincent), 86.
HELLEBORUS NIGER (Linné), 36.
— VIRIDIS (Linné), 36.
HELLEBRONSTRAET (Lincent), 86.
HELLEBRUNNE (Lincent), 86.

HÉNAUX (Firmin), 23, 47.
HENDRIX (Abbé Louis), 94-96.
HENKART (Anne, ép. Gérard Maréchal), 68.
— (Gilles), 68 ; son épouse : LEBLANC (Marie), 68.
HENNEUSE (Jean), 66, 69 , son épouse PASOUE (Catherine), 66, 69.
HENNEUX (Jean), 68 ; son épouse : FRAIKIN (Agnès), 66, 68.
HENRI DE DINANT, 7, 15, 17, 18.
HENRI DE GUELDRE, p.-év. de Liège, 5-7.
HENRI DE VERDUN, p.-év. de Liège, 8.
HENRI IV, roi de France, 75.
HENRI VII, roi des Romains, 12.
HENUSE, voir HENNEUSE.
HENUSSE (Henri), 68.
— (Jean), 68 ; son épouse : PÉTERS (Marie).
HERBUTO (Jean, curé de Fexhe-Slins), 69.
« HERDJI » (wall.), 27-30.
« HERDJEDJE » (wall.), 27-32.
HÉRÉSIE (Edits de Charles-Quint), 39.
HERMÉE (Curés), 65, 69.
HERSTAL, 55, 81.
HESBAYE (Epidémie, 1695), 70.
— (Les Français en, 1693, 1746, 1747), 60, 63.
HEUSY, 45.
HEYLISSEM (Abbaye), 86, 92.
HEYNE (Alexandre), 68.
HEX (Château), 24.
HINNAERTS (Wautier), 88.
HODEIGE (Curés), 69.
HOLLANDAIS (Les, à Rocour, 1746), 63.
— (Les, contre l'Espagne), 37-39.
— (Prêches calvinistes), 39.
— (Régime, en Belgique), 75.
HOLLANDE (Commerce au moyen âge), 15.
HOLLOGNE (Cour de), 69.
HOMBOURG (Tapon-Fougas à), 52.
HOMBROUX, 29-32, 51, 69.
— (Ferme), 28.
— (Réunion avec Alleur), 28.
HONTOIRE (Arnold), 71.
HÔPITAL A LA CHAINE (Liège), 80.
HOSPICES (Liège), 58.
HUBERT (Henri), 67 ; son épouse : PASQUES (Pétronille), 67.
— (Pirlot), 67.
— (Saint, év. de Liège), 8.
HUGUES DE PIERREPONT, p.-év. de Liège, 7, 18, 58.
HUWECHON (Jean), 31.
HUY (Chanoines), 67.
— (Fortifications), 9.
HYPOCAUSTE (Liège), 45, 46.

IDEGHEM (Curés), 92.
ILE DE FRANCE (Eglises).
IMMACULÉE CONCEPTION (Culte) 95.
IMPÔTS (Liège, au moyen âge), 12.
IN DE DELLE (Racour), 88.
IN DEN CAUTER (Lincent), 86.
IN DEN CAUTERE VAN LEYSSEM (Racour), 88.
IN DEN MULLOE (Racour), 88.
IN DEN PELLEM CAUTERE (Racour), 88.
INQUISITION (Liège), 19.
INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, 2, 20-23, 41-48, 77-82.
— SAINT-JACQUES (Liège), 95.
INVENTION DE LA VRAIE CROIX, tableau, 85.
INVESTITURES, voir QUERELLE DES INVESTITURES.
ISTAS (Pierre, curé à Racour), 93.
ISTERDAEL (Paul), 88.
ITALIE (Teinturerie au moyen âge), 16.
— (Villes au moyen âge), 18.

JADOUL (Gilles), 66.
— (Pierre), 66, 69 ; son épouse : DE FLOTZ (Anne), 66, 69.
— (Pierre-François), 66.
JAMAIN (Legs), 46.
JAMAR, voir JAMART.
JAMART (Jean), 66, 69.
— (Marie, ép. Noël Chardomme), 69.
JAMOTTE (Pierre, curé à Hodeige), 69.
JAN DE WILDE, 59.
JANOTTE (Pierre, curé à Hombroux), 65.

JEAN D'AVESNES à Liège, 18.
— II, châtelain de Noyon et de Thourotte, 15.
— II, duc de Brabant, 58.
— III, duc de Brabant, 90.
— DE HOCSEM, 8.
— d'EPPES, p.-év. de Liège, 7.
JEMEPPE-SUR-MEUSE, 2, 24.
JÉSUITES (Tapon-Fougas et les), 50.
JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE, p.-év. de Liège, 61.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 75.
— HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE, 46.
JOURNAUX, 44, 46, 75, 76.
JUAN (Don), 74.
JUDICIUM DEI, 6.
JUPILLE (Vesdre à), 80, 81.
JUPRELLE (Curés), 65.
JUSJURANDUM, 6.
JUVÉNAL, 50.
JUZAINE (Fouilles à), 2.

KARR (Alphonse), 52.
KERSMAN, 88.
KERSTEN (Pierre), 45, 46, 75.
KESSENICH, 59.
KINKEMPOIS (Meuse à), 79, 81.
KINNAERTS (Mathias), 89.
KIOSQUE (Place Saint-Lambert, Liège), 25.

LA CROIX (Jean), 87.
LAFONTAINE (Pierre, curé à Hombroux), 65, 69.
LAINES ANGLAISES, 25.
LAKANAL (Joseph), 53.
LAMARTINE, voir DE LAMARTINE, 50.
LAMBERT (Saint, év. de Tongres-Maestricht), 8, 9, 81.
LANDEN (Cens de), 88.
— (Pays de), 86-94.
— (Prison), 28.
LANTIN (Cour de), 66.
— (Eglise), 43, 57-72.
— (Fort), 58.
— (Histoire), 57-67.
LATINNE, 59.
LAVALLEYE (Jacques), 56.
LAWFELD (Bataille de 1747), 64.
LEBLANC (Elisabeth, ép. Louis des Bois), 66.
— (Marie, ép. Gilles Henkart), 68.
LÈCHE (La, à Liège), 80.
LEFÈVRE (Catherine, ép. G. Pironet), 68.
LÉGIA, ruisseau, Liège, 79-81.
LÉGION D'HONNEUR (Liège), 25.
LEM (Jean, curé d'Alleur), 65, 69.
LÉONARD (Jenne, ép. Jacques Pasques), 68.
LEPAGE (Hubertine, ép. Jean-Louis des Brassines), 68.
LE PAIGE (Constantin), 33, 34.
LE POLLAIN (Marie-Anne, ép. Louis Chardhomme), 68.
LERUYTE (Alexandre), 68.
LEXHY (Seigneurs de), 58.
LEYSEMSCHE WEGH (Racour), 88.
LIÈGE (Chapitre cathédral), 60.
— (Evêques), 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 28, 58, 59.
— (Pays), 18.
— (Principauté), 18, 19.
— (Province), 28, 85.
— (Ville), 22, 55.
— — (Blason), 24, 25.
— — (Commerce), 68.
— — (Draperie), 6-18.
— — (Ecoles), 94, 95.
— — (Eglises), 6, 20, 45, 58, 69, 72, 81, 94, 95.
— — (Exposition de 1930), 34.
— — (Exposition d'art ancien, 1930), 56.
— — (Fortifications), 55, 59, 60, 79,-81.
— — (Histoire), 6-18, 44, 59, 60, 71, 91.
— — (Hôpitaux), 58, 80.
— — (Hydrographie), 79-81.
— — (Monuments), 6, 45, 58, 69, 72, 81, 82, 94, 95.
— — (Musées).
— — (Paroisses), 55.
— — (Places), 80.
— — (Port), 80.
— — (Portes), 55.
— — (Préhistoire), 80.
— — (Quartiers), 80, 81.
— — (Rues), 22, 23, 47, 73, 80.
— — (Sociétés savantes), 95.
— — (Tapon-Fougas à), 48, 50-54.

— (Topographie), 11, 70-81.
— Toponymie), 79-81.
— Tramways), 57.
— (Université), 33, 44.
LIÉGEOIS (Les, à Lantin, 1468), 67.
LIGUE D'AUGSBOURG (Guerre de la), 61.
LIMBOURG (Duc de), 80.
LIMBOURG (Art dans le), 19.
LIMBOURG HOLLANDAIS (Pâturages), 27, 28.
LINCENT (Chapelle Saint-Barthélemy), 87.
— (Graphies anciennes), 87, 90.
— (Hydrographie), 89.
— (Lieux-dits), 86-87.
— (Toponymie), 86-90.
LINNÉ, 36.
LINSMEAU, 87.
LIXHE (Eglise), 45.
LOBEL, 36.
LOIRE (Département), 49.
« LOKAES » (néerl.), 29.
LOMBARDIE, 42.
LONCIN, 29,31.
— (Fort), 57.
LONDRES (Tapon-Fougas à), 52.
LONGCHAMPS, 38.
LONG DOS (Liège), 80.
LOOZ (Pays de), 14.
LORETTE (Litanies de), 69.
LOT (Département), 56.
LOTHAIRE, empereur, 5.
LOTHARINGIE, 5, 8.
LOUIS DE BOURBON, p.-év. de Liège, 39.
LOUIS XIV, 3, 59-61, 92.
LOUIS XV, 63.
LOUIS XV (style), 67.
LOUVAIN, 56, 73.
— (Abbaye du Parc), 38.
— (Université), 93.
L'OUVRIER (Elisabeth, ép. Simon Fréson), 68.
LUTTEROTH-MORIN (Banque, Paris), 49.
LUXEMBOURG (Comté), 15.
LUXEMBOURG (François-Henri, duc de), 59.

MADELEINE (La, à Liège), 79.
MAESTRICHT, 63, 75.
— (Juridiction brabançonne à), 58.
MAGHIN (Pont, à Liège), 45.
MALINES (Exposition d'art ancien), 56.
— (Seigneurie), 15.
MARCHANDS ITALIENS (Liège, XIIIe s.), 11.
MARCHÉ (Place du, à Liège), 48, 79.
MARÉCHAL (Gérard), 68 ; son épouse : HENKART (Anne), 68.
— (Jeanne, ép. Salomon Maréchal), 68.
— (Pierre), 64, 70.
— (Salmon), 68.
— (Salomon), 62, 70 ; son épouse : MARÉCHAL (Jeanne), 68.
MARET (Graphies anciennes), 87.
— (Voie de, à Lincent), 87.
MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE, comtesse de Flandre, 11.
MARIONNETTES (Les), 48.
MARLBOROUGH (John Churchill, duc de), 61.
MARQUET, chanoine, 2.
MARTINET (Jeanne, ép. Henri Rousseau), 68.
— (Marie, ép. Philippe Verdin), 66, 68.
MASSON (Henri-Jacquemin), 68 ; son épouse : FALAISE (Jenne), 68.
MATHÉMATIQUES (Pays de Liège), 33.
MATHIAS, archiduc, 74.
MATHIEU LAENSBERGH (Le, journal), 44.
MATHIOLI, 36.
MAXIMIEN HERCULE, empereur, 55.
MÉDAILLE MILITAIRE YOUGOSLAVE (Liège), 25.
MÉDECINE (Antiquité), 35.
— (XVIIe s.), 35.
MÉLOTTE (Antoine, sculpt.), 82, 84.
MÉPHISTOPHÈLÈS (Le), 52.
MERCHOUL (Liège), 79.
MERSBERGH (Lincent), 87.
MEUSE, fl., à Liège, 63, 79-81.
MICHEL (Archange saint, statue), 82, 84.
MILLŒE (Racour), 89.
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (Belgique), 25.

MOERSBERGH (Racour), 88.
MOISSAC, 42.
MOLENBOOMKE (Racour), 88.
MOLLIN (Curés), 65.
MONNAIES LIÉGEOISES, 44.
MONS MORTIS (Lincent), 87.
MONUMENTS, voir COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES.
MORET (Abbé), 84.
MORETTI, 85.
MORIENVAL (Eglise), 42.
MORTEL (De, Racour), 89.
MOTTARD (Libert), 69 ; son épouse : DE FLOTZ (Elisabeth).
MOTTERE (Jean), 88.
MOTTET (Marguerite, épouse Alexandre Heyne), 68.
MOUSTIER (Eglise du ..., à Moissac), 42.
MOYEN AGE (Géographie monumentale), 19.
MULLESCHE STRAETE (Racour), 89.
MUNSTER (Westphalie), 93.
MUSÉE CURTIUS, 2-4, 19-22, 26, 41, 43, 46, 77, 85.
— — (Legs), 24, 81.
— D'ANSEMBOURG, 43, 77.
— D'ARMES, 43.

NAETSENBOSCH (Racour), 88, 89.
NAETSSCHENBOSGH (Racour), 88, 89.
NAMUR (Comté de), 91.
NAVARRE (Henri de, roi de France), 75.
NAVEA, voir NAVEAU.
NAVEAU (Famille), 37.
NEERHEYLISSEM, 92.
— (Abbés), 94.
NEERLANDEN, 93.
NEERWINDEN (Bataille de 1693), 60.
NEUTRALITÉ LIÉGEOISE, 64.
NEW YORK (Tapon-Fougas à), 51.
NICOLAS (Saint, autel, Lantin), 70.
NIHOUL (N., curé a Racour), 92.
NORMANDS (Les, à Liège), 5, 9.
NOTGER (Enceinte, à Liège), 6.
— (Port, à Liège), 80.
— p.-év. de Liège, 8, 9, 81.
NOTRE DAME DU ROSAIRE, 72.
NOUAILLÉ (Eglise), 42.
NOUVEAUX ÉVÊCHÉS (Dotation), 73.
NOYON (Châtelains), 15.
NYS (P.-H., curé à Racour), 92.

ODE DE DAMPIERRE, fille de Guillaume, mère de Robert de Thourotte, 15.
ODEUR (Curés), 68.
OGIVES (Croisée d'), 42.
OMBRET (Pont romain à), 47.
ONUFRIUS (Légat), 59.
OP DEN CREDENBERGH (Racour), 88, 89.
OP DEN KETEL (Racour), 88.
OP DEN MEERSBERGH (Lincent), 87.
OP DEN MOORTEL (Racour), 89.
OP DE RECHTE STRAETE TE RAETSHOVEN (Racour), 88.
OPHEYLISSEM, 94.
OPOTHÉRAPIE, 37.
OPT HEYPEDEKEN (Racour), 89.
ORANGE (Guillaume d'), 74, 75.
ORP-LE-GRAND (Graphies anciennes).
— (Petite-Ghète à), 89.
— (Voie, à Lincent), 87.
OSTERRATH (Ateliers, Liège), 62.
OTBERT, p.-év. de Liège, 7, 11.
OTTO DE BRUNSWICK, empereur, 12, 13.
OTTONIENS (Les empereurs), 9.
OURTHE, riv., à Liège, 79-81.
OVERWINDEN, 92.

PAGI LOTHARINGIENS, 5.
PAPAUTÉ (Liège et la, au moyen âge), 11, 12.
PAPENBEMPT (Racour), 89.
PAQUE, chirurgien, 63.
PAQUE (Famille), 60.
PARC-LES-DAMES (Abbaye), 38, 91.
PARENT (Jeanne, ép. Mathieu Germeau), 68.
PARIS (Académie française), 50.
— (Statue de Louis XIV), 3.
— (Tapon-Fougas à), 49-53.
PASCHASI (Anne, ép. Pierre-François Jadoul), 66.
— (Gilles), 69.
PASQUE (Catherine, ép. Jean Hénuse), 66, 69.

— (Henri), 69.
PASQUES (Ailid, ép. Henri de Cocq), 68.
PASQUES (Henri, mambour), 66.
— (Jacques), 68 ; son épouse : LÉONARD (Jenne), 68.
— (Pétronille, ép. Henri Hubert), 67.
— (Salmon), 68.
PASSION (Instruments de la), 69.
PASTEUR (Louis), 35.
PATURAGE, 27-32.
PAYS-BAS (moyen âge), 9.
— (Révolution, XVIe s.), 39, 74, 75.
PAYS DE LIEGE (Histoire du), 63.
— — (Histoire économique du), 21.
— — (Mathématiques au), 33.
PAYS D'OUTREMEUSE, 63.
PEERBOOMS (Joseph, curé à Racour), 93.
PEINTURE, 56.
PEIRESC, 34.
PELLAINES (Curés), 87.
— (Graphies anciennes), 90, 91.
— (Lieux-dits de), 86.
— (Sépultures romaines à), 86.
PELLEWEGH (Lincent), 86.
PERRON LIÉGEOIS, 24.
PESTE (Bacille), 35.
— (Remèdes), 35.
PETIT (Jean), 89.
PETIT-ADORP (Seigneurie de), 89.
PETITE-GHÈTE, rivière, 89.
PETIT-HALLET (Chemin, à Lincent), 87.
— — (Curés), 87.
PHARMACOPÉE ANCIENNE, 33-37.
PHILIPPE DE SOUABE, empereur, 12.
PHILIPPE II, roi d'Espagne, 37, 75.
PHOLIEN (Agnes, beguine a Saint-Christophe), 66, 69.
— (Dieudonné), 66, 68.
PIERLOT DE LONCIN, mayeur d'Alleur, 29, 31.
PIERRE DE BAR, commandant militaire à Liège, 58.
PIETTE (Fernand, avocat), 22.
PIRONET (Guillaume), 68 ; son épouse : LEFÈVRE (Catherine), 68.
— (Marguerite, ép. Arnold de l'Arche, 68.
PITTEURS (Balthazar, curé à Racour), 92.
PLANTES (Noms des), 36.
PLOMTEUX (Elisabeth, ép. Louis du Bois), 69.
PLUTARQUE, 53.
POLLO MORTIS (Pellaines), 91.
PONSARD (François), 50.
PONT (rue du... à Liège), 80.
PONTIANE (Gérard, prêtre), 65, 69.
POT D'OR (Le), 47.
POTESTA (Hélène de, ép. P. Corneil), 69.
PRÊCHES CALVINISTES, 38.
PRÉHISTOIRE (Région mosane), 2.
PRÈS DU BOIS RIGA (Lincent), 87.
PRÈS LE CRUYSBOOM (Lincent), 89.
PRESSE (La), 75, 76.
PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE, 38.
— — (Louis XIV), 59.
— — (Neutralité), 61.
PROCHE L'ARBRE DE PELLAINES (Lincent), 87.
— — DE PETIT-HALLET (Lincent), 87.
PROVENCE, 33.
PROVIDENCE (La, à Paris), 49.
PUBLÉMONT (Liège), 79.
PUY-DE-DÔME (Département), 49.

QUERELLE DES INVESTITURES (Liège et la), 6, 7, 18.

RACOUR, 88.
— (Curés), 92.
— (Eglise), 89.
— (Graphies anciennes), 88, 90.
— (Lieux-dits à), 88.
— (Sépultures romaines), 86.
RADSON (Ferme de), 90.
RAZON (Ferme de), 90.
RÉCLAME COMMERCIALE (Liège, XIXe s.), 46, 47.
RÉDEMPTORISTES (Eglise des, Liège), 82.

RÉGINARD (Pont de... à Liège), 80.
REMPARTS (Liège), 55.
RENAISSANCE (Style), 62.
RENAUD DE BAR, év. de Metz, frère de Thibaut, 58.
RENIER DE ZETRUD, abbé de Neerheylissem, 94.
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, 53.
RÉVOLUTION DE 1830 (Belgique), 44.
RÉVOLUTION DU XVIe SIÈCLE (Pays-Bas), 38-40.
RHIN (Villes du), 18.
RIVAGE EN POT (Liège), 80.
RIVAUD (Pension, Paris), 49.
ROANNE (Recette de), 49.
— (Tapon-Fougas à), 49, 50, 53.
ROBERT DE THOUROTTE, p.-ev. de Liège, 14, 15.
ROCH (Saint, niche à Lantin), 70, 71.
ROCOUR (Bataille de 1746), 63.
— (Curés), 65.
— (Tram de Liège), 57.
ROGIER (Charles), 44.
— (Firmin), 75.
ROLINNES, 88.
ROME (Thibaut de Bar à), 58.
ROSE DE NOËL, 36.
ROUEN, 75.
ROUSSEAU (Henri), 68 ; son épouse : MARTINET (Jeanne), 68.
ROUSSEAU (Jean-Jacques), 50, 52.
— (Jeanne, ép. Georges Dumont), 68.
ROYAT (Eaux), 53.
RUELLE, 36.
RULLEN (Fouilles à), 2.
RUISSEAU DE CORNILLON, (Liège), 80.
RUSSIE (Soviets), 40.
RYSWICK (Paix de 1697), 59, 60.

SAIGNÉES, 37.
SAINT-ANTOINE (Eglise, Liège), 82.
— BARTHÉLEMY (Chapelle, Lincent), 87.
— — (Eglise, Liège), 72.
— BAVON (Abbaye, Gand), 42.
— BIETREMIER, voir SAINT-BARTHÉLEMY.
— CHRISTOFE, voir SAINT-Christophe.
— CHRISTOPHE (Béguinage, Liège), 66, 69.
— DENIS (Cloîtres, Liège), 42.
— — (Eglise, Liège), 45, 72.
— — (Statue de), 72.
— EMPIRE (Guerres contre Louis XIV), 59, 60.
— — (Liège et le), 7, 11, 12.
— GILLES (Eglise, Liège), 46,
— JACQUES (Abbaye, Liège), 17.
— — (Courant de, Liège), 80.
— — (Eglise, Liège), 94, 95.
— LAMBERT (Cathédrale, Liège), 6, 25, 59, 88, 90.
— — (Chapitre, Liège).
— — (Compteries, Liège), 26.
— — (Institut, Liège), 95.
— — (Place, Liège), 25-27, 80.
— LÉONARD (Porte, Liège), 55.
— LUC (Ecole, Liège), 95.
— MARTIN (Eglise, Liège), 20.
— MICHEL (Le, journal), 52.
— NICOLAS (Chapelle, Lantin), 67.
— PAUL (Cathédrale, Liège), 95, 96.
— PHOLIEN (Place, Liège), 80.
— PIERRE-CHAMP (Pellaines), 86.
— REMY (Eglise, Liège), 95, 96.
— SERVAIS (Eglise, Lantin), 57-72.
— THOMAS (Eglise, Liège), 54.
— TROND, 93.
— — (Collège), 94.
— — (Séminaire), 42, 94.
SAINT-VINCENT (Eglise, Liège), 82.
SAINTE-BARBE (Niche, Lantin), 70, 71.
SAINTE-CATHERINE (Autel, Petit-Hallet), 87.
SAINTE CÉCILE A SON CLAVECIN, tableau, 85.
SAINTE-FOY (Eglise, Liège), 69.
— — (Paroisse, Liège, son sceau), 54-56.

SAINTE-GERTRUDE (Station préhistorique), 2.
SAINTE TRINITÉ (Lantin), 72.
SAINTE-URSULE (Eglise, Liège), 73.
SAINTE VIERGE (Symboles), 67.
SAINTE-WALBURGE (Citadelle, Liège), 59.
SAIVES (Celles, chemin vers Grand-Axhe), 37.
SANDBERG (Sacré), 72.
SANNAZARO SESIA (Eglise), 42.
SARCEY (Francisque), 53.
SAUVENIÈRE, canal, Liège, 80.
SAVONAROLE (Jérôme), 51.
SAXE (Maurice, comte de), 63.
SCHONAERTS (B., curé à Racour), 92.
SCULPTURE, 56, 63.
SÉPULTURES ANTIQUES, 65.
SÉRUM ANTIPESTEUX, 35.
SERVAIS (Saint, niche à Lantin), 70, 71.
SHERIDAN (Richard), 51-53.
SIMON DE LIMBOURG (Sa mort), 12.
SMEETS (Théo, sa mort), 78.
SMETS (Mathias), 88.
SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÈGE, 95.
SOISSONS (Diocèse), 15.
SPA (Tapon-Fougas à), 51.
SPIENNES (Station préhistorique), 2.
SPONTAIN (Elisabeth, ép. Dieudonné Pholien), 66, 68.
SPRINGUEL (Lambert, curé à Lantin), 60.
SPY (Station préhistorique), 2.
STEENBERGH CAUTERE (Racour)
STEPPES (Bataille de 1213), 7, 10-14.
STER (Ans), 69.
STERNOLET, mayeur d'Alleur, 31.
SUCCESSION D'AUTRICHE (Guerre de la), 63.
SUR LE MOLINEAUX (Lincent), 87.
SURLET (Famille), 17.
— (Louis), 16-17.
SUR LE TOMBION (Lincent), 87.

TAMIZEY DE LARROQUE, 33.
TAPON (Charles-François), 48-54.
TAPON-CHOLLET, marchand de chevaux à Aigueperse, 49.
— — percepteur à Thiers, 49.
TAPON-FOUGAS (Francisque), cf. TAPON (Charles-François).
TEMPIER (Famille), 37.
— (Wauthier I), 38.
— (Wauthier II), 38.
THÉRAPEUTIQUE ANCIENNE, 35.
THIBAUT DE BAR (p.-év. de Liège), 58.
THIER A LIÈGE, 55.
THIER DE CORNILLON, 80.
THIERRY (Augustin), 75.
THIERS (Adolphe), 75.
THIERS (Recette municipale), 49.
— (Tapon-Fougas à), 49, 53.
THIRION-DELCOMMINETTE (Legs), 47-48.
THONNARD (Jean), 68.
THORIER (Servais, chanoine de Huy), 67.
TIHON (Ferdinand), 46.
THOUROTTE (Châtelains), 15.
THUIN (Fortifications), 9.
TILKIN (Elisabeth, ép. Pierre de Flotz), 66, 69.
TIRLEMONT (Grands-Carmes), 89.
— (Recette), 89.
TISSERANDS LIÉGEOIS (XIIIe s.), 16.
TOMBAL (Noël), 66, 68 ; son épouse : DE LARCHE (Catherine), 66, 68.
— (Toussaint, prêtre à Lantin), 65, 67.
TONGRES, 24.
— (Concile), 60.
TOPOGRAPHIE (Liège), 79-81.
TOPONYMIE, 79-81, 86-94.
TORRENT (Liège), 80.
TOULOUSE (Recette générale de), 49.
TOURBEUR (Famille), 37.
TOUR D'AMERCŒUR (Liège), 24.
TOUR DES CROISIERS (Liège), 80.
TOURNAI, 63, 75.
TOUSSAINT (V., curé à Racour), 93.
TRAMWAYS (Liège), 37.
TREVISIUS, médecin, XVIIe s., 35.

TRIBUNAL DE LA PAIX (Liège), 9-10.
— DES XII LIGNAGES (Liège), 20.
— DES XXII (Liège), 31.
TROGNÉE, brigadier. 71.
TROIS-PONTS, 45.

UNION NATIONALE BELGE (1828), 45, 46.
UTRECHT (Principauté), 19.
— (Traité d'), 60.
— (Ville), 5, 8.

VAL-BENOIT (Liège), 31, 79.
VALENCIENNES (Espagnols à, en 1570), 74.
VALLÉE MOSANE, 80.
VAN DEN STEEN (JEAN-AMAND, abbé d'Amay), 85.
— — (WALTER, abbé d'Amay), 85.
VAN DER EYCKEN, 36.
VAN DER WERCK (Corneille), 63, 71.
VAN HEMELRIJCK (J.-P., curé à Racour), 93.
VAN ROSSUM (Martin), 73.
VERBURE (Robert), 71, 72.
VERDIN (Franco), 37.
— (Glle, épouse Estienne Foillien), 66.
— (Gilles), 68.
— (Lambert), 66, 68 ; son épouse : CORBUSIER (Agnès), 66, 68.
— (Melchior-Alexandre, curé à Lantin), 60-64, 70, 71.
— (Philippe), 66, 68, 71 ; neveu d'Alexandre ; son épouse : MARTINET (Marie), 66, 68.
VERDONI (Franco), 72.
VERDUSSEN, imprimeur, Anvers, 72.
VERS MEUSE (Lincent), 87.
VERLAINE, 59.
VERVIERS (Tapon-Fougas à), 48, 50, 51.
VESDRE, riv., à Liège, 79-81.
VIENNE (Département), 42.
« VIERCRUYDT » (néerl.), 36.
VIERGE (Autel, Lantin), 69-71.
— (Autel à Saint-Denis, Liège), 71.
— D'AMAY, 85.
— DE VERBURE, 72.
VIEUX-JONCS (Commanderie des), 24.
VILLARS (Louis-Hector, marquis de), 61.
VILLEROY (François de Neufville, duc de), 61.
VILLES LOSSAINES (Confédération, 1229), 14.
VISÉ (Hôtel de ville), 81.
VIVEGNIS, 66.
VLIERBEEK (Prélats), 73.
VLYTINGEN, 64.
VOS, 88.
VOSTES (Herman), 88.
VOUTE EN BERCEAU, 42.
« WADE » (wall.), 29.
WALLONIE, 92.
WALTER (Grégoire, curé à Racour), 93.
WAMONT, 92.
WAREMME (Doyenné), 37.
WAROUX (Cour de justice), 68.
WATAR (Agnès, ép. Salmon Pasques), 68.
WATHY (de Grand-Axhe, son assassinat), 37-40.
WAUTHIER, 38.
WENDELEN (Godefroid, astronome), 33-37, 72-75.
WERBURG, sculpteur, 71.
WÉRY, 22.
WILLEBROECK (Canal de), 73.
WILLEM (Le grand forestier d'Alleur), 31.

YERSIN (Bacille d'), 36.
YOUGO-SLAVIE, 25.
YVOZ-RAMET, 24.

ZONHOVEN (Fouilles à), 2.

21me ANNÉE, No 1. JANVIER-FÉVRIER 1930

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 FR. PAR AN
pour les personnes qui
ne sont pas membres
de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne
la *Chronique*,
s'adresser au Secrétariat
de l'Institut archéologique
liégeois
Maison Curtius.

Composition du Bureau.

1929-1930.

En séance du 28 décembre 1928, l'Institut a composé, comme suit, son Bureau pour les années 1929-1930.

Président et Directeur des publications : MM. Joseph BRASSINNE.
Vice-Président : Florent PHOLIEN.
Secrétaire : Jules PIRLET.
Secrétaire-adjoint : Robert TOUSSAINT.
Conservateur : Jean SERVAIS.
Conservateur-adjoint : Joseph HAMAL.
Bibliothécaire : Georges BONHOMME.
Trésorier : Fernand SACRÉ.

Procès-verbal de la séance du 27 décembre 1929.

La séance est ouverte à 5 h., sous la présidence de M. Brassinne, président.

34 membres sont présents.

3 membres se sont fait excuser.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de novembre.* – M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre, qui est approuvé sans observation.

II. *Correspondance.* – M. le Secrétaire communique, ensuite, la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance.

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour, M. le Président, devant l'assemblée debout, acclame M. Marcel De Puydt, membre effectif et ancien président, reçu à l'Institut archéologique le 28 décembre 1879, soit donc il y a exactement un demi-siècle. Il retrace la vie très active du sympathique jubilaire parmi nous, redit les nombreux services rendus par lui à la cause archéologique et préhistorique, et spécialement à notre Institut archéologique, les dons nombreux qu'il a faits à nos musées, ou dont il fut l'inspirateur.

En remerciement, M. le Président propose à l'assemblée de nommer Marcel De Puydt membre d'honneur. Cette proposition est unanimement acclamée.

Ensuite, il donne lecture du télégramme qui lui sera envoyé à l'issue de la séance.

M. le Conservateur Servais remet au musée, en commémoration de ce jubilé, un petit sceau armorié en argent, provenant de l'ancienne habitation du Cne Marquet, à Jemeppe, don de M. De Puydt.

Il remet, toujours à cette occasion, 25 cadres vitrés renfermant 58 photographies, et plus de trois cents dessins originaux, avec notices explicatives concernant les fouilles et recherches faites par MM. M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin et J. Servais, dans les stations paléolithiques et néolithiques de Spy, Juzaine, Rullen, Fouron-Saint-Pierre, Fouron-Saint-Martin, Sainte-Gertrude, Spiennes, Zonhoven, etc.

En remettant ce don, qui sera, dit-il, suivi d'autres, M. Servais se dit particulièrement heureux de rendre hommage au savant préhistorien, que l'on peut considérer, à juste titre, comme le créateur de l'école préhistorique liégeoise, et que l'Institut peut être fier de compter parmi ses membres.

Au nom de l'assemblée et de l'Institut, M. le Président remercie les généreux donateurs.

M. Pholien, vice-président, demande à ce que le discours du président et le télégramme adressé à M. De Puydt soient intégralement reproduits dans le prochain numéro de la *Chronique.*

M. Polain propose de dédier à M. De Puydt, le prochain *Bulletin* de l'Institut.

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

III. Communication de Monsieur Ivan Lamoureux : *La fonderie d'art.*

M. Lamoureux est un fondeur, et c'est à ce titre, qu'il nous parle de la fonderie d'art. Son but, explique-t-il au début, est d'attirer l'attention des archéologues sur la différence qui existe entre une œuvre en métal martelé et ciselé, et une œuvre en métal coulé.

La confusion est fréquente et, cependant, l'examen soigneux d'une œuvre permet de vérifier facilement si elle est coulée ou martelée.

En un exposé émaillé de nombreux dessins et croquis, il fait assister son auditoire à toutes les phases de la fonte d'une pièce, depuis le moulage jusqu'à l'achèvement complet par le polissage final de la pièce fondue qui est, en l'occurrence, la statue de Louis-le-Grand, à Paris.

Il termine en émettant le vœu de voir le public s'intéresser davantage aux œuvres coulées, notamment pour la décoration intérieure et celle des cités.

Cette communication fut écoutée avec attention par l'auditoire, et M. le Président se fit notre interprète à tous pour féliciter et remercier bien vivement M. Lamoureux.

IV. *Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés : MM. le notaire G. Naveau, rue Darchis, à Liège ; le professeur J. Hubaux, rue de Batty, 42, à Cointe-Sclessin, et André Gheur, place Coronmeuse, 25, à Liége.

V. *Election de membres correspondants et effectifs.* — Sont élus membres correspondants de l'Institut : Mgr Simenon, MM. le Chevalier M. de Mélotte, L.-E. Halkin, M. Neys, P. Debouxhtay et E. Piton.

Sont élus membres effectifs : Mlle Van Heule, MM. J. Dumont, P. Harsin, F. Peny et R. Toussaint.

VI. *Affaires diverses.* — M. Pholien annonce à l'assemblée que, très prochainement, reprendront les causeries d'hiver au Musée, et que le programme va être, incessamment, adressé aux membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 45.

En l'honneur de M. Marcel De Puydt.

Voici le texte du discours prononcé par M. Brassinne, président de l'Institut, à la séance du 27 décembre 1929, et auquel il est fait allusion dans le procès-verbal :

Mes chers Confrères,

Il y aura demain, 28 décembre, exactement cinquante ans que l'Institut archéologique accueillait parmi ses membres M. Marcel De Puydt.

Ceux d'entre vous qui ont suivi la marche de nos travaux savent combien Marcel De Puydt a eu à cœur les intérêts

et la prospérité de cette compagnie dont, à deux reprises, il a assumé la direction. Au cours des négociations délicates qui ont abouti à procurer à nos collections le splendide local qui les abrite, De Puydt eut à dépenser des trésors de diplomatie et de persévérance.

Le résultat à atteindre devait d'autant plus lui tenir à cœur que, ces collections, il avait contribué, dans une large mesure, à les accroître et à les développer.

Récemment, à l'occasion de l'apparition du beau catalogue de notre section préhistorique, je rappelais que c'est à De Puydt que cette importante partie de notre Musée doit son origine ; j'ai redit le rôle d'initiateur et d'apôtre que De Puydt a joué, chez nous, dans le domaine de la science de la préhistoire.

Il ne lui a pas exclusivement réservé ses faveurs.

Croyez-en un témoin qui, depuis plus de trente-cinq ans, a pu le voir à l'œuvre : toujours De Puydt a eu la passion d'enrichir notre Musée, et les services qu'il lui a rendus sont incalculables. Je n'ai point à rappeler, en ce moment, les publications qui l'ont classé au premier rang de nos érudits, et dont l'analyse demanderait une compétence que je ne m'attribue point.

Tout au moins m'est-il permis d'en apprécier la valeur.

Au cours du demi-siècle qui va se cloturer, De Puydt s'est réellement prodigué pour notre Institut.

Je ne prétends point qu'il nous serait possible de nous acquitter vis-à-vis de lui, mais nous saisirons l'occasion qui se présente pour offrir le témoignage de notre profonde gratitude à celui qui a bien mérité de la science et de sa ville d'adoption.

Au nom du Bureau, j'ai l'honneur de vous proposer de déroger aux règles que nous nous sommes imposées, et, pour marquer le caractère exceptionnel de cet hommage, d'acclamer, d'un cœur unanime, Marcel De Puydt comme membre d'honneur de notre Institut.

Si tel est votre bon plaisir, un télégramme, dont voici le texte, ira lui porter l'expression de nos félicitations et de nos vœux :

L'Institut archéologique liégeois, saisissant avec joie

l'occasion de Vous marquer sa profonde gratitude pour les services qu'au cours d'un demi-siècle, Vous avez rendus à la science et à la Ville de Liège, dont Vous avez tant accru le patrimoine artistique, Vous acclame à l'unanimité comme membre d'honneur, et Vous adresse, avec ses félicitations confraternelles, ses vœux ardents de bonheur.

Président Brassinne.

Les partis dans le Pays de Liège, au moyen âge, d'après une étude récente.

Faire l'histoire d'une lutte de partis ne consiste pas uniquement à en narrer, même avec force détails, toutes les péripéties. Il faut encore en situer les acteurs dans le milieu géographique, historique et social, et mettre en lumière ce qui fut le mobile principal, la raison première de leur action.

C'est à ces directives qu'un savant hollandais, M. Brunner, s'est efforcé de répondre en nous synthétisant l'évolution des partis à Liège jusqu'en 1274, date de la déposition de Henri de Gueldre (1).

L'invasion normande avait, écrit l'auteur, montré l'inefficacité du « pagus » comme base d'action défensive. Elle amena les chefs ecclésiastiques, à restreindre le caractère ambulant de leurs fonctions pour fixer en un endroit bien protégé par la nature, pourvu de bonnes communications, le centre de leur activité.

Liège acquit, de ce fait, une importance considérable, tant comme boulevard des rois francs occidentaux contre les Grands de Lotharingie, que comme point d'appui pour leur marche vers le Rhin. Plus tard, elle joua, comme avancée des empereurs allemands en Lotharingie méridionale, le rôle dévolu à Utrecht pour la partie nord du royaume de Lothaire.

(1) E.-C.-G. Brunner, *De ontwikkeling der partijschappen in het Bisdom Luik in de Middeleeuwen*, dans *Tijdschrift voor geschiedenis*, t. XLIII (1928), pp. 232-255. Il s'agit de l'évolution des partis, non dans l'Evêché, mais dans la Principauté.

Après cette courte introduction, M. Brunner note l'existence, dans notre capitale, de deux territoires juridiquement, économiquement et socialement distincts : celui du Chapitre de Saint-Lambert, et celui de l'Evêque. Le premier, surtout agricole, était soumis au régime du « Judicium Dei ». Par suite de la présence du marché, installé près de l'église Saint-Lambert, ce domaine devint le centre d'une grande activité commerciale. On doit y chercher l'habitat des halliers (1), ces riches marchands qui vivaient de l'exportation. Le second territoire était régi par une législation dont le « Jusjurandum » formait la caractéristique. La population, originairement militaire, s'industrialisa par la suite. C'est là qu'il faut chercher les drapiers, lesquels produisaient pour le marché intérieur (2).

L'enceinte notgérienne, englobant les deux territoires, fit de Liège, en droit, une double ville (3). Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, on constate, dans notre principauté, l'existence de deux partis qui convoitent l'autorité suprême : celui du Chapitre et celui de l'Evêque. Ces deux partis recrutent leurs éléments dans les deux divisions administratives ci-dessus indiquées.

L'organisation du Collège des jurés qui, depuis 1250, furent nommés en accord avec le villicus, les maîtres et les échevins, fut le résultat de l'arrivée au pouvoir, dans la Cité, d'une partie nouvelle de la population. Par là-même, la fusion des deux parties de la Ville (civitas et suburbs) dut se trouver accomplie. A partir de ce moment, et, surtout, de la déposition d'Henri de Gueldre (1274), la lutte des partis changea de caractère. Elle cessa d'opposer le Chapitre au Prince-Evêque pour mettre ce dernier en présence de l'Assemblée des Etats (4).

Partant de cette base, M. Brunner nous trace de l'évolution des partis une synthèse qui nous amène à y distinguer

(1) BRUNNER, o. c., p. 243.

(2) BRUNNER, o. c., p. 243.

(3) BRUNNER, o. c., p. 235, écrit : « zoodat feitelijk een dubbelstad word gevormd, wier bevolking onder geheel verschillend recht en bestuur stond ».

(4) BRUNNER, o. c., pp. 252 et 255.

quatre moments principaux : I. L'époque d'Otbert (1104-1118) ; II. De l'avènement de Frédéric de Namur à l'assassinat d'Albert de Louvain (1193) ; III. Albert de Cuyck et Hugues de Pierrepont (1194-1229) ; IV. De l'avènement de Jean d'Eppes (1229) à la déposition d'Henri de Gueldre (1274).

Sous Otbert, c'est le moment de la Querelle des investitures. On distingue deux partis dont l'un, celui de l'Evêque, appuie l'Empereur et tend à réunir sous son influence les deux territoires dont se compose la capitale, et dont l'autre, lésé par la politique monétaire de l'Evêque, trouve appui dans le Chapitre. Otbert éprouve un double échec, il doit rapporter ses ordonnances sur la monnaies et reconnaître les droits du Chapitre.

La seconde période se marque par l'opposition d'un parti guelfe, dont le Chapitre est l'âme, à un parti gibelin dont se réclame l'Evêque et ceux qui soutiennent sa politique. L'évêché devient le point de mire de l'action des princes lotharingiens. Le conflit entre la Flandre et le Brabant neutralise cependant, dans une certaine mesure, leur influence.

Pendant la troisième période, l'action des princes brabançons, rendue plus aisée depuis que la Flandre doit tendre toutes ses forces contre la France, se fait sentir d'une manière inquiétante pour l'indépendance du pays. Au début, cependant, elle subit deux échecs, par l'installation d'Albert de Cuyck, grâce à l'influence de Baudouin de Hainaut, et par la défaite de Steppes, due à l'accord entre l'Evêque et les bonnes villes du pays.

La quatrième période se marqua par le déclin de l'influence du Chapitre et l'action croissante des villes. Deux groupes de faits la caractérisent : les évènements de 1229-1231 et l'entrée en scène de Henri de Dinant.

Reprendre, par le menu, l'exposé de M. Brunner serait refaire l'étude complète de l'évolution des partis pendant la période qu'il envisage. Ce n'est pas notre but.

Quelques observations, cependant, nous seront permises.

L'information bibliographique gagnerait à être complétée. L'auteur connaît bien les travaux des savants allemands. Il connaît moins ceux de nos compatriotes. Des ouvrages

comme ceux de Gobert, Hansay, Vanderkindere, Closon, del Marmol et Vander Linden, pour ne citer que les principaux, eussent pu être consultés avec fruit (1).

S'appuyant sur l'autorité de Parisot et de Dummler, ainsi que sur la titulature de nos évêques, M. Brunner affirme que le transfert du siège épiscopal à Liège fut une conséquence des invasions normandes. En raisonnant de la sorte, il ne paraît pas accorder à la translation des cendres de Saint Lambert, en 718, par son successeur Saint Hubert, toute son importance.

En faisant de Liège et d'Utrecht les deux postes avancés qui permirent aux empereurs allemands d'établir leur autorité dans la Lotharingie, M. Brunner expose un point de vue qui, sans être complètement neuf, nous paraît juste. Mais quand il attribue la fortification de Liège par Notger

---

(1) Théodore GOBERT, *Liége à travers les âges. Les rues de Liège.* Liége, G. Thone, t. I. (1924).

Alfred HANSAY, *Les origines de l'Etat liégeois*, dans la *Revue de l'instruction publique*, t. XLIII (1900), pp. 1-13 et 81-95.

Léon VANDERKINDERE, *Histoire de la formation territoriale des principautés belges au moyen âge.* Bruxelles, M. Lamertin, 1902-1903, 2 vol. gd. 8°.

Jules CLOSON, *Alexandre I de Juliers, évêque de Liége*, 1128-1135, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. XIII (1902), pp. 403-473, et en tiré à part, Liége, D. Cormaux, 1902.

Le même, *les évènements politiques liégeois pendant les années 1229-1230*, dans les *Mélanges Godefroid Kurth*, t. I. *Mémoires historiques* (1908), pp. 137-148.

Le même, *Chronique de Jean de Hocsem*, nouvelle édition publiée par Godefroid Kurth, dans *Commission royale d'histoire, Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique.* Bruxelles, Kiessling, 8° 1927, LXXV, 445 pp., édition mise au point par dom Ursmer Berlière et Jules Closon.

Herman VANDER LINDEN, *Le tribunal de la Paix de Henri de Verdun* (1082) *et la formation de la Principauté de Liége*, dans les *Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne*, pp. 589 à 596.

dom B. DEL MARMOL (O. S. B.), *Saint-Albert de Louvain*, 2e édition, dans « *Les Saints* », Paris, Lecoffre, succr J. Gabalda, 1922, XXIX-168 pp.

Ajoutons-y: Félix MAGNETTE, *Saint Fédéric, évêque de Liége*, dans le *Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. IX (1895), pp. 225-262 et Joseph HALKIN, *Albéron I, évêque de Liége*, ibid., t. VIII (1895), pp. 321-345.

au souci unique de défendre l'autorité impériale (1), il force, me semble-t-il, légèrement la note. Il est très possible, et même très vraisemblable, que Notger aît agi en partisan de la politique impériale. Mais s'il l'a fait, c'est qu'il a vu dans l'adhésion à cette politique un moyen d'assurer la sécurité des habitants de son diocèse et de sauvegarder les biens d'église, tout en maintenant l'indépendance du siège épiscopal contre les exactions des seigneurs lotharingiens.

A propos de l'institution du tribunal de la Paix (1082), M. Brunner écrit que cet acte fit de la partie sud de la Lotharingie une unité juridique (2). S'il en était ainsi, Liège, par voie de conséquence, aurait été la capitale de cette unité juridique. Nous savons qu'avant l'apparition des villes marchandes, Liège était l'endroit le plus peuplé et le plus vivant des Pays-Bas, qu'elle était vraiment « une manière de capitale », il ne nous paraît pas moins que M. Brunner a légè-

---

(1) BRUNNER, o. c., p. 233 : « Onder den druk der tochten van de Normannen verplaatste de bisschop zijn zetel naar het kiooster St Lambert, in de vicus Luik... »

Se baser sur la titulature des évêques pour dater le transfert du siège épiscopal me paraît à la fois incomplet et hasardeux. Incomplet, parce qu'il faut également prendre en considération la titulature de l'église-mère, celle-ci étant même plus importante que celle-là. Hasardeux parce que le changement dans la titulature postérieur à celui du siège, peut bien n'être, comme il y a lieu de le supposer ici, que la consécration d'une situation de fait.

Ce n'est pas par suite des invasions normandes que Liège devint le chef-lieu du diocèse. C'est pour une serie de raisons trop longues à énumérer ici, mais dont les circonstances de l'assassinat de Saint Lambert parraissent susceptibles de donner une idée. Le choix de Liège eut pour but de permettre au chef du diocèse de sauvegarder son indépendance contre les Grands et de veiller à la sécurité des biens d'Eglise. Au IXe siècle, nos évêques, suivant l'exemple de Saint Hubert, résidaient, le plus souvent. à Liége (cf. Godefroid KURTH, *La Cité de Liége au moyen âge*, t. I, p. 31), et les invasions normandes n'eurent d'autre résultat que de les engager à persévérer dans cette coutume, tout en les incitant à fortifier la ville. Voir, à ce sujet, Th. GOBERT, o. c. t. I, pp. 69, col. 2 et 70, col. 1.

Après une allusion au système politique des Ottoniens, qui tendait à la formation d'un Etat liégeois comme soutien de la politique du Saint-Empire, M. Brunner écrit : « Notker heeft begrepen dat het met 'oog op dit doel noodzakelijk was meerdere militaire posten te vestigen. Als kern van de verdediging nam hij Luik, dat door hem versterkt werdt, terwijl daarnaast sterkten gebouwd werden te Huy, Thuin, Fosses, etc. » (ibid. p. 234).

(2) M. Brunner écrit, p. 236 : « Zoo vormde 't zuidelijk deel van het vroegere Lotharingen op rechtgebied een eenheid. »

rement exagéré la portée de l'acte de 1082 (1). Nous préférons admettre, avec M. Vander Linden, que cette paix consacre, en quelque sorte, « la prééminence du prince-évêque de Liège sur tous les princes féodaux possessionnés dans son diocèse » (2). L'influence du prince liégeois dépassa les limites de notre principauté, mais elle ne s'étendit pas, comme semble le croire M. Brunner, à tout le territoire de la Lotharingie méridionale. Elle n'en fut pas moins très considérable, et les efforts des princes brabançons, des ducs de Bourgogne pour la restreindre en sont une preuve évidente.

M. Brunner (3) a bien compris l'attirance extraordinaire exercée par la capitale liégeoise, sur les régions, tant thioises que wallonnes, du pays. Il s'est parfaitement rendu compte de l'intérêt primordial des évènements dont elle fut le théâtre pour la connaissance de l'orientation politique de notre principauté.

Il a très bien noté les réactions de la politique en Europe occidentale sur les affaires liégeoises et très bien mis en lumière l'interdépendance des évènements.

La période qu'il envisage se délimite très nettement. C'est vraiment une époque caractéristique de notre passé que celle qui précède l'ère des luttes pour l'avènement de la démocratie. L'explication qu'il en donne, basée sur la dualité territoriale, sur la différenciation économique et sociale de la Cité, est très neuve. Aucun historien, avant lui, ne l'avait proposée. Elle n'en est pas moins intéressante et digne de retenir l'attention. Le fait dominant, c'est la lutte entre l'Evêque et le Chapitre pour l'obtention du « merum ac plenum dominium », c'est-à-dire de l'autorité suprême. Si l'on admet, avec l'auteur, que l'Evêque et le Chapitre se trouvaient à la tête de deux portions du territoire urbain, la lutte entre ces deux pouvoirs, lutte dans laquelle s'inscrivent,

---

(1) Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. I, 5e édition (1929), p. 140.

(2) Herman VANDER LINDEN, o. c., pp. 7-8 (595-596).

(3) Quelques erreurs de dates sont à signaler. Albert mourut le 31 janvier 1119 (cf. PIRENNE, o. c., t. I, p. 439, et non en 1118, comme l'écrit Brunner, o. c. p. 237. — La bataille de Steppes n'eut pas lieu en 1214, comme l'indique Brunner, o. c. p. 242, mais bien en 1213. (cf. KURTH, *La Cité de Liége au moyen âge*, t. I, pp. 120-128).

d'une manière parfois déterminante, des conflits économiques et sociaux, s'explique aisément, et son âpreté n'a rien qui puisse nous surprendre (1).

Mais avant de marquer notre accord complet, voyons comment cette thèse se vérifie dans les faits et reprenons rapidement l'exposé de M. Brunner.

Pour en établir l'exactitude pendant le règne d'Otbert, il faudrait montrer que le parti opposé à la mise sous juridiction épiscopale ou, pour mieux dire, scabinale, du domaine capitulaire fut le même que celui qui s'opposa à la politique monétaire de l'Evêque, et que ce parti se recruta dans le territoire soumis à la juridiction du Chapitre. De l'aveu même de l'auteur, l'absence de données nous interdit toute conclusion à ce sujet (2).

La partie de l'exposé de M. Brunner qui a trait aux évènements des règnes de Frédéric de Namur, Alexandre de Juliers et Albéron I nous paraît solide. L'auteur nous montre bien l'action de l'urbs et de la civitas, en relation, d'une part, avec la politique impériale, de l'autre, avec la curie romaine, dans l'élection de ces 3 évêques. Deux fois, dans la personne de Frédéric de Namur et dans celle d'Albéron I, la civitas, le parti du Chapitre et des halliers, appuyée par le Saint-Siège, parvint à faire prévaloir son influence. Cependant, pour bien comprendre ces faits, nous voudrions savoir d'une manière précise, quelle était la nature des rapports entre le marchand italien et la Papauté, comment ces rapports pouvaient entraîner dans la sphère d'influence de la curie la civitas liégeoise. Nous voudrions aussi savoir si, dès cette époque, des conflits n'éclatèrent pas entre les drapiers liégeois et le prince évêque, conflits qui eussent rapproché ces derniers du Chapitre. Bref, des précisions nous seraient nécessaires sur tous ces points pour nous donner une vue vraiment nette de cet aspect de notre histoire dans la 1re moitié du XIIe siècle.

---

(1) Cette dualité a été, au point de vue territorial, constatée par Kurth, o. c., t. I, p. 34.

(2) Brunner écrit, p. 237 : « Over het wezen van de beide stroomingen, kan men, bij gebrek aan gegevens, niets naders meedeelen ».

A propos des circonstances (1) de l'assassinat d'Albert de Louvain et de l'accession d'Albert de Cuyck au siège épiscopal, M. Brunner nous montre, d'une manière saisissante, les compétitions qui se manifestèrent entre l'Empereur, le duc de Brabant et le comte de Hainaut. Notons, cependant, que si Albert de Cuyck fut choisi par le pape, il ne le fut qu'à la mort de Simon de Limbourg qui avait été élu par les adversaires des assassins d'Albert de Louvain (1196) (2).

Albert de Cuyck était un adversaire d'Otto de Brunswick, en outre, il autorisa la levée de l'impôt de fermeté, ce qui lui attira l'opposition du Chapitre et de ses partisans. M. Brunner est forcé de reconnaître que le manque de données positives lui interdit de désigner d'une manière catégorique les partis. Il croit, cependant, pouvoir le faire de la même manière que pour le début du XIIe siècle (3). Dommage qu'il n'aît pas cru devoir nous parler de la charte de 1196, par laquelle Albert consacrait, à Liège, les libertés communales. Nous aurions pu mesurer ainsi l'action de cette politique sur les rapports entre les deux groupes de la population liégeoise, et noter, peut-être, le premier pas vers cette fusion « samensmelting » à laquelle il fait allusion par après.

On lit, (p. 246), un texte et une note qui expliquent son silence sur ce point.

Pour M. Brunner, Liège ne devint une commune que par l'acte de 1231. Cette charte, dans son préambule, fait allusion au diplôme de 1208, concédé à la ville par Philippe de Souabe, diplôme dont M. Brunner révoque en doute l'authenticité, sous prétexte que l'original en est perdu.

Remarquons d'abord que l'acte de 1231 n'est autre que celui du 9 avril 1230, par lequel Henri VII, roi des Romains, confirme la charte de 1208. Cette charte de 1208, bien que l'original aît disparu, a été tant de fois reproduite que

---

(1) Il s'accorde, pour Frédéric de Namur, avec M. Magnette, o. c., ibid., t. IX, p. 250.

(2) G. Kurth, o. c., t. I, p. 103.

(3) Brunner écrit, o. c. p. 241: « Men kan niet nagaan tot welke maatschappelijke stand der bevolking deze beide groepen behooren, maar de conclusie is niet gewaagd, wanneer men aanneemt dat men hier dezelfde scheidingslijn kan trekken als bij de geschillen in het begin van de XIIde eeuw ».

M. Kurth, après en avoir indiqué la destinée mouvementée, a pu en donner, en somme, une édition critique (1), et écrire « qu'aucun motif sérieux n'existe pour révoquer en doute son authenticité ».

Le préambule de ce texte fait lui-même allusion à un autre acte, concédé par Albert, évêque de Liège, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'Albert de Cuyck ou d'Albert de Louvain (2).

Ces seules considérations suffisent pour montrer que l'opinion de M. Brunner n'est pas suffisamment étayée, et que la commune de Liège est antérieure à la date qu'il propose.

L'auteur examine, ensuite, le règne de Hugues de Pierrepont, ce partisan d'Otto de Brunswick qui, plus tard, remporta sur les Brabançons la victoire de Steppes. Regrettons qu'il n'aît pas cru devoir porter son attention sur un fait que tous les historiens liégeois connaissent, à savoir que, si l'Evêque triompha, ce fut, en dépit de l'abstention de la féodalité, grâce au concours actif, dévoué, des villes liégeoises (3).

A propos des évènements de 1229-1231, M. Brunner développe une série de considérations politiques qui n'ont pas, jusqu'à présent, retenu l'attention des historiens liégeois.

Je ne sais si mon impression est juste, mais, bien que l'auteur ne le dise pas explicitement, il ressort du texte de son exposé et de la place qu'il occupe dans l'ensemble de son travail que le début du XIIIe siècle aurait été, dans notre histoire politique interne, une sorte de tournant.

La formule qui oppose le groupe Halliers-Chapitre (civitas) au groupe Drapiers-Evêque (urbs) cesse d'être

---

(1) Huillard BRÉHOLLES, *Historia diplomatica Frederici secundi*, t. III (1852), pp. 411-414 : « Gelnhausen », « Anno dominico incarnationis MCCXXX, V idus aprilis, indictione III ». « 1230, 9 aprilis ».

KURTH, *Les origines de la commune de Liege*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXV (1907), pp. 304-309.

(2) KURTH, o. c., ibid., t. XXXV, p. 301.

(3) On lit : « ... que pie memorie Albertus Leodiensis episcopus ipsis civibus contulit ». KURTH, o. c. p. 304. HUILLARD-BRÉHOLLES, o. c. t III, p. 411.

valable pour l'explication des évènements de cette période (1).

Alors que, pour le XIIe siècle, M. Brunner nous a montré les halliers adhérant à la politique du Chapitre (2), voici qu'il nous les montre s'appuyant sur l'Evêque pour secouer la tutelle capitulaire (3). Il remarque, dans l'urbs, un phénomène quasi identique. Depuis que l'Evêque a transmis ses pouvoirs administratifs à l'avoué et s'est rapproché de la curie romaine, les drapiers tendent vers l'autonomie.

Objectons à M. Brunner que la situation qu'il signale au début du XIIIe siècle pourrait bien n'être pas aussi neuve que son exposé tendrait à le faire croire. Car il n'a nullement prouvé que les conflits entre les drapiers et l'Evêque, entre les halliers et le Chapitre ne se sont pas manifestés antérieurement.

Remarquons, ensuite, qu'il n'accorde pas une suffisante importance à cet acte notable que fut la confédération des bonnes villes de la principauté. Comme l'a très bien montré M. Closon, les villes liégeoises et lossaines, âme de la résistance contre le Brabant, sentirent croître, après la victoire de Steppes, la conscience de leur importance politique et tentèrent de jouer, dans les affaires du Pays, un rôle proportionné à leur puissance réelle (4).

Le règne de Robert de Thourotte (1240-1246), fut un des moments importants de l'histoire de notre Principauté. L'Evêque dut son accession au Siège, à l'intervention décisive de la curie et à l'action du légat pontifical, ce qui marque l'influence déterminante de Rome dans les élections épiscopales.

Robert tenta d'accroître son autorité en soumettant le clergé, mais s'il réussit en ce qui concerne le clergé secondaire, il échoua devant la résistance du Chapitre cathédral qui, soutenu par le pape, parvint à l'empêcher de lever des taxes sur le territoire soumis à la juridiction capitulaire.

La politique extérieure de ce prince fut très active et

(1) KURTH, *La Cité de Liége au moyen âge*, t. I (1909,) pp. 120-128.
(2) BRUNNER, o. c., pp. 237-238.
(3) BRUNNER, o. c., pp. 243-244.
(4) CLOSON, *Les évènements politiques liégeois pendant les années 1229-1230*, dans *Mélanges G. Kurth*, t. I, pp. 140-141.

couronnée de succès. Il réussit à forcer le comte de Luxembourg, de même que Walter Berthout, de Malines, à le reconnaître comme seigneur (1).

Avant de nous narrer l'entrée en scène de Henri de Dinant, M. Brunner développe longuement ses vues sur l'organisation économique et sur le développement, tant commercial qu'industriel, du pays (2). Ses idées, à ce sujet, diffèrent assez notablement de celles de Kurth.

Alors que l'auteur de la *Cité de Liège au moyen âge* (3) distingue deux groupes de personnes : les halliers et les drapiers (sous cette dernière dénomination il faut comprendre les foulons et les tisserands), et explique la lutte entre ces deux groupes par la concurrence économique que rendaient plus âpre des rivalités de famille, M. Brunner, se basant sur l'analogie avec les Flandres et la Hollande, en distingue trois : les artisans de la draperie, les halliers et les drapiers. Les halliers ont à leur service les artisans de la draperie. Ils importent les étoffes et les laines d'Angleterre et les font travailler dans le pays pour réexporter à l'étranger, principalement en Italie, des produits finis. Les drapiers sont indépendants, ils travaillent à leur compte, tant pour l'importation de matières premières que pour la livraison de produits finis. Ils diffèrent des halliers par la nature de leur clientèle, alors que les halliers tirent du commerce

---

(1) L'évêque ne s'appelle pas Robert van Thourout, comme l'écrit M. Brunner (o. c.. p. 247), mais bien Robert de Thourotte. « Il était originaire de Thourotte, paroisse voisine de Compiègne, autrefois du diocèse de Soissons. Il était fils de Jean II, châtelain de Noyon et de Thourotte, et d'Ode, fille de Guillaume de Dampierre ».

E. SCHOOLMEESTERS, article *Robert de Thourotte*, dans *Biographie nationale*, t. XIX (1907), col. 482.

(2) BRUNNER, o. c., pp. 249-251.

(3) C'est à tort que Brunner reproche à Kurth de ne faire aucune différence entre hallier et drapier. (BRUNNER, o. c., p. 242, n. 2). En effet, ce dernier définit les halliers: marchands de draps de Flandre et de laines d'Angleterre, et il écrit que les drapiers sont les fabricants indigènes. Il remarque même que le mot hallier est opposé au mot drapier dans un acte de 1324 et que Jacques de Hemricourt oppose les deux termes dans son *Miroir des nobles de Hesbaye*, cf. KURTH, *La Cité de Liège au moyen âge*, t. I (1909), p. 159, texte et note 1. Plus loin (p. 176), à propos de la halle des drapiers, il signale le conflit entre les halliers et les drapiers et note que les halliers fournissaient les matières premières aux drapiers indigènes, qui fabriquaient les étoffes modestes et vendaient

extérieur le plus clair de leurs revenus (1), les drapiers s'adressent exclusivement au marché local. De ce fait, ils s'inspirent surtout de tendances protectionnistes (2).

Gardons-nous, dans ce domaine, de déductions trop hâtives. L'essor industriel et commercial de notre pays, surtout en ce qui concerne la draperie (3), est très mal connu. Si les halliers vivaient d'exportation, rien ne prouve qu'ils aient délaissé le marché local.

En outre, si l'on voit très bien la dépendance économique des tisserands envers les halliers, on peut se demander quelles personnes les drapiers employaient pour la confection des étoffes. Le monde des tisserands était-il au service exclusif des halliers? Ne se fractionnait-il pas en deux groupes, l'un travaillant pour les drapiers, l'autre pour les halliers ? Ou bien chaque tisserand ne travaillait-il pas pour les deux groupes de marchands ? Autant de questions auxquelles M. Brunner eut été bien inspiré en donnant une réponse.

Notons, en outre, que Louis Surlet, dont le crédit fut grand, à Liège vers cette époque, et dont l'attitude favorable aux drapiers est connue, pourrait bien avoir appartenu lui-même au groupe des halliers. Ne faut-il pas voir en lui, un de ces personnages qui, dans les époques troublées, demandent à la plèbe de leur faire une popularité, de les aider à se hisser au pouvoir ? Cela ne serait pas sans

---

eux-mêmes leurs produits (p. 159). Ce que l'on peut reprocher à Kurth, c'est de ne pas avoir distingué nettement la clientèle de ces deux groupes de personnes.

(1) BRUNNER, o. c., p. 242-244. Ce texte ne brille pas par sa clarté. En lisant le paragraphe : « Vroeger zagen we, etc. », on a l'impression que les halliers faisaient teindre en Italie la laine et les étoffes qu'ils recevaient de Flandre et d'Angleterre, alors que, cinq lignes plus bas, il semble dire que les teinturiers se trouvaient sur place, à Liège même et que les halliers leur fournissaient la matière première.

(2) BRUNNER, o. c., p. 250, « Behalve de personen, die huu hoofdbron van bestaan zochten in den export, had men in de steden nog degenen, die alleen produceerden voor de plaatselijke markt ».

(3) Stanislas BORMANS, *Le bon métier des drapiers, recherches historiques*, dans *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, IXe année (1867), pp. 87-232.

GOBERT, o. c., t. I, p. 428.

donner un certain poids aux conclusions de Kurth (1).

M. Brunner note, ensuite, l'entrée de la principauté dans la sphère d'influence de la Gueldre (2). C'est un fait de première importance, et cela marque le début d'une longue suite de rapports dont les traces se perçoivent encore très aisément en plein XVIe siècle.

Grâce, surtout, aux travaux de Kurth, la personnalité de Henri de Dinant est très bien mise en relief. Alors que Kurth, après avoir vu en Henri de Dinant, le précurseur de la démocratie, a fini par n'y voir que l'âme de la lutte du patriciat contre l'échevinage (3), Brunner note l'antagonisme de deux partis, les « populares » et l'Elu, ce qui est, je pense, la vraie manière d'envisager les choses.

Après la fusion « samensmelting » des deux groupes de la Cité, les « populares » ne pouvaient manquer de s'unir contre le prince et le Chapitre. Henri de Dinant fut leur chef, et par là même, un précurseur de la démocratie.

L'occasion du conflit fut l'intervention de la principauté dans la lutte entre les d'Avesnes et les Dampierre. Henri de

---

(1) KURTH, *La Cité de Liège au moyen âge*, t. 1 (1909), p. 159, note 5, écrit : « Un autre patricien, Louis Surlet, meurt en Angleterre » (HEMRICOURT, *Guerre*, 231). N'appartient-il pas à la famille de celui dont nous nous occupons ci-dessus?

A propos des Surlet, cf. Léon NAVEAU DE MARTEAU, *La famille des Surlet*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLV (1920), pp. 15-60. « Louis Surlet fut tué, en 1233, dans un combat près d'Ampsin, et reçut la sépulture à l'abbaye de Saint-Jacques » (p. 16, texte et note 1).

(2) BRUNNER, o. c., p. 249.

(3) Kurth écrit, en 1905 : « Le mouvement démocratique auquel présida Henri de Dinant ». cf. *Les origines de la commune de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXV (1905), p. 324. En 1907, il écrit : « Henri de Dinant fut un précurseur de la démocratie, s'appuyant exclusivement sur les masses populaires. », cf. *Recherches sur Henri de Dinant* dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire* (1907), pp. 512-513. Il écrit, en 1908 : « Henri de Dinant n'est pas le père de la démocratie, il n'a pas inauguré, dans sa ville natale, la guerre des classes, il s'est appuyé sur la Cité entière, et non sur les seuls », cf. *Henri de Dinant et la démocratie liégeoise*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire* (1908), p. 401. L'année suivante, il écrit : « Il serait excessif de voir en lui le créateur de la démocratie liégeoise, mais il en a été, dans tous les cas, le précurseur, et il en a rendu possible l'avènement ». cf. *La Cité de Liège au moyen âge*, t. I (1909), p. 215.

Dinant se mit en travers de la politique de l'Elu et empêcha les milices liégeoises de quitter le pays (1).

On pourrait disserter longuement sur les mobiles de son action.

Voulut-il, comme le croit M. Brunner, rendre la capitale autonome, à l'instar des villes d'Italie et du Rhin ? C'est possible, mais il faudrait le prouver (2).

M. Brunner affirme, et je serais porté à le croire, que Henri de Dinant chercha à sauvegarder les intérêts des halliers, que la fermeture du marché de Bruges aurait gravement lésés dans leurs transactions avec l'Angleterre, si importantes à ce moment (3). Cette opinion n'est nullement en contradiction avec les théories politiques du tribun, même si l'on admet qu'il fut acheté par la comtesse de Flandre pour entraver les négociations de Jean d'Avesnes à Liège (4).

Il est, toutefois, un fait que ni Kurth ni Brunner n'ont signalé. C'est que Henri de Dinant, en empêchant l'intervention de la principauté en faveur du Hainaut, qui lui était inféodé, faillit rendre illusoire ce lien féodal et, du point de vue de la politique extérieure, contribua ainsi à affaiblir la position du pays en face des seigneurs lotharingiens, en particulier du Brabant. Tout préoccupé des affaires internes de la Principauté, il négligea d'assurer la situation de l'Etat liégeois vis-à-vis de ses compétiteurs séculaires. En cela, il est bien un précurseur. Il inaugure le système politique des démocrates qui, deux siècles plus tard, devait être si fatal à son pays.

---

(1) BRUNNER, o. c., pp. 252-253.

(2) BRUNNER, o. c.. pp. 253.

(3) BRUNNER, o. c., p. 253, nº 1. L'auteur a tort d'exclure totalement les motifs d'ordre moral et politique. Regrettons qu'il n'aît pas cru nous indiquer d'une manière plus précise la source à laquelle il se refère pour ce qui concerne la fermeture éventuelle du marché de Bruges.

(4) Contrairement à l'opinion de Foullon, *Historia Leodiensis*, t. I, p. 350, qui croit que Henri fut acheté par Marguerite de Flandre, Kurth croit que Henri « défendait les intérêts de la démocratie. . » et que « ce caractère fondamental de son opposition ne serait en rien altéré... même s'il avait accepté l'or de celle-ci (Marguerite de Flandre) pour faire échec aux négociations de Jean d'Avesnes ». KURTH, *Recherches sur Henri de Dinant*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire* (1907), pp. 489-490.

En terminant cet examen critique du travail de M. Brunner, nous nous demandons s'il ne faudrait pas voir dans ses conceptions générales une sorte de reflet de ses idées en ce qui concerne l'histoire de la principauté d'Utrecht. S'il s'est orienté vers l'étude de notre passé, n'est-ce pas parce qu'il y remarquait certaines analogies avec celui de son pays ? Question intéressante, mais que nous n'avons nulle envie de résoudre ici.

En dépit des lacunes que nous avons été amenés à signaler, reconnaissons que l'œuvre de M. Brunner, d'une lecture attachante, se recommande par son originalité, pour l'étude de notre treizième siècle surtout. L'explication que l'auteur nous donne des évènements, basée sur la dualité territoriale, administrative, économique et sociale de la Cité, explication qui met en lumière l'action des facteurs économiques sur le développement politique interne du pays, mérite, en tous points, une attention bienveillante.

L'absence quasi complète de tout travail d'approche a empêché l'auteur de l'étayer par des preuves absolument convaincantes.

Il nous a cependant donné de cette période de notre passé une très vivante synthèse dont la publication, en orientant les recherches sur des voies encore inexplorées, rendra aux études d'histoire liégeoise le plus signalé service.

GEORGES BONHOMME.

Causeries du dimanche.

Du 12 janvier au 2. mars, ont eu lieu, au Musée de la Maison Curtius, quai de Maestricht, n° 13, les causeries ci-après indiquées :

Dimanche 12 janvier : M. Léon-Ernest HALKIN. *L'inquisition au Pays de Liège.*

Dimanche 19 : M. Paul HARSIN. *Un révolutionnaire liégeois : J. N. Bassenge.*

Dimanche 26 : Comte Joseph DE BORHGRAVE D'ALTENA. *L'art dans le Limbourg* (avec projections).

Dimanche 2 février : M. Jules DUMONT. *Essai de géographie monumentale pendant le moyen âge* (avec projections).

Dimanche 9 : M. Guillaume HENNEN. *Le Tribunal des XII lignages aux XIVe et XVe siècles.*

Dimanche 16 : M. René LESUISSE. *Œuvres certaines du sculpteur liégeois Jean del Cour* (1627-1707) (avec projections).

Dimanche 23 : M. Fernand SACRÉ-TURIN. *Une visite à l'église Saint-Martin* (avec projections).

Dimanche 2 mars : M. Eugène POLAIN. *Un conte populaire. Etude de folklore.*

Ces causeries fortement documentées, ont attiré dans notre salle de séances un auditoire extrêmement nombreux qui les a écoutées avec la plus grande attention. Le succès, toujours croissant, de cette institution, dûe à l'initiative et au dévouement de notre cher vice-président, M. Florent Pholien a, tout comme les années précédentes, contribué à donner au public la plus haute idée du développement et de l'extraordinaire vitalité de notre vieille Société.

Avis.

Les cotisations pour 1930 seront, incessamment, mises en recouvrement. Elles s'élèvent, pour tous les membres indistinctement, à fr. 30,60. Dans le triple but de simplifier les écritures, de diminuer les frais et de réduire le travail laborieux de l'encaissement, nous recommandons instamment le virement à notre compte CHÈQUES POSTAUX : INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGOIS N° 125804. Dans ce cas, le montant des cotisations n'est que 30 francs. *Le Trésorier,* Fernand SACRÉ.

* * *

Les membres de l'Institut archéologique liégeois qui voudraient se procurer un insigne en argent, au prix de 25 francs, pourront s'adresser à M. F. Sacré, trésorier, 28, Mont Saint-Martin, Liège.

* * *

Le Bureau de l'Institut archéologique liégeois croit nécessaire de rappeler aux auteurs qui rédigeront des articles pour le *Bulletin* ou la *Chronique* l'avis inséré dans le n° 6 (XXe année, 1924), ainsi que dans les nos 5 (XVIIIe année, 1927) et 1 (XXe année, 1929) de la *Chronique.*

Il les informe, à nouveau, de ce qu'ils auront à fournir un manuscrit définitif : les remaniements de textes et de notes, les modifications ou adjonctions de clichés entraînant des suppléments sérieux de main d'œuvre typographique, les frais occasionnés de la sorte seront, entièrement, mis à leur charge. Il en sera de même des couvertures, avec ou sans titre, des tirés-à-part que les auteurs pourraient désirer.

Ces mesures doivent être prises pour éviter les abus, et, en même temps, pour diminuer le coût, de plus en plus élevé, de nos publications.

21me ANNÉE, No 2. MARS-AVRIL 1930

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 Fr. PAR AN
pour les personnes qui
ne sont pas membres
de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne
la *Chronique*,
s'adresser au Secrétariat
de l'Institut archéologique
liégeois
Maison Curtius.

Procès-verbal de la séance du 31 janvier 1930.

La séance est ouverte à 5 h. 15, sous la présidence de M. Brassinne, président.

39 membres sont présents.

4 membres se sont fait excuser.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de décembre.* — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre, qui est approuvé sans observation.

II. *Correspondance.* — Il communique, ensuite, la correspondance adressée à l'Institut depuis sa dernière séance, notamment une lettre de M. M. De Puydt, remerciant ses collègues pour la manifestation dont il a été l'objet, et leur exprimant sa profonde gratitude.

III. Communication de M. G. Hennen : *Notes sur l'histoire économique du Pays de Liège jusqu'au XVe siècle.* — M. le Président félicite et remercie M. Hennen pour sa très intéressante communication, laquelle donne lieu à un échange de vues entre MM. Peny, Harsin, Sacré et Silverijser.

IV. *Election de membres associés.* — L'assemblée procède, ensuite, à l'élection de membres associés. Sont élus: MM. le notaire Naveau, le professeur Hubaux et André Gheur.

V. *Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés : MMlles Thérèse et Joséphine Odenbach, 37, rue du Calvaire, à Liège.

VI. *Nomination d'un conservateur-adjoint.* — Avant de procéder à cette nomination, M. le Président donne lecture d'une lettre que M. Louis Fraigneux, échevin des Beaux-Arts de la Ville de Liège, lui a adressée, et dans laquelle il le prie de demander à la Commission de l'Institut de renoncer à son projet de nommer un conservateur-adjoint, ou, tout au moins, de surseoir à toute décision, parce qu'il a envisagé la nécessité de donner à M. Servais une aide qui allégera sa besogne.

M. le Président rappelle les différents articles de nos statuts et de la convention intervenue avec la Ville de Liège, desquels il ressort formellement que c'est à l'Institut seul qu'il appartient de nommer ses conservateurs-adjoints de même qu'il lui appartient de présenter le conservateur et, à fortiori, l'aide au conservateur.

Un échange de vues a lieu entre différents membres de l'assemblée et du Bureau.

L'assemblée se déclare d'accord pour reconnaître que la demande de M. Fraigneux constitue une tentative d'atteinte à la souveraineté de l'Institut, et adopte, à l'unanimité, le texte de la réponse qui sera adressée par le Bureau, au nom de l'Institut, à M. l'Echevin des Beaux-Arts.

M. le Président propose, dès lors, de passer outre, et de procéder à la nomination d'un conservateur-adjoint. Il présente M. René Lesuisse comme candidat du Bureau.

M. Servais déclare cette candidature n'est pas la sienne pour l'instant, que, pour certains motifs, il ne votera pas pour M. Lesuisse, qu'il a, d'ailleurs, déjà fait part de sa résolution aux membres du Bureau, et que, dans le cas où celui-ci serait élu, il se verrait dans l'obligation de donner sa démission.

M. Laloux, en suite de cette déclaration, propose à l'Institut de surseoir à cette nomination jusqu'à la prochaine échéance, espérant que, d'ici-là, l'incident soulevé par M. le Conservateur sera clos. Mise aux voix par M. le Président, cette proposition est adoptée à la majorité.

VII. *Affaires diverses.* — M. le Président donne lecture d'une lettre adressée par M. l'avocat Piette, au nom de M. Wéry, dans laquelle celui-ci met l'Institut en demeure de lui restituer le mobilier de la tombe de Bois-Borsu.

Il propose de répondre à M. l'avocat Piette que, s'il y a eu dépôt, comme il le prétend, M. Wéry doit être en possession d'un reçu : que, dans ces conditions, l'Institut réclame le reçu. Adopté.

M. le Président dépose sur le bureau deux manuscrits pour le prochain *Bulletin* :

1. Manuscrit de M. Polain : " *La vie à Liège sous Ernest de Bavière* ".
   Sont nommés rapporteurs : MM. Lahaye, Magnette et Brassinne.
2. Manuscrit de Mlle Louis : " *Léonard Defrance, peintre liégeois* ".
   Sont nommés rapporteurs : MM. Peny, Gobert et Brassinne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Procès-verbal de la séance du 28 février 1930.

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Brassinne, président.

41 membres sont présents.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de janvier.* — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier.

M. Servais demande qu'il soit ajouté au dit procès-verbal qu'il avait informé ses confrères du Bureau, avant la séance, de son intention de démissionner s'il était procédé, à cette séance, à la nomination comme conservateur-adjoint de M. Lesuisse. Il donne lecture d'une lettre adressée au secrétaire à ce sujet. Il sera tenu compte de cette remarque.

II. *Correspondance.* — M. le Secrétaire communique, ensuite, la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, notamment :

Une lettre du bibliothécaire de la ville de Reims informant l'Institut de ce qu'il n'avait pas encore reçu la collection des Bulletins lui promise en 1921.

Une lettre de M. l'avocat Grégoire annonçant qu'il était empêché de se rendre à la réunion fixée par le Bureau au sujet de l'affaire Hénaux.

Une lettre de la Ville de Liège demandant à l'Institut de reporter au vendredi de chaque semaine le jour de fermeture des musées Curtius et d'Ansembourg, et de prolonger la durée d'ouverture de ces deux musées les dimanches et les jours fériés.

III. *Election de membres associés.* — Mlles Joséphine et Thérèse Odenbach sont, à l'unanimité, élues membres associés de l'Institut.

IV. *Rapports des secrétaire, trésorier et conservateur sur l'exercice 1929.* — MM. les Secrétaire, Trésorier et Conservateur communiquent successivement leurs rapports. M. le Président les remercie.

M. Ghilain fait observer que la Commission des finances ne s'est pas encore réunie pour l'approbation des comptes du trésorier. Cette régularisation aura lieu prochainement.

M. Polain fait remarquer que, trop souvent, des objets anciens liégeois exposés dans des ventes partent à l'étranger ou hors-ville, alors que leur achat s'imposerait pour le musée.

M. le Président souligne cette judicieuse remarque, malheureusement les subsides que nous accorde la Ville sont absolument insuffisants ;

nous ne disposons que de deux mille francs par an seulement, autant dire que nous ne disposons de rien du tout.

M. le Président remercie MM. Pirlet et Lesuisse pour le travail qu'ils ont effectué en dépouillant des collections de monnaies léguées par feu Maurice Gérimont.

V. Communication de M. le Comte de Borchgrave d'Altena : « *Notes et documents inédits pour servir à l'histoire de l'art mosan* » (avec projections. – M. le Président remercie et félicite M. le Comte de Borchgrave pour sa très intéressante communication.

En suite de celle-ci, il propose l'organisation d'une excursion à Tongres, aux châteaux de Hex et des Vieux-Joncs.

VI. *Présentation de membres associés.* – Sont présentés en qualité de membres associés : M. Jean Raymond, à Yvoz-Ramet ; Mlle Suzanne Gevaert, Château d'Ordange, à Jemeppe-sur-Meuse.

VII. *Présentation de candidats pour la place de conservateur-adjoint.* – Outre la présentation de M. Lesuisse, faite à la précédente séance, M. le Président communique une lettre de Mlle Van Heule présentant également sa candidature.

M. Hamal remet au Bureau, à l'appui de cette candidature, une présentation signée de 24 membres effectifs.

M. C. Fraipont propose de voter la nomination par acclamation à la présente séance.

M. Polain fait observer que la nomination n'est point prévue à l'ordre du jour, et qu'il ne peut y être procédé par acclamation.

M. le Président confirme cette observation et annonce que la nomination figurera à l'ordre du jour de la séance de mars.

M. Lesuisse demande la parole au sujet de l'interpellation de M. Servais; vu l'heure avancée, sur la propositiou du président, il y renonce.

VIII. *Affaires diverses.* – M. le Président annonce à l'assemblée que la manifestation projetée en l'honneur de M. Gobert aura lieu le 23 ou le 30 mars, et que M. Félix Magnette, pro-président de l'Institut, a été appelé à la présidence du Comité organisateur.

Les membres de l'Institut recevront une invitation.

M. Polain fait part de ce qu'au cours des travaux effectués, en ce moment, au pont d'Amercœur, on a découvert les assises d'une ancienne tour de la porte d'Amercœur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Le nouveau blason de Liège.

Dans le t. LI (1926) du *Bulletin*, nous avons reproduit le texte du diplôme royal accordant à la Ville de Liège son blason officiel : l'écu au Perron, surmonté d'une couronne

murale, et orné des insignes de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre italienne.

Récemment, la Yougoslavie a décerné à notre Cité la Médaille militaire pour la bravoure. De ce chef, un nouveau diplôme officiel a dû être sollicité du Ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène. Il représente le susdit écu qu'à partir de janvier-février 1930, nous reproduisons, agrémenté des trois insignes, en tête des fascicules du *Bulletin* et de la *Chronique*.

FLORENT PHOLIEN.

Découvertes faites pendant les travaux en cours place Saint-Lambert.

Il ne fallait pas s'attendre à ce que ces travaux, entrepris entre le terre-plein de la place Saint-Lambert, (au niveau de l'ancien kiosque à journaux) et le grand bazar, nous amènent des découvertes sensationnelles au sujet de la cathédrale Saint-Lambert; ces travaux se font en dehors de l'emplacement de la cathédrale proprement dite.

Il ne s'ensuit pas, loin de là, que ces travaux aient été dépourvus d'intérêt au point de vue archéologique. Des fondations diverses ont été mises au jour. Les plus intéressantes sont, sans contredit, celles trouvées à peu près à la limite des places Foch et Saint-Lambert. Elles consistent en deux massifs découverts à 2 m. 20 de profondeur et reposant, 80 cm. plus bas, chacun sur une cinquantaine de pilotis de chêne et de bouleau de deux mètres de long. Ces massifs, non parallèles, sont liés par un mortier très dur et très blanc, contenant une grande quantité de chaux. La présence des pilotis s'explique par la nature du terrain qu'ils traversent. Ce sont des poches de limon verdâtre isolées dans le limon jaune que l'on voit ailleurs. Elles proviennent, vraisemblablement, d'infiltrations. Les pilotis n'ont pas dû servir à grand chose, puisqu'ils ne reposent pas sur le gravier. La résistance de l'ensemble a surtout résidé dans la maçonnerie formant une masse très solide, grâce à l'excellent mortier employé. Ces substructions ont dû servir de base au « beau portail » de notre cathédrale.

Plus au sud, nous avons pu voir deux murs parallèles,

en direction est-ouest, dont l'un est, vraisemblablement, le mur sud du préau du cloître de la cathédrale réservé aux tréfonciers; l'autre, avec les pans de fondations qui lui étaient perpendiculaires, nous montre l'emplacement des compteries de Saint-Lambert et, peut-être, celui du jubé de la chapelle des Flamands.

Deux tombeaux en maçonnerie ont été découverts. L'un paraissait dater de la fin du XVe siècle. Il contenait le corps d'un personnage, dont le vêtement était encore, en grande partie, conservé (1). On a pu en reconnaître toute la partie supérieure recouvrant la poitrine et les épaules; la forme en était très visible avec les coutures des emmanchures et un petit col à forme très particulière. Les parements des poignets, des manches étaient entiers aussi, pourvus de pointes d'étoffe très longues et fort élégantes. Des chaussures, enfin, étaient visibles, les semelles et un ourlet de cuir qui rattachait ces derniers à la partie supérieure d'étoffe, qui avait disparu. La forme de ces semelles, fort larges, camardes du bout, permettait de les dater exactement de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe. L'autre, peint en rouge à l'intérieur, peut être du XIIe siècle, ne contenait plus que des ossements désagrégés. Aucun objet ne se trouvait dans ces tombes.

Deux puits comblés ont aussi été mis au jour. L'un a été comblé au moyen de matériaux provenant de la démolition de la cathédrale. J'ai pu en retirer des segments de trois types différents de nervures de voûtes, des niches et un bénitier en marbre. Le tout a été transporté au Musée Curtius.

En stratigraphie, on a pu voir une couche de bois brûlé uniformément répandue à un mètre environ de profondeur, et, sous cette couche, à certains endroits, un double pavement de carreaux de terre-cuite.

A 2 m. 60 du niveau de la place, on rencontre une couche contenant de nombreux fragments, très petits, de poterie rouge et, à 4 m. environ, une couche contenant des fragments de charbon de bois. On aurait pu espérer trouver, à ce

(1) Les notes concernant les vêtements de cet ecclésiastique m'ont été aimablement communiquées par l'architecte C. Bourgault.

niveau, de l'industrie néolithique, un fond de cabane. Mais, ni l'observation patiente, ni l'assiduité aux recherches n'ont pu rien amener de ce genre. Un peu de poterie décomposée, et un fragment de bois de cerf sont tout ce qu'on a pu v découvrir.

Les travaux de détournement de la conduite du gaz, au travers du terre-plein de la place Saint-Lambert, ont montré des fondations vraisemblablement notgériennes. Sous la ligne du pavement rosé, on a pu voir deux murailles nivelées par celui-ci, donc plus anciennes.

RENÉ LESUISSE.

Le « Herdjiedje » d'Alleur aux XVe et XVIe siècles. Aperçu de la vie rurale au temps jadis.

A l'exemple des corporations des métiers des villes, les fermiers des villages constituèrent, eux aussi, des associations, parmi lesquelles le « herdjièdje common ».

Cette association avait pour but de confier, à un des habitants du village, la garde des bestiaux conduits, en commun, en pâture. Celui qui assumait cette charge était appelé « herdji » (sans doute du flamand herder = pâtre). L'organisation de cette pâture en commun fut nommée « herdjièdje ».

Ces associations communales existaient un peu partout, mais surtout là où les terrains communaux étaient particulièrement étendus, comme dans les Ardennes et dans le Limbourg hollandais où les terrains communaux s'étendaient le long de la Meuse. Ainsi, à Bolland, nous avons trouvé des traces d'un « herdjièdje » communal, tout comme à Alleur.

Jadis, ici, comme maintenant encore dans le Limbourg hollandais, le « herdji » se trouvait, chaque jour, à une heure déterminée, à un endroit fixé, accompagné de ses chiens de vacher, qui avaient été dressés autrement que les chiens de berger. Au moment réglementaire, le « herdji » sonnait du cor ou de la corne, pour annoncer son départ.

A ce signal, on ouvrait les portes des étables, les vaches étaient détachées et envoyées dans la cour de la ferme. Au passage du « herdji », qui sonnait du cor près de chaque

maison, les vaches venaient se joindre à son troupeau qui était conduit sur la pâture communale et sur celles des particuliers dont il pouvait profiter.

Le « herdji » surveillait son troupeau, couché, parfois, mollement sous un arbre, comme le faisait le berger de Hombroux, sous le « djèyi » (noyer) du « berdji », qui existe encore, dans la tradition, sous la forme d'un lieu-dit.

Le temps de la pâture terminé, le « herdji » sonnait du cor, et les bêtes venaient se grouper au point de départ d'où le retour se faisait, en cortège, par le chemin ordinaire; à chaque ferme, les vaches, reconnaissant leur chez soi, rentraient et prenaient, à l'étable, leur place habituelle.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il était bon, semble-t-il, de rappeler ce qui, en fait de « herdjièdje », se pratiquait dans la province de Liège, et se pratique, actuellement encore, dans le Limbourg hollandais, et peut-être même ailleurs.

Les fermiers d'Alleur-Hombroux, qui connaissaient les corporations de métiers de Liège et, peut-être aussi, les « herdjièdjes » déjà existant ailleurs, résolurent d'organiser, eux aussi, leur « herdjièdje ».

Il doit avoir été établi après 1338, parce que, jusqu'à cette date, Hombroux et Alleur n'étaient pas unis. L'union n'eut lieu, en effet, que vers 1338, quand Adolphe de la Marck la décréta pour ne plus avoir qu'une seule et même cour de justice et des plaids généraux communs.

Ces plaids généraux, où furent organisés les « herdjièdjes », se tenaient, sans doute, ou lieu-dit « du tilleul », aux confins des deux « villes », ainsi qu'étaient dénommées les localités réunies.

L'organisation doit dater de l'épiscopat d'Arnold de Hornes ou des années immédiatement postérieures. Ce qui permet de le supposer, c'est que les amendes prévues par le réglement sont en florins Arnoldus. La plus grosse s'élève à un florin, les autres sont de 28 ou de 56 sols (1/4 ou 1/2 florin).

Tous les fermiers étaient obligés de s'affilier au « herdjièdje » et de payer une certaine somme, fixée d'après le nombre de têtes de bétail de chacun, comme salaire du « herdji ».

Les défections, assez rares au commencement, firent sentir la nécessité de mesures coercitives que nous fait connaître le plus ancien document connu et conservé. Ce texte, daté de 1460, est rédigé sous une forme qui mérite d'être notée.

Le Règlement de 1460. (1)

Anciennes graphies et vieux mots. Un mot fréquemment employé est « ahan », dans le sens de pâture, fourrage. Il peut aussi signifier herbe, légumes ; « ine ahenire » est un potager.

Il se pourrait que, dans le mot « ahan », le h remplace un s primitif : « as » = « aes » flamand est resté dans : « lokaes » (appat); Le mot serait apparenté à « esca » latin et « eeten » (ik at, passé défini) flamand.

Les termes « wade », « à wade », « gardé à wade », sont employés dans le sens de « réservé », « interdit ». Pour indiquer qu'une terre était « à wade », on y plantait une perche surmontée d'une torche de paille ou de verdure, et appelée « houbion ».

La glandée est désignée par le mot « leuwier », qui rend bien la façon de saisir des porcs, au moyen de leurs grosses « lêb » ou lèvres.

Le document. Le réglement fut présenté, le 21 mars 1460, en séance de la cour de justice d'Alleur, et inscrit au registre scabinal. « Ce jour », dit le texte, « par devant nous mayeur et échevins d'Alleur, les maswirs, manants et sourcéans des villes d'Alleur et de Hombroux, tous ensemble, chascun por ly et por la plus grande suyte, en présence et del greit, consent et ratification de Pierlot de Loncin mayeur de la Cour, disent et exposent que certains traitiés et ordonnances avaient été ung jour passeit entre leurs prédécesseurs, lesquels là mesme ils ratifient pour être bonne et de valeur ».

C'est un petit traité d'économie rurale, où il est question, outre le « herdji », du berger et du porcher, que nous passerons sous silence, du mayeur et du « foistier » (garde-champêtre) qui doivent veiller à la bonne observation du

(1) Greffe scabinal d'Alleur, reg. nº 2, fº 6, aux Archives de l'Etat à Liége.

règlement et qui, de ce chef, ont droit aux deux tiers des amendes.

L'article premier est relatif à l'obligation pour chacun de confier ses bêtes au « herdji », sous peine d'une forte amende (un florin arnoldus) chaque fois que le délinquant mênera ses bêtes aux champs. Une moitié des amendes ira au mayeur, au garde-champêtre, l'autre servira à couvrir les frais de réparations des « voyes » (chemins).

Mais il peut arriver que certains fermiers, plus puissants, parviennent à se soustraire à cette obligation. Il est stipulé que, dans ce cas, le fermier en question sera tenu de prendre le chemin le plus court pour aller à la pâture et ne pourra traverser que les jachères des particuliers, il payera 56 ou 28 sols par terre traversée par son troupeau « parce qu'il y a wade pour lui ».

Cette clause, antérieure au réglement de 1460, est reprise en ces termes: « Toutes personnes peulent s'il leur plaist faire warder ses biesses sur ses champs seulement et plus avant niet (« niet » = pas serait un flandricisme pour « nin »?) parmy payant à herdji common delle ville le herdjièdje des biesses entierement ».

Bien des conflits éclateront par suite de cette dernière stipulation.

Les guerres de Charles le Téméraire au pays de Liège amenèrent la destruction presque totale d'Alleur et de Hombroux, (1) et, par le fait même, le « herdjièdje » fut suspendu.

Au lendemain du désastre de 1468, le « herdjièdje » était réorganisé d'après les plus anciens réglements, malgré la vive opposion des grands fermiers.

Un Procès en 1502.

« Toutes personnes qui ont été panneis (poursuivies et condamnées à une amende) doivent s'exécuter au plus tard le mois qui suit la condamnation. En cas de contravention, le mayeur fera saisir par le garde-champêtre un gage qu'il

(1) Voir, sur ce sujet, l'intéressante étude d'Emile Fairon: *La domination bourguignonne* (1468-1470), dans: *Bulletin de l'Institut archeologique liégeois*, t. XL (1910), pp. 47-64.

pourra vendre « par loy » afin de recouvrer les amendes dues. »

Cet article de l'ancien réglement, remis en vigueur après 1468, amena un conflit, qui aurait pu avoir de grandes conséquences, entre le mayeur et un fermier appelé Grossart.

Celui-ci, qui occupait une ferme du Val-Benoit, se refusait à payer les amendes qu'il devait.

Le mayeur hésitait à user de son droit de saisie, car Grossart passait pour avoir des amis influents à Liége.

Ce que voyant, trois chefs du «herdjièdje» lui demandèrent d'agir, « lui promettant de luy pourteir quitte les empay » c'est-à-dire de l'indemniser de tous les dommages qui pourront en résulter. D'ailleurs, tous les fermiers approuvent cet engagement que le mayeur a soin d'acter.

Le garde-champêtre fit saisie sur un cheval « parce que point ne voleit faire herdier ses bestiales avec les aultres des maswirs et sourceans ».

Grossart s'adressa alors au tribunal des XXII, pour protester contre la saisie.

Il en obtint un mandement au « grand Willem », forestier d'Alleur, lui ordonnant de rendre le cheval confisqué.

Alors, « pour éviter procès et discors », les membres du « herdjièdje » déclarent que « le dit panneis doit avoir réparation de son pain », mais, de son côté, le plaignant renoncera à toute action contre le forestier et ceux qui l'ont fait agir, « et le plaignant les at bonnement quitté sans pour cela les pourvoir jamais y rien demander ».

D'autre part, il fut décidé que l'affaire serait jugée à l'amiable, par devant gens de bien.

On finissait par où on aurait dû commencer!

Il semble bien que Grossart, satisfait de son triomphe, et beau joueur, fit des concessions au « herdjièdje ».

En tous cas, pendant plus de 25 ans, il ne fut plus question de rien.

Dernières Années.

Le 9 juillet 1529, comparaissaient devant la cour échevinale d'Alleur, en présence du mayeur Sternolet: Jehan Huwechon, d'Alleur, Antoine, de Hombroux, Ernou Corné-

lis et Bastin, le mârli d'Alleur, qui, « pour eux et pour tous les maswirs de la haulteur », vinrent déclarer qu'ils avaient commandé à Warnot, fils de Jehan Grossart, de Hombroux, de faire herdji ses bêtes avec les autres bêtes (à cornes) de la commune, ainsi que le portent les « ordonnances et entrefaictes des embedeux villes d'Alleur et de Hombroux que nous salvons et wardons ».

Le fermier de Hombroux ne se crut pas obligé de respecter les concessions faites autrefois, et fit faire un « adjour » (citation) pour s'opposer au « command »; les membres du « herdjièdje » rispostèrent par un « adjour » par devant la cour échevinale.

Lors de la discussion, les partisans du « herdjièdje » firent valoir les anciens réglements et les faits antérieurs.

Le fermier fut autorisé à faire valoir ses arguments.

La querelle ne s'envenima pas. Grâce à l'intervention du mayeur, la séance du 15 juillet suivant fut une séance de conciliation. Les membres du « herdjièdje » renoncèrent au procès, mais pas à leur bon droit!

A la demande du fermier, cette renonciation fut actée au procès-verbal, mais, sentant la portée d'un tel précédent, les membres du « herdjièdje » protestèrent en disant que « si de ce jour en avant l'on usoit contre et au préjudice de leurs entrefaictes, records de jugements, ils en poursuivraient leur droit et intérêt de sorte que eulx trouveront à Conseil ».

Telles furent les dernières manifestations d'activité du « herdjièdje » d'Alleur. Il est probable que, de guerre lasse, ses partisans le laissèrent tomber.

Ce qui l'atteste, c'est que, à dater de cette époque, on trouve souvent mention d' « enclos », sans doute prairies cloturées de haies, telles que les grands fermiers en avaient établies pour leurs troupeaux.

Abbé Jean CEYSSENS.

---

(1) Greffe scabinal d'Alleur, reg. no 4, fo 117-119, aux Archives de l'Etat à Liège.

Quelques notes concernant un Belge illustre du XVIIe siècle : Godefroid Wendelen (1580-1667)

Dans une étude consacrée à Wendelen en Provence (1), L. de Berlue Perussis s'exprimait comme suit : « N'écrivons pas le nom de Charles Ruelens sans saluer en la personne du savant conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles, le chercheur le plus autorisé et le plus avenant, un vrai Tamizey de Larroque d'au delà de la frontière. Pris d'une particulière sympathie pour la physionomie de Wendelen, il a longtemps recueilli, à travers ses recherches de chaque jour, tout ce qui se rapportait à cet illustre oublié. Nous espérions qu'il nous donnerait, à la fois, la biographie définitive de son grand compatriote et les épaves de son œuvre. Les circonstances en ont autrement décidé. Des travaux considérables, dans lesquels il était engagé antérieurement, et sur lesquels sont venus se greffer des impédients de santé, l'ont contraint, à son cœur défendant, d'abandonner cette entreprise. Ce n'a été, toutefois, qu'après s'être assuré qu'un autre la reprendrait, en toute compétence, et la mênerait à bien. Le continuateur de M. Ruelens sera M. C. le Paige, le célèbre professeur de l'Université de Liège, qui déjà, de son côté, avait beaucoup colligé sur Wendelen. Charles Ruelens lui a confraternellement abandonné ses propres matériaux, et il nous écrit avec sa noble modestie, que des mains plus dignes que les siennes élèveront à notre illustre Wendelen le monument qu'il attend depuis deux siècles. »

De fait, le chevalier le Paige publia sur Wendelen une étude intitulée : *Un astronome belge du XVIIIe siècle* (2), ainsi que des *Notes pour servir à l'histoire des mathématiques dans l'ancien Pays de Liège* (3), où il s'occupait encore de notre auteur.

Cependant, M. Tamizey de Larroque attendait davantage,

(1) *Annales des Basses-Alpes,* t. IV (1889-1890), p.182.
(2) Bruxelles, 1890.
(3) *Bulletin de l'Institut archeologique liégeois,* t. XXI (1888), p. 506.

car il écrivait (1) : « Monsieur le Paige a l'intention de revenir sur ce sujet dans une monographie très développée et telle que nous la promettait le très regretté M. Charles Ruelens ».

M. le chevalier le Paige avait dû renoncer, lui aussi, à ce projet, et il nous avait demandé de reprendre le travail, sans, toutefois, nous communiquer ni ses notes, ni celles de M. Ruelens, si bien que tout reste à faire.

L'histoire des sciences étant un des plus beaux chapitres de l'histoire de l'esprit humain, nous ne reculerons pas devant cette tâche ardue.

Wendelen ayant laissé le souvenir d'une activité prodigieuse dans tous les domaines, on entrevoit les difficultés qu'elle présente.

Il ne paraîtra donc pas étrange aux lecteurs de la *Chronique archéologique* que nous tardions à publier un travail d'ensemble sur cet illustre astronome belge.

La raison principale de ce retard est, que l'on a, jusqu'ici, recherché vainement les travaux astronomiques, que les premiers biographes de Wendelen, Valère André (2) et François Sweerts (3) signalaient comme devant encore paraître, et qui sont demeurés manuscrits.

Or, ces travaux introuvables, nous venons de les découvrir aux Archives de l'Etat à Bruges.

Nous avons signalé déjà (4), l'intérêt que présenterait, pour l'histoire de l'astronomie, la publication de ces manuscrits, et nous nous proposons d'en donner le contenu à l'occasion de l'Exposition de Liège.

Quand nous les aurons édités, nous ferons paraître le travail d'ensemble concernant le fameux polygraphe.

---

(1) *Collection des documents inédits de l'histoire de France*, Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, t. I et VII, p. 158, note 2.

(2) Le biographe Valère André signale, dans sa « *Bibliotheca belgica* », comme devant paraître encore, *Eudoxus seu de motu fixarum*, ainsi que *Theoricae planetarum novae*.

(3) F. Sweerts nous fait savoir, par son « *Athenae belgicae* », que Wendelen se propose d'éditer *De constantia motus siderei*, qui n'est autre que l'Eudoxus, ainsi que *De solis et lunae motibus aeternis*.

(4) *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, t. XLVII (1927), pp. 77-80.

Contentons nous de donner, ici, quelques notes relatives à l'une ou l'autre science à laquelle ce savant a consacré ses moments de loisir.

M. J. Gessler a fait connaître des *Remèdes contre la peste*, recueillis par G. Wendelinus (1).

Si nous examinons le texte latin, édité par notre confrère, nous constatons qu'il s'agit de la peste à bubons, caractérisée par l'apparition de ganglions lymphatiques engorgés, ou bubons, à la partie inférieure et interne de la cuisse, au cou ou aux aisselles.

On voit, de même, que le curé de Geet-Bets, G. Wendelen, distingue deux cas de forme bubonique : celui de bubons faisant saillie et celui de bubons rentrants.

Le remède conseillé par le savant curé diffère d'après les cas.

Evidemment, au XVIIe siècle, l'empirisme dominait la science médicale. On croyait connaître toutes les propriétés curatives des plantes dont on devait apprendre à étudier, plus tard, les principes actifs. La science bactériologique (2) n'étant pas née, il fallait, cela va sans dire, s'attendre à voir prescrire des remèdes empiriques.

Wendelen fréquentait l'espagnol Trevisius, célèbre médecin de la Cour de Bruxelles, si bien que, dans cette note latine, nous rencontrons une directive donnée par des représentants de la science espagnole en matière médicale. Hâtons-nous d'ajouter que Wendelen n'a pas des idées préconçues en science médicale. Il n'est pas exclusivement partisan des idées de l'école de Cnide, qui ne veut entendre appliquer que la thérapeutique par médicamment, ne songeant jamais à prescrire un régime comme le feraient les partisans de l'école de Cos. On sait comment ces deux écoles de l'Asie-Mineure, il y a plus de deux mille ans, étaient en conflit. Wendelen sait opérer les distinctions nécessaires.

---

(1) *Chronique archeologique du Pays de Liège,* XVIe année (1925), pp. 49-52.

(2) Actuellement, le traitement curatif est la sérothérapie. Un des élèves du célèbre Pasteur, Yersin, découvrit, en 1894, le microbe pesteux appelé bacille d'Yersin. C'est encore Yersin qui, le premier, prépara le sérum antipesteux qu'on injecte sous la peau.

M. Gessler nous laisse perplexe quand, dans sa note relative à « consiligo », il traduit ce mot par « pulmonaire », d'après Forcellinus.

Ce n'est pas chose facile que d'identifier le « consiligo ». Heureusement que Wendelen nous donne le nom vulgaire de cette plante « viercruydt », qui nous met sur la voie.

L'ouvrage magistral du savant hollandais Geert van Wijck(1) nous a permis de nous débrouiller dans la synonymie, véritable chaos avant Linné.

Il s'agit ici de l' « helleborus viridis » de nos botanistes actuels. Le mot latin « consiligo » qu'utilise Wendelen, était de nature à nous donner le change. On sait que notre botaniste Lobel, dans son ouvrage *Icones stirpium*, signale (p. 680) le « consiligo ruellii », qui est une variété de l'hellébore fétide; il signale, en outre, (p. 681) le « consiligo mathioli », qui est la rose de Noël ou l'« helleborus niger ». Mais il s'agit, ici, de l'hellébore que Lobel appelle « helleboratrum » (p.680).

Deux autres botanistes belges : Dodoens et Clusius (de l'Ecluse), l'appellent « veratrum nigrum II ».

On voit le chaos de la synonymie avant notre classement systématique.

Bref, Wendelen entend ici par « consiligo » l'hellébore verte qui croît dans nos régions.

Quand Wendelen, alors curé à Geet-Bets (1620-1633) fut affligé de la peste en 1629, on lui appliqua une décoction d'hellébore verte. Ce médicament, appliqué à temps, avait donné des résultats surprenants, ainsi qu'il appert des expériences faites à Bets et aux environs.

Wendelen invoque, à ce sujet, dans sa note latine, le cas d'un vieillard du nom de van der Eycken.

Evidemment, nous sommes tentés de nous gausser quelque peu de ces méthodes empiriques.

Combien de fois n'est il pas arrivé à nous, modernes, de décrier, par exemple, la méthode ou la pratique de l'opothérapie, connue de temps immémorial.

---

(1) H.-L. Geert van Wijck, *A Dictionary of Plantnames*, t. II (index), p. 1552, art. vierkruijdt=helleborus 5 ; t. I, p. 629, art. helleborus 5=helleborus viridis, où figurent les deux noms donnés par Wendelen : vaenkruijdt et vierkruijdt.

Or, voilà que, depuis trois quarts de siècle, depuis Claude Bernard et Brown-Sequard, on y revient. Car, qu'est-ce que l'infusion, dans le sang, d'insuline et d'adrénaline..., sinon la pratique de l'opothérapie des anciens ?

Dans cet ordre d'idées, n'oublions pas de signaler que Wendelen fut un des premiers à s'insurger contre la pratique abusive des saignées.

Wendelen aurait, aussi, rédigé un calendrier pour l'année 1631, où figure un article sur cet objet (1). Il aurait également collaboré aux almanachs de Franco Verdin, édités en 1627, 1628, 1629.

Nous serions heureux si un lecteur du présent article, ayant eu connaissance de ce fait, avait l'obligeance de nous donner quelque renseignement.

Abbé FLORENT SILVERIJSER.

Un épisode des troubles religieux du XVIe siècle à Grand-Axhe.

Il existe, aux archives de la cure de Grand-Axhe, doyenné de Waremme, un parchemin du 7 mai 1614, contenant copie du testament d'un certain Wauthier Tempier, en date du 25 juin 1604; au dos de ce parchemin, se trouvent quelques notices généalogiques sur les familles Tempier, Boux, Navea (Naveau), Tourbeur et de Longchamps. Une de ces notices, transcrite ci-après, est relative au lieu dit « Croix Wathy » ou « Arbe al Creux ». Cet arbre se trouve à l'intersection du chemin de Saives (Celles) à Grand-Axhe avec la chaussée romaine; une croix y est attachée. Cette croix avait, primitivement, été érigée sur un poteau qui a été renversé et enlevé, il y a près d'un siècle ; elle fut, alors, suspendue à un tilleul, qui se trouve en face de l'emplacement du monument qui la supportait.

Voici le texte de la notice donnant l'historique de cette croix :

---

(1) *Annales du Bibliophile belge,* nouv. série, t. I (1882), p. 34.

Les Hollandois s'étant rendus ennemis de la Foi catholique et révoltés contre leur Roi d'Espagne, qui avoit ordonné de faire l'Inquisition sainte contre les hérétiques : un jour que Wathy de Grand-Axhe était allé visiter les terres de son père vers la Chauleïe (la chaussée romaine ?) le long de laquelle il en avoit quantité, il fut rencontré des troupes hollandoises qui l'insultèrent indignement, luij se defendant comme un généreux ; des hérétiques l'environnèrent et, après beaucoup d'escarmouches, le tuèrent. On luij dressa là, pour mémoire pieuse et honorable, une croix autre que pour ceux du commun ; que les impies ont encore dans ces dernières guerres rompus par le haut où étoit la sainte croix ; et des vivendiers ou marodeurs ont cassé et emporté les ferrailles d'embas pour en tirer quelque profit vilain pour la vente ».

Suit cette autre notice, d'une écriture plus récente :

« Voilà l'histoire du vulgaire par tradition ; mais personne n'exprime le surnom. Wauthier I Tempier étoit né à la Basse à Waremme et nous ne sçavons aucun Tempier à Grand-Axhe devant luij. Son fils Wauthier II Tempier l'an 1593 septembre 2, étoit au cloître au couvent du Parc à Louvain pour être fait prestre.

L'Escripteau de la croix sûsdite est tel :

L'an XVCXXXIII jour VII^ber^ icial Wauthier fut occis.

Priez Dieu pour luij.

Cinque pour le moins Wauthier-Longchamps ont de suite possédé la cense Boden. Noël Longchamps luij a suivi ; puis Wauthier I Tempier. Vour treuverez des actes de Wauthier-Longchamps dernier, en 1539 ; il pourroit avoir eu un fils nommé Wauthier. Et aussi occis. »

Les notices qui précèdent tendent à établir que la victime de l'agression des hérétiques était un ancêtre ou un parent de la famille Tempier, sans parvenir à l'identifier.

Il m'a paru intéressant de rechercher à quel événement précis des guerres de religion cet épisode se rapporte.

Au cours du XVIe siècle, la principauté de Liège, dont Grand-Axhe faisait partie, a bien été, au mépris de sa neu-

tralité, ravagée par les troupes impériales et espagnoles, d'une part, et hollandaises d'autre part ; mais en 1533, année où eut lieu le meurtre de Wathy de Grand-Axhe, la révolution des Pays-Bas n'avait pas encore éclaté. A cette époque, l'histoire ne signale encore, en notre pays, que des prêches d'hérétiques. Ces prêches, défendus par les premiers édits de Charles-Quint sur le fait des hérésies, se tenaient dans des endroits écartés pour échapper à la surveillance des agents de l'autorité.

La révolution des Pays-Bas éclata en 1565. Le 31 octobre 1568, Guillaume d'Orange campait à Waremme avec ses Hollandais et laissa ses soldats commettre, dans la ville et dans les environs, toutes sortes de dévastations et de profanations.

Il est donc probable qu'un jour du mois de sepembre 1533, Wathy, en allant visiter les terres de son père, sera tombé par hasard au milieu d'un prêche d'hérétiques au Bois des Tombes, le long de la chaussée romaine, qu'il aura troublé ce prêche et excité ainsi la colère des hérétiques qui l'auront poursuivi jusqu'à l'endroit peu éloigné où ils l'ont mis à mort, se débarrassant ainsi d'un témoin compromettant.

Le monument élevé à sa mémoire aurait été pillé et renversé par les vivandiers de l'armée de Guillaume d'Orange qui occupait Waremme en 1568 ; il fut rétabli dans la suite, car il existait encore il y a moins d'un siècle, comme il est indiqué ci-dessus. L'auteur des notes qui précèdent (apparemment le curé de Grand-Axhe) n'avait, sans doute, en 1614, qu'une connaissance imprécise basée sur les souvenirs confus des habitants de la contrée, des circonstances relatives à cet événement tragique, qui datait déjà de plus de 80 ans, et il aura attribué aux soldats hollandais de Guillaume d'Orange le meurtre de Wathy.

Il se peut, d'ailleurs, que les propagandistes de l'hérésie en 1533 aient été des Hollandais, car les doctrines protestantes ont d'abord été répandues dans notre pays par des marchands étrangers.

Quoiqu'il en soit, ce meurtre fait voir à quel degré d'acharnement étaient poussées, même dans les campagnes,

les luttes religieuses du XVIe siècle, acharnement comparable à celui de nos luttes politiques d'avant guerre. Au reste, ces luttes ne restaient pas confinées dans le domaine purement religieux, elles étaient fortement empreintes des revendications démagogiques qui ont toujours séduit le prolétariat jusqu'au moment où l'expérience lui fait sentir, comme actuellement en Russie, tout ce qu'elles ont de décevant. Voici ce qu'en dit un chroniqueur contemporain cité par Kervyn de Lettenhove (1) : « Plusieurs lieux, pour le temps de lors, estoient assez enclins à toutes séditions, commotions et hérésies, et les intentions et désirs de tels et semblables n'estoient qu'a piller églises, gens nobles et autres riches, et avec eux plusieurs estrangers se y feussent boutés aïans les mesmes voulentés et qui ne demandoient que un tel temps troublés, et lesquels tenoient la secte luthérienne qui regnoit lors par toute la crestiente, qui aussy ne demandoient sinon faire toutes choses communes et entre autres points hérétiques qu'ils soutenoient c'en estoit l'un.

Toute la fin de leur commotion tendoit de faire les riches devenir povres et les povres devenir riches, et en effect tous biens communs, ce qui estoit l'opinion de plusieurs luthériens, et quand les povres rencontroient les riches ils leur disoient par grande envye : Passez oultre ! le temps viendra de brief que possesserons vos richesses à nostre tour, car vous les avez assez possessées et vous possesserez nos povretés à vos tours ; si scaurez que c'est d'icelles et scaurons que c'est de vos richesses. »

Ces théories communistes, répandues dans notre pays par des propagandistes étrangers, avaient donc gangrené les esprits incultes, comme de nos jours ; Wathy de Grand-Axhe pourrait donc avoir été victime de la haine du prolétariat agricole contre la bourgeoisie terrienne, aussi bien que des passions religieuses.

RENÉ SION.

---

(1) KERVYN DE LETTENHOVE : *Histoire de Flandre*, t. VI. *Temps modernes*, 1500-1792, Bruxelles, Delevingne et Callewaert, 1850.

21me ANNÉE, No 3. MAI-JUIN 1930

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 Fr. PAR AN
pour les personnes qui
ne sont pas membres
de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne
la *Chronique*,
s'adresser au Secrétariat
de l'Institut archéologique
liégeois
Maison Curtius.

Procès-verbal de la séance du 28 mars 1930.

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Brassinne, président.

64 membres sont présents.

2 membres se sont fait excuser.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de février.* — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février. M. Polain déclare qu'il avait fait remarquer, après la proposition de M. Fraipont de voter par acclamation la nomination de Mlle Van Heule comme conservatrice-adjointe, que, non seulement cette nomination n'était pas à l'ordre du jour, mais qu'il ne pouvait y être procédé par acclamation. Cette déclaration étant actée, le procès-verbal est approuvé.

II. *Correspondance.* — M. le Secrétaire communique, ensuite, la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance :

lettre de M. Louis Dumont annonçant que, vu son grand âge, il était obligé de renoncer, dorénavant, à la surveillance des visites de l'hypocauste ;

lettre de M. le Président du Séminaire de Saint-Trond proposant l'échange de monnaies liégeoises ;

lettre de M. Bronne demandant certains renseignements sur une ancienne enseigne et sur un peintre Denis.

III. *Election de membres associés.* — Sont élus membres associés de l'Institut à l'unanimité, sauf 5 bulletins blancs : M. J. Raymond et Mlle S. Gevaert.

IV. Communication de M. J. Dumont : *Les origines de la croisée d'ogives.*

Vers 1880, on admettait généralement que la croisée d'ogives avait pris naissance dans l'Ile-de-France et, spécialement, à Morienval, à la fin du 12e siècle. Plus tard, on signale des croisées d'ogives datant de la fin du 11e siècle à Durham, en Angleterre. Puis, en 1917, l'archéologue américain Kingsley Porter attire l'attention sur des restes de croisées d'ogives dans l'église de Sannazaro Sesia, en Lombardie, bâtie vers 1040. Camille Enlart confirme cette trouvaille.

Je signalais, ici-même, il y a plus de deux ans, que la voûte du lavatorium de l'Abbaye de Saint-Bavon, à Gand, était un essai timide de croisée d'ogives.

Les premières églises issues de la basilique païenne connurent la charpente apparente à deux versants et les plafonds plats en bois. Les nombreux incendies amenèrent les maistres d'œuvres à utiliser les voûtes en berceau, et à cloisonner ces voûtes par des arcs transversaux formant coupe-feu (évolution du pilier = alternance des piliers forts et faibles).

Lorsqu'on donna plus de largeur aux églises, on remonta l'arc coupe-feu qui colla à la voûte : ce fut l'arc-doubleau qui, par la suite, devint indépendant. La première étape vers la croisée d'ogives était franchie grâce à l'emploi de la voûte en berceau.

Mais les constructeurs bourguignons utilisaient surtout la voûte d'arêtes et l'appareillage en était bien difficile ; il ne sera parfait que quand la découverte de la croisée d'ogives aura rendu les arêtiers indépendants.

Un troisième mode de construction des voûtes était en honneur dans l'ouest et le sud-ouest de la France : la voûte sur pendentifs (voûtes sphériques, bombées, domicales).

Le rôle de la coupole dans la découverte de la croisées d'ogives semble avoir été de quelque importance. On améliora la résistance de la coupole en la nervant (églises du Moustier, à Moissac, et de Nouaillé, dans la Vienne). Les nervures devinrent indépendantes (la couverture du lavatorium de Saint-Bavon, à Gand, est une calotte sur arcs indépendants). Le principe des arcs de soutien indépendants de la voûte était donc trouvé pour les voûtes sphériques.

Pour les voûtes sur plan carré, on obtiendra le même résultat en jetant deux arcs en diagonale entre les doubleaux, et ce sera la croisée d'ogives, vraie charpente en pierre, légère, élastique, sur cintre bas au

début, avec arcs naissant à des niveaux divers ensuite, puis avec naissances de niveau.

La solution ne sera, toutefois, parfaite que quand interviendra l'arc-boutant.

Il y a donc lieu de constater que, devant la voûte en berceau, la voûte d'arêtes, la coupole, le même problème se posa et les mêmes solutions surgirent, parce qu'elles s'imposaient par la logique même.

Parmi les inventeurs de la croisée d'ogives, il faut donc ranger les maçons inconnus qui, par de petites améliorations successives, avaient trouvé des solutions incomplètes au problème qui préoccupait les constructeurs, améliorations qui, peu à peu, firent apparaître la solution définitive : faire une charpente en pierre pour servir d'appui à la voûte.

M. le Président remercie et félicite M. Dumont pour sa très intéressante communication, qui donne lieu à un échange de vues entre MM. Jaspar, Peny et Wibin.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, M. le Président dépose sur le bureau deux manuscrits pour le prochain *Bulletin* :

1. Etude de MM. le Chanoine J. Coenen et J. Breuer : *L'église de Lantin*.

Sont nommés rapporteurs : MM. Peny, Dumont et de Borchgrave.

2. Etude de M. Buchin : *Les finances sous Erard de la Marck.*
Sont nommés rapporteurs : MM. Magnette, Lahaye et Harsin.

V. *Présentation de membre associé.* — Est présenté en qualité de membre associé M. le Lieutenant-colonel Falise, conservateur du Musée d'armes, 78, rue des Vennes, à Liége.

VI. *Nomination d'un conservateur-adjoint.* — M. le Président rappelle que se sont présentés comme candidats : M. René Lesuisse et Mlle Hélène Van Heule.

M. le Président fait observer qu'il s'agit, aujourd'hui, de nommer, non plus un aide au conservateur, mais un conservateur-adjoint.

M. Polain propose de remettre cette nomination aux élections générales de décembre.

Cette proposition ayant été repoussée par 20 voix contre 8 et deux abstentions, Mlle Van Heule est élue par 20 voix contre 6 à M. Lesuisse et deux bulletins blancs.

Pendant qu'il était procédé au vote, M. le Secrétaire profite de ce qu'il y a un si grand nombre de membres réunis en séance pour faire appel à des conférenciers désirant collaborer à la réussite des séances mensuelles. Deux membres dévoués seulement, répondant à cet appel, s'inscrivent pour les séances d'avril et de mai : MM. Harsin et Magnette.

M. le Trésorier, à son tour, demande que les membres versent, de préférence, leurs cotisations au compte chèques postaux de l'Institut, afin de faciliter la besogne de la trésorerie.

M. le Président invite cordialement tous les membres présents à venir témoigner leur admiration et leur reconnaissance à notre sympathique ancien président, M. Gobert, à la manifestation organisée dimanche prochain, à 11 heures, à la salle académique de l'Université en l'honneur de l'érudit auteur de *Liège à travers les âges*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 45.

Procès verbal de la séance du 23 avril 1930.

La séance est ouverte à 5 h. 15, sous la présidence de M. Brassinne, président.

25 membres sont présents.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de mars.* — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est approuvé sans observation.

II. *Correspondance.* — M. le Secrétaire-adjoint donne lecture d'une lettre de M. Pirlet, secrétaire, par laquelle celui-ci demande à être remplacé dans ses fonctions, pour la durée de deux mois, par le secrétaire-adjoint, cette demande étant motivée par un surcroît momentané d'occupations professionnelles.

M. le Secrétaire-adjoint donne également lecture d'une convocation adressée à l'Institut, et relative au prochain Congrès d'histoire de l'art de Bruxelles (20 au 30 septembre 1930).

III. Communication de M. le Professeur P. Harsin : *Liège et la Révolution de 1830.* — Monsieur Harsin, communiquant à l'Institut les notes qui feront l'objet d'un ouvrage en préparation, donne sur la participation des Liégeois à la Révolution de 1830 des aperçus du plus haut intérêt, et jette un jour particulier sur la figure de Charles Rogier.

Il rappelle la création de journaux indépendants du pouvoir à Liège, en 1820 (*Courrier de la Meuse*), et en 1824 (*Mathieu Laensberg*), et la part capitale qu'ils ont prise à la formation d'une opinion publique belge.

La révolution de 1830 proprement dite fut extrêmement rapide et ne répandit pas une goutte de sang. Le 27 août déjà, l'opposition avait pris en mains le pouvoir.

La participation ouvrière donna au mouvement une teinte plus radicale, et Charles Rogier personnifia cet aspect de la Révolution, aussi bien à Liège qu'à Bruxelles.

Il faut enfin noter le rôle important des Liégeois dans la phase constructive de la Révolution, c'est-à-dire au Congrès national.

Cette communication, qui obtient le plus vif succès, est suivie d'un échange de vues au cours duquel M. Polain confirme, par des traditions recueillies dans sa famille, le caractère particulier du rôle joué par Rogier dans ces événements.

M. le Président félicite chaleureusement l'orateur et le remercie, en souhaitant à l'ouvrage en préparation le succès dont il est, d'ailleurs, assuré.

IV. *Election de membre associé.* — Est élu en qualité de membre associé de l'Institut M. Joseph Falise, lieutenant-colonel honoraire d'artillerie, conservateur du Musée d'Armes, 78, rue des Vennes, à Liège.

V. *Présentation de membre associé.* — Est présenté en qualité de membre associé M. de Hasse, à Heusy.

VI. *Affaires diverses.* — M. Polain signale l'apparition de vestiges de murailles anciennes mises à jour par suite des travaux effectués pour la reconstitution du pont Maghin.

M. le Président annonce qu'il a reçu une lettre de M. E. Laumont, qui sollicite l'autorisation d'encastrer dans la muraille des cloîtres de Saint-Denis une pierre tombale qui se trouve à l'église de Lixhe et porte les armes de la famille de Rossius d'Humain, laquelle désirerait la voir revenir à Liège. Cette pierre provient de la seconde cour du palais, où elle se trouvait avant d'être transportée à Lixhe. M. le Président propose d'accorder l'autorisation demandée, mais de demander que la provenance de la pierre soit indiquée. Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 1/2 heures.

Procès-verbal de la séance du 30 mai 1930.

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Magnette, ancien président.

29 membres sont présents.

5 membres se sont fait excuser.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance d'avril.* — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril, qui est approuvé sans observation.

II. *Correspondance.* — M. le Secrétaire communique, ensuite, la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance notamment :

lettre de la Ville de Liège relative à l'ouverture de l'hypocauste de la place Saint-Lambert ;

lettre de M. le docteur Clesse, de Trois-Ponts, relative à des fouilles exécutées sur ses propriétés par un soi-disant membre de l'Institut ;

lettre de M. le curé de Lixhe relative à une pierre tombale d'un de Rossius de Liboy, déposée en son église.

III. *Election de membre associé.* — Est élu membre associé de l'Institut M. de Hasse.

IV. Communication de M. F. Magnette : *Pierre Kersten. Essai d'étude biographique sur un grand patriote et publiciste wallon.*

Le conférencier, voulant, en quelque sorte, s'associer à l'œuvre si patriotique de la commémoration des hommes et des choses de la révolution belge de 1830, s'est efforcé de remettre en honneur un écrivain

qui eut sa part dans la préparation de l'union nationale de 1828, et doit être considéré comme l'un de ceux qui ont le plus contribué à la chute du gouvernement hollandais. Il analyse son activité comme journaliste et directeur du *Courrier de la Meuse*, puis du *Journal historique et littéraire*, comme homme d'enseignement, et aussi comme auteur de savants traités de philosophie et de linguistique, triple activité qui, jointe à d'éminentes qualités morales, valut à P. Kersten une véritable notoriété dont le souvenir s'est fort effacé, mais dont il convenait de faire valoir les justes motifs.

M. de Buggenoms félicite et remercie, au nom de l'assemblée, M. Magnette pour sa très intéressante communication.

V. *Affaires diverses*. — M. Magnette remet, pour la Bibliothèque, une publication de M. le Chanoine Demaret sur Saint-Gilles. Il se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier le donateur.

M. Servais annonce avoir reçu, pour le Musée, d'un anonyme, un fût en pierre. Cette pièce est très intéressante, et il serait désireux de connaître le donateur, qui pourrait lui donner, probablement, d'utiles renseignements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Procès-verbal de la séance du 27 juin 1930.

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Polain.

25 membres sont présents.

1 membre s'est fait excuser.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de mai*. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est approuvé sans observation.

II. *Correspondance*. — Il communique la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, notamment :

lettres de la Ville de Liège relatives aux jours d'ouverture de l'hypocauste de la place Saint-Lambert ;

dépêche du Gouvernement provincial annonçant que la Commission des monuments et des sites, sur le rapport de M. l'architecte Bourgault, a décidé de ne changer en rien l'aspect de la petite fontaine du Marché ;

carte de M. le Dr Tihon, informant l'Institut de ce que M. Naveau, propriétaire du château d'Awans, allait faire exécuter des travaux considérables à son château, et attirant l'attention notamment sur une ancienne tour belgo-romaine ;

lettre du secrétaire général du Congrès archéologique d'Anvers demandant à l'Institut de désigner ses délégués.

En réponse à cette lettre, l'Institut désigne comme délégués MM. Jules Dumont et Georges Bonhomme.

III. Communication de M. E. Polain : *Les enseignes et la réclame commerciale à Liège au milieu du XIXe siècle.*

M. Polain indique les origines et les débuts de l'usage des enseignes dans notre vieille Cité à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle. Il nous montre le développement des enseignes au XIXe siècle. Il insiste sur le caractère pittoresque des enseignes qui sont une des traces les plus intéressantes de notre vie urbaine dans le passé. Il nous montre l'influence de certaines enseignes sur la désignation de plusieurs de nos rues (celle du Pot d'or par exemple), et nous marque le regret qu'il éprouve en constatant la disparition, que vient encore hâter une mesure administrative due à de malencontreuses préoccupations fiscales, de ces nombreux et pittoresques témoins du bon temps passé. Il parlera prochainement de la réclame commerciale.

M. Bonhomme se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier M. Polain dont la communication, illustrée par des vues aussi variées que nombreuses et bien présentées, a fait sur l'auditoire la meilleure impression.

IV. *Election de membres associés.* — Sont élus, à l'unanimité, membres associés : Mmes Alfred Baar-Magis et Jean Beduwé, et M. Alfred Baar.

V. *Présentation de membre associé.* — Est présentée en qualité de membre associé Mlle M. Guillemin, 113, avenue de l'Observatoire, à Liège.

VI. *Affaires diverses.* — Comme les années précédentes, l'assemblée décide de ne pas tenir de séance au mois de juillet, et de reprendre ses travaux au mois d'octobre.

M. le Secrétaire communique à l'assemblée une lettre de M. l'avocat Grégoire, faisant des propositions pour terminer l'affaire Hénaux. M. Servais fait observer qu'une erreur s'est glissée dans la lettre de l'avocat, à qui il l'a signalée.

L'Institut, après un court échange de vues, approuve les propositions qui consistent à remettre à M. Hénaux une cruche en fer, trois poteries, (dépôt dit « Condroz »), le trépied en bronze et la crémaillière en forme de poisson, à la condition que la remise de ces objets mette définitivement fin à toute autre réclamation ou revendication de M. Hénaux, et que le reçu, qui en sera donné par M. Hénaux et contresigné par son avocat, stipulera cette clause.

M. Servais présente à l'assemblée le don que M. Thirion-Delcomminette d'Amay vient de faire à l'Institut ; ce don comprend divers objets trouvés, il y a 25 ans, non loin de l'ancien point romain d'Ombret, et notamment :

a) deux fragments d'un vase (planétaire ?), les deux fragments se juxtaposent et présentent en relief une tête humaine (Dieu Mars ?) ;

b) une petite clef en bronze ;

c) trois agrafes et parties d'agrafes en bronze ;

d) une cuillère et sept fragments de cuillères en laiton ;

e) un fond de vase ou partie centrale d'un petit plat en bronze (diam. : 0 m. 055 à 0,060 m.) ;

f) 55 monnaies, frustes pour la plupart, dont une en argent, les autres

en cuivre (monnaies romaines, liégeoises, françaises, espagnoles, allemandes, hollandaises, etc., certaines monnaies datent de 1820 et de 1859) ;

g) petits fragments de poteries, débris d'objets en fer, etc. ;

h) un compas en fer ;

i) deux pointes de javelots en fer.

L'assemblée vote des remerciements au généreux donateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 45.

La fontaine de la place du Marché.

La Commission royale des monuments et des sites, par dépêche du 30 avril dernier, a fait savoir à M. le Gouverneur de la province de Liège que, d'accord avec le Comité provincial de ses correspondants, elle se ralliait aux conclusions du rapport de M. Bourgault en ce qui concerne le projet de modifications de la petite fontaine de la place du Marché, à Liège.

La remarquable harmonie de la petite fontaine ne peut être modifiée par l'application, sur trois de ses faces, de bas-reliefs en bronze rappelant d'anciennes traditions locales : « Les Marionnettes », « Les Botteresses » et « Les Cramignons ».

Cette fontaine constitue, aujourd'hui, un tout qui ne réclame aucun complément, aucun enrichissement.

Un folliculaire du siècle dernier.

On rencontre, de temps à autre, dans les vieilles bibliothèques ou les greniers, des fascicules dépareillés portant la date de 1856 : *Le Liégeois véritable... et vrai ou... les Taons vengeurs.*

L'auteur de ces pages, au titre à tout le moins prétentieux et énigmatique, est un Français d'humeur vagabonde, qui séjourna quelques années en Belgique : à Liège, à Verviers et à Bruxelles.

Il sema sa route de productions littéraires plus abondantes que célèbres. Il n'est peut-être pas sans intérêt de retracer cette carrière mouvementée.

Claude-François Tapon, dit Francisque Tapon-Fougas, naquit à Thiers (Puy-de-Dôme), le 8 juillet 1810, et mourut à Roanne (Loire), le 15 décembre 1893.

Fils de Tapon-Chollet, percepteur-receveur des contributions directes de la ville de Thiers, il prit comme pseudonyme littéraire le nom de son père et celui de sa mère, qui était la fille d'un certain Fougas, adjoint au maire de Roanne et commissaire des droits terriers. Le nom de Tapon-Chollet était, en réalité, le nom du grand-père paternel de Tapon-Fougas. Ce personnage exerçait, en 1789, un important commerce de chevaux à Aigueperse.

Tapon-Fougas appartenait, par ses ascendants, à deux familles aisées, dont il attribue la ruine à la noblesse. A chaque page de l'autobiographie qu'il a écrite en 1856, il insiste sur l'influence néfaste qu'auraient toujours eue, sur sa destinée, les deux ordres privilégiés : la noblesse et le clergé. Cette manie de la persécution annonce un déséquilibre mental, qui se manifeste aussi dans ses autres écrits.

En dépit de ses récriminations, c'est à la protection d'un certain marquis de Talaru que, de son propre aveu, il dut quelques-uns des nombreux emplois qu'il obtint successivement pour arriver, à Paris, en 1848, à une position de 8000 francs.

Il eut une existence très accidentée : surnuméraire, en 1828, dans la maison de banque Lutteroth-Morin et Cie, maître d'études, en 1830, à la pension Rivaud, à Paris, caissier, en 1831, à la recette particulière de Roanne, puis, en 1837, à la recette générale de Toulouse, quelque temps après, comptable à la compagnie « La Providence », à Paris, en 1841, il se rend à Rome pour sa santé, et y séjourne environ un an. Ensuite, il devient inspecteur divisionnaire à la Caisse des écoles et des familles, compagnie tontinière d'assurances sur la vie. En 1845, il est inspecteur de la Compagnie d'assurances générales, aux appointements de 6000 francs, et, en novembre 1846, il est nommé inspecteur général à la Caisse des écoles et des familles. En février 1848, il quitte la France et va se fixer aux Etats-Unis. S'il faut en croire sa notice biographique, ce n'est qu'en 1851

qu'il quitte la France, signalé « à toutes les polices correctionnelles de l'Europe » ! La cause de cette persécution devrait être recherchée, à ce qu'il dit, dans les huit ou dix mille vers et les vingt-cinq actes de drames et comédies qu'il a écrits. Quoi qu'il en soit, c'est en Amérique qu'il se crut destiné à régénérer l'humanité et qu'il écrivit ses *Drames réformateurs*, publiés seulement lors de son retour en Europe.

En 1855, après un séjour de quelques mois dans l'île de Jersey, il se rend à Londres. L'année suivante, il est à Verviers, à Liège ; puis il voyage aux Pays-Bas et s'établit quelque temps à Bruxelles.

Au cours de ses pérégrinations, il vécut du produit de sa plume, de leçons de littérature et de conférences. Il donnait un cours oral de littérature dramatique, au prix de cinq francs par personne pour une série de quatre lectures.

De plus en plus en proie à la manie de la persécution, il en était arrivé à changer de logement tous les huit jours, et à ne manger que des œufs durs dans la crainte d'être empoisonné par les Jésuites, accusant, en outre, ceux-ci d'installer, en face de son logis, des batteries électriques envoyant des gaz stupéfiants !

Après un séjour de quelques années en Belgique, probablement en 1863, il retourne à Paris, où, en même temps qu'il se présente à l'Académie Française, il se porte, dans quatre circonscriptions à la fois, candidat aux élections de novembre 1869. Dans sa proclamation aux électeurs, il se compare modestement à Juvénal, Lamartine, Ponsard et J.-J. Rousseau, et déclare qu'il a dépensé 70.000 francs pour le peuple. Mais cette campagne électorale ne lui apporta pas la fortune, car, l'année suivante, il se trouvait devoir à son propriétaire cinq mois de loyer, à 30 frs, pour lesquels on vendit à l'encan quelques milliers d'exemplaires de brochures dont il était l'auteur. S'adressant à la Presse, il accusait de ses malheurs la Société de Jésus et demandait un asile dans un dépôt de mendicité. Ruiné, il alla se fixer dans le pays de sa mère, à Roanne, où, contrairement aux affirmations d'un de ses biographes qui le fait mourir fou à Paris en 1876, il vécut encore jusqu'en 1893.

Indépendamment de quelques essais dramatiques de

jeunesse restés inédits, il a publié des comédies qui ne furent jamais représentées, des articles de critique littéraire et de politique et de nombreux poèmes. Sous le titre de *Drames réformateurs*, il a réuni dix comédies en vers faciles et coulants :

1) *Un... Palmer au Testament*, cinq actes et un prologue (Liège, s. d.) 3e édition datée de New York, 11-16 janvier 1854, dont la première édition avait eu comme titre : *Le Baron de Saint-Ignace ou Tartufe en 1850*, imprimé à Paris, le 25 mai 1850 ;

2) *Lady Pandore ou... l'Ecole des grecs*, cinq actes, Liège 1856 ;

3) *Une succession à l'Américaine*, trois actes, Verviers, 1856 ;

4) *L'Ecole du journalisme en Amérique*, trois actes, Bruxelles, 1857 ;

5) *Le Jésuite... pour rire, en loterie*, un acte, Bruxelles, 1857 ;

6) *Le sens moral en Amérique ou l'Ecole des Mandrins*, trois actes, Bruxelles, 1857 ;

7) *La Roulette aux Eaux de Spa, Hombourg, Aix-les-Bains*, trois actes, Bruxelles 1857 ;

8) *L'Ecole des duellistes*, trois actes ;

9) *L'Ecole des millionnaires*, cinq actes, imitation de *La Fille du millionnaire*, de M. Em. de Girardin. Ces deux-ci n'ont pas paru en livraisons séparées, mais ont été publiées dans le journal *Le Crispin*. Une édition de cette dernière a paru plus tard, Clermont-Ferrand, 1867 ;

10) *La princesse Delhi-là ou Des lilas*, petite parodie en cinq actes et en vers burlesques de *Dalila*, grand drame en trois actes et en prose, Bruxelles, 1857.

Tapon-Fougas avait commencé une série de *Drames historiques*, dont un seul a vu le jour : *Jérome Savonarole*, en cinq actes et huit tableaux en prose, Bruxelles, 1860, 1 vol. in-12, de 162 pages, avec un portrait du martyr... Sa production dramatique comporte, en outre, quatre comédies : *Deux comédies nouvelles* : *L'Ecole des Veuves*, deux actes, et *L'Ecole des Critiques*, deux actes d'après le *Critique* de Shéridan, Bruxelles, 1863 ; *L'Ecole du Scandale*, en cinq

actes et un prologue d'après le chef-d'œuvre de Shéridan (Paris, 1863) et l'*Exil de J.-J. Rousseau*, en cinq actes et en vers (18-19 septembre 1869), Clermont-Ferrand, 1870.

Tapon-Fougas se flattait d'écrire avec une extrême facilité. Dans une feuille-réclame, qui porte comme entête : *Un nouvel improvisateur en prose et en vers*, il offrait de faire, en huit jours, une comédie en un acte de 300 à 400 vers sur toute anecdote donnée !

Au cours de ses voyages, il avait écrit, avec les mêmes tendances réformatrices, nombre de lettres. Il les publiait, sous le titre de *Lettres américaines, correspondance universelle*, avec, comme second titre : *Le Petit Figaro*, Liège, 1856, 2 brochures formées de feuilles de formats variés.

Dans le même style, il publia sous le pseudonyme de *Juvénal*, deux livraisons : *Junius infernal ou le Junius des Junius*, petites satires politiques, morales et littéraires, Bruxelles, 1861.

Son activité s'étendit à différents journaux de Bruxelles, auxquels il apporta une collaboration assidue : *Le Mephistophélès*, du 12 octobre 1856 au 16 avril 1857 ; *Le Figaro Belge*, du 17 janvier au 28 février 1857 ; *Le Saint-Michel*, du 3 octobre 1856 au 30 avril 1857, dans lequel il signa, du pseudonyme de *Thales de Milet*, des articles de critique dramatique, et le *Crocodile*, en décembre 1856.

Au cours de l'année 1856, il publia, à l'instar des *Guêpes* d'Alphonse Karr, *Le Liégeois véritable... et vrai ou... les Taons vengeurs*, qui paraissait par livraisons assez rapprochées, et qui eut trois volumes de prose incohérente.

De 1857 à 1869, il fit un petit journal hebdomadaire, sous le titre de *Crispin, revue*. Cette feuille coûtait dix francs par année. C'est à sa plume qu'est due aussi une petite brochure anonyme : *Sur la mort d'Eugène Sue, humble avis d'un Démocrate*, Bruxelles, le 10 août 1857, in-32.

Ses poèmes, qui paraissent avoir été extrêmement nombreux, furent publiés isolément ou en séries. Ce sont : les *Dialogues chez les morts sur la résurrection de l'Italie* (15 septembre 1860), Bruxelles, s. d. ; *L'Italie vivra !!! Au Comte de Cavour, un de ses collaborateurs inconnus. Epilogue*, Londres, 1861 ; *Les antimisérables*, petite galerie de

misérables, poème héroï-comique, 18 chants, Bruxelles, 1862, 1 vol. in-12 ; *La Lumière électrique par un vrai Diogène, Cinquième satire. Au feu la fausse Némésis*, Paris, 1866. Cette pièce est signée F. Fasugo-Fougas ; *Satire contre la guerre*, imitée de Salvator Rosa (1656-1659), Genève, 1866 ; *Le Livre d'or des eaux de Royat*, Clermont-Ferrand, imp. Ducros, Paris 1874, in-4° ; *Les poèmes moralisateurs*, par le poète d'Etat F. Tapon-Fougas, contenant un poème daté du 19 juillet 1882 sur l'*Assassinat du général Garfield par le politicien Guiteau et la condamnation à mort de Guiteau* (nos 845 à 869 et 899. Tapon-Fougas avait donné une numérotation à ses diverses œuvres.)

Troisième poème sur la revision nécessaire et pratique de la Constitution de la République Française. Réforme de la justice et de la magistrature (nos 926-929). *Réforme du serment juridique et judiciaire* (n° 927 du 25 juin 1882), Roanne, 1882. *Faisons la guerre aux traîtres entêtés de l'Intérieur afin de n'avoir point à la subir, bien autrement terrible, à l'Extérieur* (25 août 1887).

Les poèmes inédits comprennent : *La Pétronéide*, nos 417 et 470 ; *Réforme de la comédie moderne* (20 août 1876), Roanne, 1877, n° 479 ; *A M. Francisque Sarcey*, à propos de « l'Ecole du scandale » de Shéridan (20 février 1877), n° 483 ; *A propos de la représentation nomade du 18 avril 1877. L'ami Fritz* (19 avril 1877), Roanne, 1877. Une autre brochure a pour titre *La Pétronéide*, 800 poèmes satiriques, moraux et rénovateurs. *Joseph Lakanal ou un homme de Plutarque...* poème historique, populaire et national, en quatre chants par le vieux poète d'Etat F. Tapon-Fougas, Roanne, 1879, in-4°. n° 762. — Pour servir de préface, *Lettre au Conseil municipal de Thiers*, Thiers, 1880 ; *Série II de la Pétronéide*. Conseils d'Etat à tous les présidents de la République passés, présents et futurs (8 juillet 1879), Roanne, s. d.

Il a publié aussi la *Première conférence de M. Tapon-Fougas sur la réforme de la comédie moderne et sur Shéridan et son théâtre*, 15 janvier 1876, au théâtre de Roanne (Loire), Roanne, 1876.

Enfin, il avait pris soin d'écrire son autobiographie :

Notice biographique sur F. Tapon-Fougas, auteur de drames réformateurs, par lui-même, Bruxelles, 8 juillet 1857 (1). CHARLES DEFRECHEUX.

Sceau de la paroisse Sainte-Foy, à Liège.

Le sceau que nous publions, aujourd'hui, est celui de l'ancienne paroisse de Sainte-Foy à Liège.

Il est de forme ovale et de plus petite dimension que celui de l'église Saint-Thomas (2). Il ne porte aucune date, mais on peut, je pense, l'attribuer à la fin du XVIIe siècle.

La légende abrégée : SIGIL ECCLIAE S. FIDIS PROPE LEOD. — (SIGILUM ECCLESIAE SANCTAE FIDIS PROPE LEODIUM) se traduisant : « Sceau de l'église Sainte-Foy près de Liège » contourne à peu près tout l'ovale et est gravée en plein champ sans entrefilets.

Matrice en cuivre du sceau de l'église Sainte-Foy.
(Hauteur : 30 m/m ; largeur : 27 m/m.)

Dans le champ est représentée la jeune Vierge martyre Sainte-Foy en entier, la tête auréolée, tenant dans la main droite le gril, instrument de son supplice, et dans la gauche la palme des martyrs.

---

(1) DELECOURT, *Essai d'un dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés en Belgique au XIXe siècle et principalement depuis 1830*, par un membre de la Société des Bibliophiles Belges, Bruxelles, 1863, pp. 88 et 89, no 551 et p. 205 no 1280. — Journal *La Meuse*, no du 2 mai 1870. — FABER, *Histoire du théâtre français en Belgique*, Bruxelles, 1880, t. V, pp. 314 à 316. — CHEVALIER DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, Bruges, 1885, 2e édition, coll. 1116 et 1117. — WEBER, *Bibliographie verviétoise*, Verviers, 1905, t. III, p. 241, no 2012. — *Catalogues de la Bibliothèque Nationale à Paris*, manuscrits et imprimés, passim.

(2) *Revue belge de numismatique*, (1925), p. 110, article de M. De Beer.

La jeune sainte appartenait à une famille patricienne d'Agen, elle n'avait que 12 ans lorsqu'elle endura le martvre. C'était au commencement du IVe siècle, l'empereur Maximien Hercule avait envoyé le proconsul Dacien dans l'Espagne et les Gaules avec mission de faire expirer dans les tourments ceux qui refuseraient d'adorer les dieux de l'Empire.

Ce fut ce Dacien qui fit saisir l'enfant noble et qui, outré de son refus de s'incliner devant les idoles, ordonna de la brûler vive. Il la fit étendre sur le gril pendant que les bourreaux versaient de la résine sur les charbons incandescents.

Un miracle se produisit alors, disent les biographes de la Sainte : une colombe descendant du ciel parut au-dessus de sa tête, étendit ses ailes et en fit tomber une pluie légère qui protégea la Sainte contre les ardeurs du feu et finit par éteindre complètement le bûcher.

Ce miracle ne fit qu'irriter le proconsul, lequel, faisant en outre arrêter d'autres nobles que ce prodige avait convertis sur le coup, les fit décapiter avec Sainte-Foy.

Voilà pourquoi le graveur de ce sceau représenta la patronne de l'église avec le gril plutôt qu'avec le glaive qui fut réellement l'instrument de son supplice.

La paroisse Sainte-Foy fut érigée en 1109 et 1110. Se trouvant « extra muros », elle avait la faveur de posséder des fonts baptismaux. Sur les trente-deux paroisses de Liège, seulement six en possédaient.

L'église, reconstruite vers 1629, survécut à la Révolution française, puis, jugée trop petite, fut reconstruite en 1866.

Cette paroisse était très étendue au XVIIe siècle, elle se répandait jusqu'au Thier à Liège, Bernalmont, Bouxhtay et sur une partie d'Herstal (1). Elle se trouvait hors des remparts de la Cité, à une certaine distance de la porte Saint-Léonard, d'où l'explication, dans la légende, des mots : « Prope Leodium ».

---

(1) T. GOBERT, *Les rues de Liège*, Eglise Sainte-Foy.

Cette intéressante matrice de sceau appartient à un membre de notre Institut, M. P. Delrée qui nous a aimablement autorisé à la publier.

JULES PIRLET.

Avis.

Le XIIe Congrès international d'histoire de l'art se tiendra à Bruxelles, du 20 au 29 septembre 1930. Il s'occupera de l'histoire de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, de la gravure et des arts décoratifs depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.

Il comprendra des séances de travail, des visites de monuments et de collections, des visites aux expositions de l'art ancien à Bruxelles, Liège, Anvers, Gand, Malines et Louvain, des fêtes, réceptions officielles et privées, une représentation de gala au Théâtre royal de la Monnaie, un concert de musique ancienne au Palais des Beaux-Arts.

Ses travaux seront répartis en quatre sections :

I. ENSEIGNEMENT ET MUSÉOGRAPHIE Examen, conservation, photographie des œuvres d'art. Examen des contrefaçons. Loi internationale pour la protection des œuvres d'art. Echanges internationaux. Liste des inventaires des musées et collections d'Europe. Enseignement. Classification en matière d'art dans l'enseignement.

II. ART DU MOYEN-AGE EN EUROPE.

III. ART DE LA RENAISSANCE ET DES TEMPS MODERNES.

IV. ART HORS D'EUROPE DANS SES RAPPORTS AVEC L'ART EUROPÉEN.

On insistera sur les rapports de l'art belge avec celui des autres pays.

La carte d'adhérent sera délivrée contre l'envoi du montant de la souscription, soit 80 francs belges, au trésorier du Comité organisateur, M. Jacques Lavalleye (compte Banque de Bruxelles 137269 ou compte chèques postaux 106.14).

Adresser les communications et demandes de renseignements à Léo van Puyvelde, président du Comité organisateur, rue du Musée, 9, Bruxelles.

21me ANNÉE, No 4. JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1930

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 15 Fr. PAR AN pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois Maison Curtius.

L'église de Lantin.

A une lieue et demie de la capitale de la Wallonie, à égale distance des points terminus des trams Liège-Rocour et Liège-Ans, se trouve le vieux village hesbignon de Lantin. Au milieu des riches récoltes de son terrain argileux, on voit émerger les noires coupoles d'un fort, maintenant abandonné, et, au centre du village, s'élève l'église, très intéressante, de Saint-Servais, que nous allons visiter.

Elle est coquettement entretenue, et, depuis 1914, on y a dépensé quatre-vingt mille francs pour réparer les horribles blessures qu'elle reçut le 14 août, dix jours après l'invasion. Ce jour-là, le fort de Lantin, comme celui de Loncin, tenait encore, lorsque l'ennemi se mit à bombarder l'église. Dès

le matin, il occupa le village, et, l'après-midi, ce furent les canons belges du fort qui enlevèrent la flèche de la tour. Résultat : de l'Assomption à la Toussaint, M. le curé Grosjean dut dire la messe dans son presbytère.

Ce n'est pas la première fois que Lantin a eu à souffrir de la guerre. Un rapide coup d'œil sur l'histoire du village et de l'église le prouvera.

C'était en l'an 1225, sous le règne du prince-évêque Hugues de Pierrepont. Depuis une quarantaine d'années, la bourgeoisie de Liège avait acquis certaines libertés communales et gérait, avec un soin jaloux, les biens de l'hôpital de Cornillon, qui lui appartenait. Or, voici qu'une des fermes de Cornillon situées à Lantin fut incendiée par six frères chevaliers, seigneurs d'Awans et de Lexhy. Aussitôt, les Liégeois, sous la conduite de leur évêque, vont faire le siège du château d'Awans, forcent les coupables à se rendre, et, le lendemain, on voit ceux-ci, en guise de réparation, marcher nu-pieds de Sainte-Walburge à l'église de Cornillon (1).

Une affaire plus sérieuse se passa à Lantin au mois de juin 1303. Le duc de Brabant, Jean II, avait profité du décès du prince-évêque Adolphe de Waldeck pour étendre outre mesure sa juridiction sur Maestricht. Bientôt un nouvel évêque fut élu, Thibaut de Bar, qui résidait en ce moment à Rome, en qualité de dataire de la cour apostolique. Ne pouvant quitter aussitôt sa charge, il envoya à Liège ses deux frères, Renaud, évêque de Metz comme mambourg, et Pierre comme commandant militaire. Ces deux hommes surent défendre l'intégrité du pays contre le duc de Brabant. Ils allèrent assiéger Wyck et Fauquemont, où l'ennemi s'était retiré. Croyant la ville de Liège dégarnie de soldats, les Brabançons firent irruption en Hesbaye. Heureusement, Pierre de Bar veillait ; avec les frères de Harduemont (sous

(1) FOULON (S. J.), *Historia Leodiensis*, 1735, t. I, p. 311. C'est la première fois que la bourgeoisie liégeoise part en guerre. Les Hospices de Liège possèdent à Lantin deux fermes qui relevaient jadis de l'Hôpital de Cornillon.

Verlaine), il réunit des troupes à la hâte, et remporta une brillante victoire dans les champs de Lantin (1).

Ces luttes eurent, sans doute, pour corollaire l'incendie des maisons des pauvres surcéants ; mais les ravages semblent avoir été bien plus considérables, quelques années plus tard, lorsque les communes liégeoises, révoltées contre Adolphe de la Marck, réduisirent le village en cendres (2).

Nouvelle bataille le 21 octobre 1468, cinq jours avant le fameux sac de Liège par Charles le Téméraire. Ayant eu quelque avantage contre les avant-postes de l'armée bourguignonne, les Liégeois commirent l'imprudence d'attaquer l'ennemi en pleine campagne. Se trouvant en face de trois divisions bourguignonnes, ils durent se retirer dans Liège, après avoir perdu huit cents des leurs. La nuit qui suivit ce désastre, la panique était si forte dans la cité que quatre cents hommes, parmi lesquels l'évêque Louis de Bourbon et le légat Onufrius, allèrent chercher refuge dans les tours de Saint-Lambert. De là, ils virent les sinistres lueurs de l'incendie qui brûlait les fermes de Lantin et dévorait le clocher de l'église, où beaucoup des leurs avaient trouvé un abri (3).

Vers 1700, les guerres de Louis XIV amenèrent de nouvelles calamités. En 1668, l'Empire, la Hollande et l'Espagne s'étaient coalisés contre la France qui soutint la lutte avec avantage jusqu'à la paix de Ryswick en 1697. Le Pays de Liège s'était d'abord déclaré neutre et, pour ne pas déplaire à Louis XIV, il s'était résigné à la démolition de la citadelle de Sainte-Walburge et à certaines prestations. C'était aller un peu loin. Les Alliés ne reconnurent pas cette neutralité, et, le 9 avril 1689, le prince-évêque Jean-Louis d'Elderen se déclara pour l'Empire contre la France. Bientôt, le maréchal de Luxembourg envahit la Belgique

(1) FOULON, *o. c.*, p. 579. — C'est à tort que J. DARIS, *Histoire*, t. II, p. 350, place cette bataille à Latinne.

(2) A. DE RYCKEL, *Les communes de la province de Liège*, Liège, 1892, p. 547.

(3) J. COENEN, *Jan de Wilde van Kessenich*, dans *Limburgsche Bijdragen*, (1908), p. 75.

et dirigea le marquis de Boufflers sur Liège; celui-ci bombarda la ville pendant cinq jours des hauteurs de la Chartreuse (juin 1691). Malgré les hésitations de quelques membres du Chapitre, Liège resta fidèle à l'alliance et de Boufflers dut reconduire ses troupes auprès de l'armée du maréchal, qui remporta, le 29 juillet 1693, la victoire de Neerwinden.

Les Français continuèrent à camper en Hesbaye jusqu'au 13 août, « fourrageant et pillant », disent les registres de Lantin. C'est le moment de dire un mot de ces registres. De 1689 à 1742, (donc pendant cinquante-trois ans), la paroisse eut comme curé un homme remarquable, Melchior-Alexandre Verdin, docteur en droit canon et civil, protonotaire apostolique et vice-doyen d'une partie du concile de Tongres, « à scavoir de toutes les cures en-deça du Geer ». L'église actuelle est son œuvre. Nous lui devons les nombreux registres, conservés à la cure, dans lesquels il a noté, jusqu'aux moindres détails, tout ce qui intéressait la paroisse. Un de ces cahiers, le n° 19, est particulièrement précieux; nous y recourrons constamment pour la description de l'église (1).

Résumant en une phrase tout ce que son village eut à subir, tant des Alliés que des Français, durant la guerre de la Coalition, le curé écrit, (p. 5) : « Nous commençâmes à ressentir la pesanteur du bras de Dieu, qui punit nos péchés par le triste fléau de la guerre, tantôt par les passades, fourragements, logements, rafraîchissements, quartiers d'hiver, tantôt par des contributions qui ont duré jusqu'à la paix de Ryswick en 1697 ».

Quatre ans plus tard, une guerre nouvelle éclata entre Louis XIV, qui avait accepté pour son petit-fils le trône d'Espagne, et l'Empire, la Hollande et l'Angleterre, qui s'y opposèrent. Elle devait durer douze ans, et les traités qui la terminèrent, celui d'Utrecht (1713) et celui de la Barrière (1715), allaient peser pendant plus d'un siècle sur les

(1) Les paginations mises entre parenthèses dans le texte renvoient au registre du curé de Lantin. D'autres documentsconservés dans la famille Pâque ont été consultés par M. l'Abbé Ceyssens, pour sa communication faite à l'Institut archéologique liégeois, le 25 janvier 1929.

destinées de la Belgique. Les généraux Marlborough, prince Eugène et Coehorn du côté des Alliés, Villeroy et de Villars à la tête des armées françaises s'y illustrèrent. Cette fois-ci la confusion était extrême au Pays de Liège, les trois Etats tenant à la neutralité, tandis que le nouveau prince-évêque, Joseph-Clément de Bavière, se déclarait pour la France. Comme tous les environs de Liège, le village de Lantin eut à souffrir, moins toutefois, semble-t-il, que durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Le bris de statues dans l'église de Lantin est le seul excès signalé par le curé Verdin (p. 27).

C'est de 1700 à 1711, durant la guerre de la succession d'Espagne, que l'église fut construite. Elle est restée telle qu'elle a été faite alors. Située au milieu du cimetière, sur une légère éminence, elle présente, à l'extérieur, trois parties nettement distinctes et d'époques différentes: la tour, le chœur et le vaisseau. La tour, en pierre de sable, que le curé Verdin fit restaurer en 1720, est, de beaucoup, antérieure à l'église; sa base pourrait bien être antérieure à l'incendie de 1468. Si ce clocher était dégagé, il aurait grande allure. Malheureusement, on a prolongé, sur ses côtés, les basses nefs de l'église, qui sont venues cacher les parois latérales.

En 1700, pendant une courte trève, entre les deux guerres de Louis XIV, le curé Verdin ajouta à l'ancienne église le chœur couvert de son curieux dôme et la sacristie qui existe toujours. Plus curieuse encore est la forme du vaisseau qu'il construisit en 1711. Il a trois nefs, sans qu'il y paraisse de l'extérieur ; un seul toit à deux versants les couvre toutes les trois, de sorte que la nef centrale n'a pas de fenêtres. Ce toit ne se rattache, ni à la tour, ni au dôme du chœur ; il en est séparé par des pans coupés. L'ensemble est assez fantaisiste, mais original, et donne à l'édifice un aspect pittoresque qui a son charme. Les grandes fenêtres du vaisseau, avec leur encadrement en pierre de taille, caractérisent bien l'époque de Louis XIV.

Si l'extérieur de l'église est intéressant, l'intérieur est d'une allure remarquable. Trois nefs de trois travées, un chœur à abside hémisphérique et, derrière le maître-autel, une petite sacristie qui mérite à peine d'être mentionnée. Le chœur

est beau : l'arc triomphal et les piliers qui le portent ont été décorés d'ornements en stuc, reproduits naguère sur les vitraux modernes du chœur, œuvre des ateliers Osterrath.

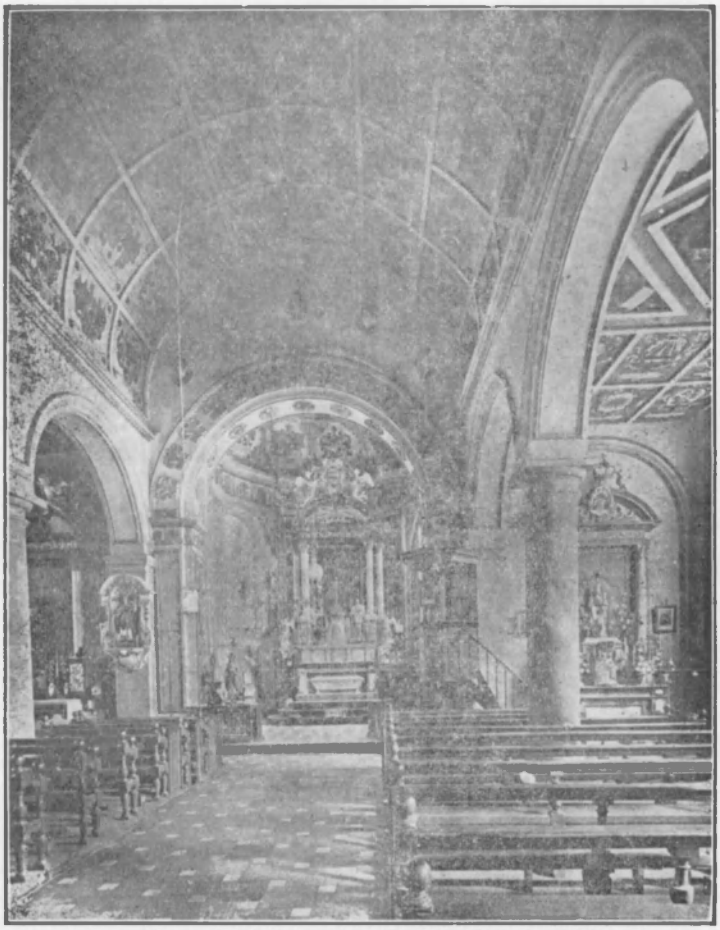

Le maître-autel Renaissance, avec son retable imposant porté par quatre colonnes en bois marbré, a été commandé par le curé Verdin pour l'ancien chœur, dès la première année de son pastorat.

Un huchier du village, Salomon Maréchal, l'exécuta (p. 6)

et, en 1717, le sculpteur liégeois Corneille Van der Werck le couronna des deux anges portant écusson qu'on y voit encore.

A droite de l'autel se trouve, depuis 1747, une grande pierre tombale dont l'épitaphe latine peut se traduire ainsi :

Ci-gît

Gabriel Jacques de Salignac, marquis de La Mothe-Fénelon, ambassadeur du roi très chrétien en Hollande, décoré de tous les ordres, attaché militaire du même roi, vice-général de ses armées. Plus d'une fois agent de la paix, il succomba, victime de la guerre, emportant les regrets de la France et de l'ennemi, le 11 octobre 1746.

Qu'il repose en paix.

Ce fut M. d'Emal, résident français auprès du prince de Liège, qui érigea ce monument le 29 novembre 1747, et fonda, en même temps, à Lantin, un anniversaire pour le défunt marquis (p. 156). Celui-ci, neveu de l'illustre archevêque de Cambrai qui fut précepteur du roi Louis XV, avait eu la jambe fracassée par un biscaïen à la bataille de Rocour ; il mourut de sa blessure et fut enterré, le lendemain, à l'église de Lantin (1). Une trentaine de ses compagnons d'armes furent déposés au cimetière et ailleurs dans le village (p. 155).

La guerre de la succession d'Autriche fut aussi terrible pour Lantin que celles dont nous avons parlé plus haut.

Après la victoire de Fontenoy, près de Tournai (1745), l'armée de Louis XV s'empara de presque toutes nos places fortes et traversa le Pays de Liège pour aller faire la conquête du Pays d'Outremeuse, (duché du Limbourg), qui appartenait à l'Autriche. Un homme de valeur, le maréchal de Saxe, commandait les Français. Les Alliés (Autrichiens, Anglais, Hollandais et Hanovriens), sous les ordres de Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, se hâtèrent de passer la Meuse près de Maestricht, pour arrêter la marche des Français. Le choc des deux armées eut lieu à Rocour, le 11 octobre 1746. L'avantage resta aux Français qui pas-

(1) Le marquis mourut d'une blessure à la cuisse, soignée par le chirurgien Pâque. (Communication de M. le Dr Bidlot.)

sèrent la nuit sur le champ de bataille. Le lendemain, respectant la neutralité liégeoise, ils allèrent prendre leurs quartiers d'hiver en Brabant, d'où ils revinrent, au printemps suivant, pour gagner sur les Alliés la bataille, plus décisive et plus sanglante, de Lawfeld, près de Vlytingen. « Pendant la nuit du 11 au 12 octobre, écrit le successeur du curé Verdin (p. 155), le village de Lantin a beaucoup souffert, il n'y avait ni ordre ni règle dans le fourragement, pillage et vols dans les maisons et granges, même notre église a failli être pillée. Le village a fait une perte de 35.000 florins ».

Outre la pierre tombale de Jacques de Salignac, il y a encore huit autres monuments funéraires : deux dans le chœur et six encastrés à différents endroits dans les murs de l'église. Toutes ces pierres sépulcrales ont été relevées sous le pastorat de M. Lambert Springuel, en 1861, quand le pavement a été renouvelé (p. 185). On a eu l'heureuse idée d'entourer chaque dalle d'un cadre de marbre qui sert de transition entre le mur blanc et la pierre sombre. C'est un travail heureux que l'on pourrait imiter dans les nombreuses églises où des dalles historiques sont encore foulées aux pieds.

Les stalles du chœur sont en pur style Louis XV, par conséquent postérieures de quelques lustres à la construction de cette partie de l'église.

Plus intéressants encore sont la voûte et les plafonds du chœur et des nefs. Cette couverture en bois se compose d'un grand nombre de caissons ornés de peintures qui représentent généralement des armoiries. Le curé Verdin trouvait là une source de revenus pour son église. Pour faire placer un blason à la voûte, les familles payaient dix florins de Brabant, les « médiocres » six florins, et, comme le menuisier de Lantin, maître Pierre Maréchal, et le peintre Antoine Couppé ne demandaient pas très cher, il restait un bénéfice notable pour l'église. Ceci nous fait comprendre qu'on ne doit pas attacher une grande importance héraldique aux nombreuses armoiries représentées dans ces plafonds. Beaucoup d'entre elles sont des armes parlantes, créées pour des personnes qui n'en avaient pas ; la plupart, pourtant,

reproduisent les sceaux dont les familles se servaient pour authentiquer les pièces publiques.

La coupole du chœur est un assemblage de trente-six caissons, ornés tous, sauf un, d'un ou de deux écussons, selon que le donateur était célibataire ou marié. Ces caissons sont disposés en trois rangées superposées, chacune de douze compartiments. Toutes les armoiries y datent de l'an 1701, c'est-à-dire de l'année qui suivit celle de la construction du chœur.

Nous indiquons simplement les noms des donateurs en commençant par la rangée inférieure et par le blason le plus rapproché de l'autel (1).

Rangée inférieure.

Les révérends curés des villages environnants :

1. Rdus Dnus Andreas Alexander Doneux, pastor in Ans et Mollin ;
2. Rdus Dnus Joannes Bap. Bourguignon, pastor Stae Fidis.
3. Rdus Dnus Joannes Fraikin, pastor in Hermée.
4. Rdus Dnus Joannes Herbeto, pastor in Fexhe et Slins.
5. Rdus Dnus Philippus Deschamps, pastor in Netenne.
6. Rdus Dnus Toussaint Tombal (2), sacerdos.
7. Rdus Dnus Gerardus Pontiane, sacerdos.
8. Rdus Dnus Petrus Lafontaine, pastor in Hombroux.
9. Rdus Dnus Petrus Jamotte, pastor in Hodeige.
10. Rdus Dnus Hubertus Debrus, pastor in Rocour.
11. Rdus Dnus Balduinus Deschamps, pastor in Juprelle.
12. Rdus Dnus Joannes Lem, pastor Allurien. (d'Alleur).

Deuxième rangée :

Le premier panneau porte le monogramme du Christ I. H. S. avec la sentence :

A solis ortu usque ad occasum.
Laudabile nomen Domini.
Du lever du soleil jusqu'à son coucher
Que le nom du Seigneur soit loué.

(1) Le lecteur qui voudrait connaître la composition d'un blason peut en trouver la reproductton en couleur au presbytère, ou la description dans le « *Vieux-Liège* », t. VI, nos 27 et suivants.

(2) Sur les armes parlantes de la famille Tombal, cf. J. BREUER, *Les Sépultures antiques dans l'art du Blason,* dans *Chronique archéologique du Pays de Liège,* 13e année (1922). pp. 5-7.

13. D^{nus} Petrus Cornelius de Tignée, J. U., doctor et Helena de Potesta conjuges.

14. Sœur Agnès Pholien, béguine à St-Christofe.

15. Lambert Verdin et Agnès Corbusier son épouse.

16. Estienne Foillien et G^{elle} Verdin son épouse.

17. En mémoire d'H^{ble} Pierre Jadoul et Anne Deflot son épouse.

18. Philippe Verdin, jeune homme.

19. En mémoire d'H^{ble} Pierre de Flotz et Elisabeth Tilkin son épouse.

20. En mémoire d'Honble Dieudonné Pholien et d'Elisabeth Spontain son épouse.

21. En mémoire d'Honorable Philippe Verdin et Marie Martinet son épouse.

22. Sœur Marie Bernard Tombal, religieuse à Vivegnis.

23. D^{nus} Petrus Cornelius de Tignée J. U., doctor et Helena de Potesta conjuges (même panneau que 13).

Troisième rangée :

Au sommet de la coupole :

24. Henri Pasques Mambour et Eléonore Grossart son épouse.

25. Libert Mo^{t}tart mayeur-eschevin de Hollogne et Elisabeth de Flotz son épouse.

26. Jean Henuse eschevin de la cour de Lantin et Catherine Pasque son épouse.

27. Jean Jamart chirurgien et Agnès Antoine son épouse.

28. Noël Chardhomme et Marguerite de Larche son épouse.

29. Louis des Bois et Elisabeth Leblanc son épouse.

30. Gilles Jadoul, marchand.

31. Jean Hénuse et Agnès Fraikin son épouse.

32. Noël Tombal eschevin de la cour de Lantin et Catherine De Larche son épouse.

33. Antoine Grisart et Marie D'Ans son épouse.

34. Pierre François Jadoul eschevin et greffier de la cour de Lantin et Anne Paschasi son épouse.

35. Nicolas De Libert mayeur Damercœur et Marie Gertrude Bresmal son épouse.

Onze ans après la construction du chœur, le curé Verdin fit démolir l'ancienne église et la remplaça par le vaisseau actuel. Son registre ne nous renseigne guère sur l'édifice démoli; il nous dit seulement (p. 39) que l'on trouva à la pointe de la chapelle Saint-Nicolas un carreau avec un amas d'os. Il les croyait dater de la bataille du 22 octobre 1468 entre les Liégeois et les troupes de Charles le Téméraire.

La nouvelle construction se compose de trois nefs à trois travées, séparées par quatre colonnes en pierre de taille dorique. Ces colonnes formées de cinq ou six tambours superposés ont été livrées par Jean Gérard, tailleur de pierres à Ansoul, et furent amenées par seize charrettes fournies généreusement par les huit censiers du village. « Ils partirent la première des fêtes de la Pentecostes à six heures soir accompagnés de Mre Toussaint Tombal, prêtre marguelier de cette paroisse, à effet de leur dire au lieu la messe de bonne heure. Le lendemain, ils arrivèrent ici vers les sept heures soir et déchargèrent sur le cimetière. Le tout se passa à la satisfaction d'un chacun ».

De larges arcades, ornées de fortes moulures en stuc, sont bandées d'une colonne à l'autre et soutiennent les murs qui séparent la nef centrale des bas-côtés. Ici comme au chœur, ce sont surtout les voûtes et plafonds qui méritent d'être remarqués.

Le berceau couvrant la nef centrale se compose de 72 caissons disposés régulièrement en huit rangées longitudinales de neuf panneaux chacune.

Les deux rangées du milieu, au sommet du berceau, représentent différents symboles de la Sainte Vierge; dans les six autres figurent cinquante-quatre armoiries. Voici l'indication succincte de cette riche illustration héraldique:

1. En mémoire de Denis de Croissant et Jeanne Gynotte son épouse.
2. Pierre Etienne et Catherine Croissant son épouse.
3. Marguerite de Croissant.
4. Dnus Servatius Thorier E. C. B. M. Huensi canonicus.
5. Henri Hubert et Pétronille Paques son épouse.
6. Pirlot Hubert et Isabelle Fréson.
7. Jean Gynotte capitaine de Lantin et Catherine Fréson.

8. Jean Louis des Brassines J. C. receveur de Cornillon, Hubertine Lepage son épouse.
9. Simon Freson et Elisabeth L'ouvrier son épouse.
10. Henri de Cocq et Ailid Pasques son épouse.
11. Charles de Cocq et Agnès de Nys son épouse.
12. Henri Henusse et Marie Peters son épouse.
13. Salmon Maréchal et Jeanne Marichal son épouse.
14. Mathieu Germeau et Jeanne Parent son épouse.
15. Jean Thonnard et Marie Bodeson son épouse.
16. Alexandre Heyne et Marguerite Mottet son épouse.
17. Jean Bertrand et Anne Heine son épouse.
18 Henri Rousseau marchand bourgeois de Liège et Jeanne Martinet son épouse.
19. Georges Dumont et Jeanne Rousseau son épouse.
20. Rd Godefroid Grumeliers protonot. apost. curé de Frères.
21. Rd. D. Petrus de Paif pastor in Odeur.
22. Rd. D. Josephus de le Tour E. Cel. Huensis Canonicus.
23. Alexandre Leruyte mayeur de la cour de justice de Waroux et Elisabeth Baré son épouse.
24. Arnold de l'Arche, Marguerite Pironet son épouse.
25. Guillaume Pironet et Catherine Lefèvre son épouse.
26. Jacques Pasques et Jenne Leonard son épouse.
27. Salmon Pasques et Agnès Watar son épouse.
28. Piron Jadoul et Catherine Watar son épouse.
29. Gérard Marichal et Anne Henkart son épouse.
30. Gilles Henkart et Marie Leblanc son épouse.
31. Henri Jacquemin Masson et Jenne Falaise (?) son épouse.
32. Louis del Ruelle et Anne François sa femme.
33. Louis Chardhomme et Marie Anne le Pollain son épouse.
34. Jean Henneux et Agnès Fraikin son épouse.
35. Noel Tombal et Catherine de l'Arche son épouse.
36. Lambert Verdin et Agnès Corbusier son épouse.
37. Gilles Verdin et Etienne Foillien.
38. Philippe Verdin et Marie Martinet son épouse.
39. Dieudonné Pholien et Elisabeth Spontain son épouse.

40. Pierre de Flotz et Elisabeth Tilkin son épouse.
41. Libert Mottard, maieur et échevin de Hollogne, et Elisabeth de Flotz son épouse.
42. Eustache Grosart et Eléonore Grisart son épouse.
43. Noel Chardomme et Marie Jamart son épouse.
44. Louis du Bois et Elisabeth Plomteux son épouse.
45. Philippe del Bouille mard bourgeois de Liège.
46. Sœur Agnès Pholien béguine de S. Christophe.
47. Jean Fraikin, pasteur de Hermée.
48. Jean Herbuto, pasteur de Fexhe-Slins.
49. André Alexandre Doneux, curé d'Ans et Molin.
50. Jean Bourguignon, curé de Ste-Foi en Liège.
51. Philippe Deschamps, curé de Vottem.
52. Dieudonné Deschamps, curé de Juprelle.
53. Rd Gérard Pontiane, prêtre.
54. Rd Pierre La Fontaine, curé de Hombroux.
55. Rd Pierre Jamotte, curé de Hodeige.
56. Rd Jean Lem, curé d'Alleur.
57. Pierre Corneil de Tignée et Helene Potesta son épouse.
58. Pierre Jadoul et Anne de Flotz son épouse.
59. Henri Pasque Mambour et Eleonore Grossart son épouse.
60. Libert Mottard, mayeur de Hollogne-aux-Pierres et Elisabeth Colson son épouse.
61. Jean Henneuse, échevin de la cour de Lantin et Catherine Pasque son épouse.
62. Jean Jamar, chirurgien, et Agnès Antoine son épouse.

Cette voûte centrale fut exécutée en 1712, un an après la construction de l'église. Deux ans plus tard, Madame Vve Hélène de Tignée-de Potesta se chargea du plafond latéral, côté de l'Evangile, tandis qu'un sous-diacre, Gilles Paschasy, bénéficier d'Elsloo, natif de Lantin et demeurant alors à Ans, au lieu dit Ester (Ster), fit les frais de celui du sud. Le premier représente deux grandes scènes de la vie souffrante du Christ, entourées de panneaux plus petits où figurent les différents instruments qui ont servi à la Passion ; au bas-côté sud, où était alors l'autel de la Vierge, se développent les louanges tirées des litanies de Lorette.

Toutes ces peintures des voûtes ont été exécutées par Antoine Couppé qui reçut, pour les trois plafonds du vaisseau, 200 florins de Brabant et la nourriture chez le curé pour lui et son aide (p. 43). Le même peintre, très médiocre d'ailleurs, exécuta aussi le tableau de l'autel Saint-Nicolas en 1715.

L'église de Lantin possède d'autres œuvres moins intéressantes, peut-être, pour l'histoire, que les plafonds armoriés, mais plus précieuses au point de vue de l'art : ce sont deux confessionnaux, plusieurs niches de statues et les statues elles-mêmes.

Les confessionnaux, heureusement nettoyés depuis quelque temps, portent la date de 1637. Ils sont sculptés sobrement dans le style liégeois du XVIIe siècle. Comparés à ceux que l'on trouve dans les églises de cette époque, ils pourraient passer pour des modèles.

Les niches, en bois sculpté, qui abritent les statues le long des murs latéraux, furent faites, elles aussi, pour l'ancienne église. Les jeunes filles du village offrirent celle de la Vierge après la moisson de 1691, et, l'année suivante, les jeunes gens voulurent en faire autant en l'honneur de leur patron saint Servais « pour à quoi subvenir ils firent une cueillette entre eux, qui rapporta environ dix écus, mais les guerres ayant survenu, la jeunesse étant diminuée, le sieur Pierre de Flotz, mambour de l'église, fournit le reste des revenus de la fabrique et cette niche fut posée la veille de Pasques à l'autre costé du grand autel ; par ainsi toute la face de la muraille était garnie » (p. 8).

Pendant les horreurs de la guerre, « au milieu des soldats qui ravageaient tout », le curé Verdin se procura une troisième niche, celle de sainte Barbe. Ces objets, d'un très bon goût, sont l'œuvre d'un artisan du village, Salomon Maréchal, le même qui avait fait le maître-autel en 1690, et qu'il faut distinguer de Pierre Maréchal, le charpentier des plafonds. En 1695, une terrible épidémie ravagea la Hesbaye. Le curé y échappa et « il marqua sa gratitude au glorieux St-Roch par la confection d'une quatrième niche, correspondante aux trois autres ».

Plus remarquables encore sont les statues qui ornent ces niches et qui, elles aussi, remontent au pastorat du zélé Verdin. « Comme pendant le siège de Liège », nous dit-il, « arrivé en 1702, les Alliés avaient mis des gardes dans notre église, tant pour la conservation du village, comme le brigadier de Trognée me l'avait promis, que pour la conservation de leurs troupes, les hérétiques brisèrent et mutilèrent les figures de notre glorieux patron St-Servais, de St-Roch et de Ste-Barbe. Pour donc tâcher de remplir nos niches et faire des postures conformes à leur grandeur, je commençai le premier à faire faire de mes dépens, par le sieur Werburg, la posture de St-Roch » (p. 27). En la même année 1707, des dons généreux permirent de commander au même sculpteur les statues de saint Servais et de sainte Barbe.

Qui était ce sculpteur Werburg ? C'était l'élève d'Arnold Hontoire, mieux connu sous le nom de Robert Verbure. D'après Jules Helbig (1), il naquit à Liège vers 1654 et y mourut en 1720 ; il était donc dans la pleine possession de ses moyens quand il s'occupa des travaux de Lantin, qui présentent beaucoup d'analogie avec l'admirable Vierge en marbre du maître-autel de Saint-Denis à Liège, le chef-d'œuvre de cet artiste.

L'année suivante (1708), le neveu du curé, Philippe Verdin, « donna en étrenne à l'église deux beaux anges de bois pour servir à porter une couronne en forme de dais sur le Saint Sacrement ». Il s'agit ici, sans doute, des deux statues dans le style de Delcour que l'on voit encore, à côté du maître-autel, et qui sont réellement belles. Le nom de leur auteur n'est pas indiqué.

Nous sommes mieux renseignés sur l'ange gardien placé près de l'entrée. Il fut sculpté, en 1715, « par le sieur Cornelis » (p. 47) qui fit encore les deux amours de l'autel de la Vierge et les deux anges qui surmontent le maître-autel et portent un écusson (p. 48). Ce sieur Cornelis ne peut être que Corneille Van der Werck, aussi élève de Hontoire, et qui mourut à Liège en 1742, à l'âge de 77 ans. Il a travaillé pour presque toutes les églises de la ville. Le majestueux

(1) J. Helbig, *La sculpture au pays de Liège*, Bruges, 1890, p. 185.

pendant de la Vierge de Verbure, le Saint-Denis en marbre placé sur l'autel de l'église de ce nom est son œuvre, de même que le maître-autel de Saint-Barthélemy (1).

Une dernière œuvre à signaler dans l'intéressant sanctuaire hesbignon est le tableau-retable de l'autel de la Vierge, du côté de l'Evangile. Il représente Notre Dame du Rosaire en prières devant la Sainte Trinité en faveur des âmes du purgatoire. Il est signé Sandberg. Sacré Sandberg était un prêtre-peintre qui a exécuté ce tableau, et en a fait présent à l'église en 1738, quatre ans avant la mort du curé Verdin.

Celui-ci, nous venons de le voir, a été le grand bienfaiteur de la paroisse; une pierre encastrée dans le mur nord du temple nous a conservé sa devise : *fortiter et suaviter*. Le nom qui y figure, Melchior Alexandre Verdin, est resté légendaire à Lantin.

Chanoine J. COENEN et JACQUES BREUER.

Deux chroniques de Godefroid Wendelen.

Une étude de J.-B. Douret (2) nous apprend que Wendelen aurait collaboré aux almanachs de R. Franco-Verdoni des années 1627-1628-1629, et qu'il aurait édité un almanach chez Verdussen, à Anvers, en 1631.

Il y aurait critiqué l'abus des saignées pratiquées arbitrairement. Il aurait proposé que l'année nouvelle commençât le 21 mars, style nouveau, qui est le jour de l'équinoxe du printemps. Il aurait voulu que les mois fussent alternativement de 30 et de 31 jours, et qu'on les nommât autrement.

Il est profondément regrettable que nous n'ayons pu, jusqu'à présent, découvrir un exemplaire de cet almanach de 1631, car on y aurait trouvé toute une synthèse de sa science de chronologiste, qui n'est pas mince.

C'est cet almanach qui, très probablement, renfermait le

(1) J. HELBIG, *o. c.*, p. 184.

(2) J.-B. DOURET, *Almanachs belges*, dans *Annales du Bibliophile belge*, nouvelle série, t. I (1882), pp. 33-34.

texte de deux courtes chroniques dont il va être question et qui furent retrouvées dans ses papiers délaissés.

Dans la première, on signale, pour l'année 1543, les exploits des bandes farouches du condottiere gueldrois, Martin Van Rossum, qui vint devant Louvain, se vantant qu' « il alloit brûsler le nid des Papagaux ».

Pour l'année 1550, Wendelen donne un détail intéressant l'histoire économique de Belgique, à savoir le début du creusement du canal de Willebroeck. M. Pirenne signale l'achèvement de ce travail en 1560 (1). Les travaux auraient donc duré 10 ans.

Dans la seconde, rédigée vers 1630 sous le titre « Briève chronique des choses les plus mémorables qui sont arrivées en ce pays depuis les troubles jusqu'à présent », Wendelen analyse les périodes de 1559 à 1606 et de 1628 à 1630. Indépendamment de quelques considérations sur les principaux faits de l'histoire générale de l'Europe, il nous donne d'amples détails sur les Pays-Bas, notamment à propos de l'érection des nouveaux évêchés.

Wendelen, au moment où il rédigea cette note, était impliqué dans un long et pénible litige avec le prélat de Vlierbeek (2). Il prend vivement à partie les abbés et les moines pour leur opposition à cette mesure destinée à combattre les hérésies protestantes propagées par les marchands étrangers, et à mettre un frein à l'immoralité dont, trop souvent, le clergé donnait l'exemple, encourageant ainsi les détracteurs de la foi romaine.

Wendelen accuse les abbés, les ecclésiastiques et les nobles. Pour lui, la véritable raison de l'opposition des abbés et des moines était que plusieurs des plus riches abbayes revenant à la mense de nouveaux évêques : « un tas d'ambitieux frérots se voiaient frustrez de pouvoir devenir un jour Monsieur l'Abbé ».

---

(1) PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. III, Bruxelles, 1912, p. 261.

(2) Cf. notre article intitulé : « *Un homme de grand mérite et de haute valeur scientifique qui s'est vu, en effigie, fixé à une potence* », dans *Le Folklore brabançon*, IXe année, no 49, pp. 1-12.

Ajoutez-y que les ecclésiastiques se voyaient surveillés de plus près par les nouveaux évêques.

Quant à la noblesse, supplantée par les grands d'Espagne, elle ne voulait pas restreindre son train de vie et courait à la ruine.

Wendelen signale un fait assez important, dont nous n'avons trouvé, ailleurs, aucune mention, à savoir la première mutinerie des troupes aux Pays-Bas. Elle eut lieu à Valenciennes, en 1570. Un général espagnol aurait été emprisonné par des mercenaires allemands qui réclamaient leur solde. Ensuite, relaché sous promesse signée du duc d'Albe, il les aurait menés en rase campagne, et là il les aurait fait cerner et tailler en pièces par les Espagnols.

A propos de la mesure prise par les Etats de Brabant, qui remplacèrent Don Juan par l'archiduc Mathias, avec Guillaume d'Orange comme lieutenant, Wendelen écrit : « on a fait de Mathias le page et créature de l'Orange ».

Le Taciturne, que Wendelen appelle le « pédagogue », nous est bien décrit par notre savant, quand il dit en espagnol : « Calba tiengo la cabeza, y mas calbo el corazon ». Ce sans-patrie, plein de duplicité « avait la tête chauve, et plus chauve encore était son cœur », qui ne connaissait que la dureté vis-à-vis de ceux qu'il voulait dominer par tous les moyens inavouables.

Ces jeux de mots pétris d'esprit sont fréquents chez Wendelen. Relatant le soulèvement de la population de Flessingue, il signale le fait suivant : un Espagnol portait, sur sa casaque, les mots : « castigador de los flamengos ». Mais, quand il fut pendu, la population fit enlever la lettre *r* finale du premier mot, si bien qu'on lisait : « castigado de los Flamengos ».

Wendelen, chronologiste averti, n'oubliera évidemment pas de noter que, le mardi 15 octobre 1582, le calendrier grégorien remplaça le calendrier julien : « au mesme an » furent ostez dix jours du calendrier et comme le quatrieme » d'octobre l'on tenait le Lundy jour de St François, au » lendemain le mardi, l'on comptait le quinziesme du dit » mois, ainsi commence le stile nouveau ».

Quand, après la disparition du prince d'Orange (10 juillet 1584), on eut repris plusieurs villes rebelles, notamment Maestricht et Tournai, on pouvait croire que Farnèse allait reconquérir tous les Pays-Bas. Il n'en fut rien. Wendelen rappelle qu'à partir de 1590, Farnèse dut, à deux reprises, par ordre de Philippe II, s'en aller guerroyer en France contre Henri de Navarre. A propos de l'expédition de 1592, Wendelen écrit : « Falloit de rechef par nouvel ordre » d'Espagne que le Prince (de Parme) s'acheminast en » France au secours de la ligne en la ville de Roen, » laquelle absence fut fort avantageuse pour les Hollandais » et de peu d'effet pour le Roy ».

Tels sont les faits les plus saillants dont on trouve la relation dans les chroniques de Wendelen.

Abbé Florent SILVERIJSER.

A propos des journaux.

Ainsi qu'il était à prévoir, 1930 a vu naître toute une littérature relative aux événements qui, tant en province qu'à Bruxelles, marquèrent dans l'histoire de la conquête de notre indépendance nationale.

De l'ensemble de ces travaux, il ressort que, dans cette crise, comme dans toutes celles qui amenèrent et suivirent la Révolution française de 1789, un rôle des plus importants fut joué par la Presse, à la fois créatrice et organe de l'opinion publique (1)

De même qu'en France, la lutte contre le régime de la Charte fut menée par des hommes comme Armand Carrel, Augustin Thierry, Thiers et Guizot, tous les chefs de l'opposition belge, notamment de Potter, Firmin Rogier, Paul Devaux et Pierre Kersten, furent, sinon par profession, du moins occasionnellement, des journalistes.

(1) Dans une remarquable étude parue sous le titre *Contribution à l'histoire du « Journal encyclopédique » d'après les archives diplomatiques du Saint-Siège,* dans le tome X (1930) du *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome,* notre confrère, Léon-Ernest Halkin, a résumé les phases principales de la pénétration des idées françaises en Belgique à la fin du XVIIIe siècle.

De sorte que, comme l'a très bien compris notre confrère Paul Harsin, qui vient de consacrer à cette période de très remarquables études (1), si l'on veut connaître l'état des esprits en 1830, dans tous les pays d'Europe et, en particulier, dans le nôtre, il faut interroger les journaux, en s'inspirant des principes d'une saine critique.

Depuis lors, le rôle de la Presse n'a cessé de croître. Par leur format, par leur tirage, certains de ses organes, aujourd'hui particulièrement nombreux, sont devenus de véritables revues journalières de la vie moderne.

Conservons donc cette source de renseignements. Mettons-la, dans les meilleures conditions possibles, à la disposition des chercheurs.

Les sociétés savantes devraient coopérer à l'œuvre entreprise, depuis de longues années, sous la direction de la Bibliothèque royale de Belgique, pour la conservation de séries complètes de nos journaux.

Etant donné le peu de consistance de leur papier, beaucoup, surtout parmi les anciens, seront, sous peu, inutilisables.

Il importe, donc, de multiplier les séries de chacun d'eux, et de les remettre, soit aux bibliothèques scientifiques, soit aux autres dépôts publics.

Les sociétés savantes se doivent d'encourager leurs membres à agir de la sorte, et à rassembler, en outre, tous les numéros épars des multiples feuilles qui, par leur durée éphémère et leur diffusion réduite, auraient pu échapper aux collaborateurs de la Bibliothèque royale.

On faciliterait, ainsi, la rédaction, hautement désirable, d'un catalogue complet de tous les organes de la Presse belge, avec indication des dépôts où ils peuvent être consultés.

G. BONHOMME.

---

(1) P. HARSIN, *Liège et la Révolution de 1830*, Liège, Thone, 1930, et *Essai sur l'Opinion publique en Belgique de 1815 à 1830*, Charleroi, Editions de la « Terre Wallonne », [1930].

21me ANNÉE, No 5. OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1930.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 FR. PAR AN
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois
Maison Curtius.

Procès-verbal de la séance du 30 octobre 1930.

La séance est ouverte à 5 h. 15, sous la présidence de M. Brassinne, président.

29 membres sont présents.

2 membres se sont fait excuser.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de juin.* — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, qui est approuvé sans observation.

II. *Correspondance.* — M. le Secrétaire communique, ensuite, la correspondance adressée à l'Institut depuis sa dernière séance, notamment :

lettre de la Ville annonçant que, désormais, les musées Curtius et d'Ansembourg seront ouverts le vendredi et fermés le samedi ;

lettre de M. J. Dupont, de Bruxelles, proposant la candidature de M. Lepersonne, d'Ixelles, comme membre associé ;

lettre de M. l'Ingénieur Dewé, de Milmort, formulant la même proposition pour M. Victor Picard ;

lettre de l'avocat de M. Hénaux, annonçant qu'il considère son intervention dans les différends de ce dernier avec l'Institut comme terminée.

M. le Secrétaire annonce qu'il a reçu et touché un mandat de 2000 frs du Ministère des Sciences et des Arts, montant de la participation de l'Etat dans les frais de publication du tome LIV du *Bulletin*.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, M. le Président, devant l'assemblée debout, annonce le décès de M. le Comte de Geloes, membre correpondant, qui fut le soutien dévoué de nos travaux, et de M. Théo Smeets, généalogiste bien connu, membre associé de notre Compagnie.

L'Institut gardera des défunts le meilleur souvenir.

III. *Election de membre associé.* — Mlle Marcelle Guillemin est élue, à l'unanimité, membre associé de l'Institut.

IV. Communication de M. J. Dumont : *Le Congrès archéologique d'Anvers.*

M. Dumont fit à ses collègues un compte-rendu détaillé et attrayant du Congrès archéologique d'Anvers, où il était délégué par l'Institut.

Après avoir signalé les principaux travaux et rapports faits à ce congrès, notamment par plusieurs de nos membres et donné le récit des excursions auxquelles il prit part, il communique les vœux émis et passe, alors, à la critique de certains points.

Ce très intéressant rapport, dont il fut félicité par notre président au nom de l'assemblée, donna lieu à différents échanges de vues entre MM. Brassinne, Polain, Bonhomme, Dumont et le comte de Borchgrave, desquels il ressortit que ces congrès, tels qu'ils sont actuellement organisés, sont plutôt inutiles et dangereux.

V. *Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés :

Mmes E. Laumont, rue Louvrex, 75, Liège, Van Soest, rue des Célestines, 10, Liège ; Mlle M. Janne, rue Louvrex, Liège ; MM. E. Godefroid, professeur, rue Eracle, 79, Liège, J. Delvaux, juge honoraire, rue de Campine, 171, Liège, S. Masy, professeur, quai de Longdoz, 6, Liège, J. Lesire-Baré, Glons-lez-Liège, T. Bauduin, rédacteur en chef du *Journal de Liège*, rue Gramme, 23, Liège, H. Brabant, étudiant, rue des Ecoles, 2, Huy, Delbouille, chargé de cours à l'Université de Liège, rue des Vignes, 114, Chênée, H. Lepersonne, ingénieur, avenue Géo Bernier, 8, Ixelles, Delforge, rentier, rue Florimont, Liège, V. Picard, ingénieur, quai du Condroz, 14, Liège, et l'Abbé L. Delbushaye, rue Hors-Château, 21, Liège.

VI. *Affaires diverses.* — M. Polain demande au Bureau s'il n'y aurait pas moyen de faire majorer nos subsides de l'Etat, de la Province et de la Ville. La question est délicate et n'est pas neuve.

Il résulte d'un échange de vues intervenu sur cette question entre MM. Polain, Brassinne, Pholien, de Borchgrave et Pirlet, qu'il vaut mieux ne rien demander à présent, mais recommencer à faire des fouilles et à signaler tous les achats qui pourraient intéresser nos collections.

M. Jaspar signale la décision que la Ville a prise de démolir l'ancienne église Sainte-Ursule, rue Hors-Château, il demande à l'Institut de protester contre ce nouvel attentat. M. Brassinne pense qu'il est trop tard pour protester efficacement, néanmoins, l'assemblée est d'avis de protester quand même. M. Jaspar est invité à dresser un projet de lettre à ce sujet.

M. le Président annonce à l'assemblée que le nouveau catalogue du Musée vient de paraître et est dû à la plume de Mlle Van Heule qu'il remercie.

Un exemplaire est déposé sur le bureau par M. J. Servais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 30.

Procès-verbal de la séance du 28 novembre 1930.

La séance est ouverte à 5 h. 10, sous la présidence de M. Brassinne, président.

40 membres sont présents.

4 membres se sont fait excuser.

I. Communication de M. Polain : *La topographie primitive de la Cité de Liège.*

A propos d'un mémoire récent sur le site de Liège, M. Polain signale l'inexactitude des notions que l'on possède, aujourd'hui, à ce sujet.

La vallée mosane a été creusée par les eaux de la Meuse, de la Vesdre, de l'Ourthe et de la Légia, qui, dans la suite, l'ont remblayée par l'apport d'alluvions et de graviers venus de l'amont. La Vesdre, l'Ourthe, et, surtout, le Légia, dépassent de beaucoup la Meuse comme vitesse de courant.

Débouchant entre les promontoires de Kinkempois et de Cointe, repoussée vers Fragnée par l'Ourthe qu'elle reçoit au pont du Val-Benoît, la Meuse coule en ligne droite et longe la colline de Publémont pour rejoindre le milieu de sa vallée. Elle est poussée vers le Sud par la Légia qui, suivant le pied de la montagne de Pierreuse, arrive par la place du Marché, le quartier de la Madeleine et forme un marais (marisciolus = merchoul) avant de s'unir au fleuve.

Le pont de Réginard s'étendant depuis le coin de la rue du Pont actuelle, jusqu'aux maisons de la rue Chaussée des Prés en bas de la place Saint-Pholien, avait 14 ou 15 arches. D'abord perpendiculaire au courant de l'eau, il était en biais lorsqu'il fut détruit, et l'on dut déplacer la culée de la rive gauche. Il fallut agir de même aux XVIIe et XIXe siècles, ce qui prouve bien que la Meuse tend toujours à rejoindre le milieu de sa vallée.

Grâce à la rapidité de son courant, la Vesdre creuse profondément la droite de la vallée mosane, le long du thier de Cornillon, vers Jupille, pour se réunir au fleuve à la Lèche, contrairement à ce que prétendent les géographes officiels.

A la preuve géologique de ce fait, M. Polain en ajoute une autre tirée du droit de pêche dévolu au duc de Limbourg.

En créant les Basses et le Long Dos, on a aidé la Vesdre à étendre son lit vers la gauche. Les moulins qu'on y établit la ramifièrent en de nombreux canaux.

Le Barbou, venu du courant de Saint-Jacques, formait un bras de l'Ourthe. Le territoire compris entre ce bras et la Meuse s'appelait, primitivement, Outre-Meuse.

Le courant de Saint-Jacques n'est qu'un pertuis creusé de main humaine. Notger avait aménagé la Meuse de façon à empêcher l'inondation de l'Ile et à créer à Liège un port. Ce port se trouvait devant l'Hôpital à la Chaîne, au bas de la Haute-Sauvenière. Les bateaux y arrivaient en remontant le Torrent ou en descendant le canal de la Sauvenière.

Débouchant dans la Meuse au Rivage en Pot, l'Ourthe forme des graviers qui constituent une digue très solide. Les inondations de l'Ile sont le résultat d'une dénivellation très considérable entre le cours d'eau qui baigne Avroy et la Sauvenière et celui qui est à la tour des Croisiers. C'est pour y obvier que Notger ouvrit le pertuis qui est devenu le courant de Saint-Jacques. Dès que les moulins, au XVIe siècle, eurent rendu innavigable le cours d'eau venu de la Sauvenière, le courant de Saint-Jacques devint une passe navigable.

Détournée par la digue du Long Dos, diminuée par l'établissement de nombreux moulins, la Vesdre n'atteignit plus avec assez de force le pont d'Amercœur. La création du bief des Grandes Oies la força à continuer son cours par la rue Sous-l'Eau jusqu'à la Basse Droixhe où, malgré l'apport du ruisseau de Cornillon, elle ne forma plus que des étangs dont le trop-plein coulait vers la Lèche par le canal de la Golette.

M. Polain établit qu'entre la Meuse et la Vesdre, il y avait de nombreuses îles entourées de profondes forêts. Pourtant, cette vallée fut habitée. Outre le village de la place Saint-Lambert où l'orateur a répéré huit fonds de cabane néolythiques, il dut y avoir d'autres établissements humains entre les collines de Pierreuse et de Publémont, entre celles de

Cointe et de Saint-Gilles, au bas de la colline de Kinkempois, à la Haute Droixhe depuis Amercœur jusqu'à Jupille. A la Neuville, près des Guillemins, il dut y avoir une villa romaine. Il en fut de même à Angleur, à Herstal et à Jupille.

L'étroite langue de terre entre Publémont et Pierreuse devint le noyau d'une grande cité. Détruite par les Cattes ou les Chauques, la villa romaine disparut sans laisser de traces. Au temps de Notger, on ignorait son existence. Bâtie sur la propriété de saint Lambert, la cathédrale englobait les terres comprises entre le bas de Publémont, la Légia et la Meuse. Vers l'Est, il y avait, au temps de saint Lambert, des terres arables, appartenant à quelques familles. La séparation fut toujours absolue entre le territoire de la Cathédrale et de ses annexes et la partie située à l'Est. Ces deux domaines ressortissaient l'un au Chapitre, l'autre à la Cité. C'étaient, en somme, deux Etats dont l'un ne grandit point, pendant que l'autre se développait en une grande ville.

Telle est, résumée aussi clairement que possible, la substance de la causerie de M. Polain, qu'illustraient deux cartes fort bien présentées et qui intéressa vivement l'auditoire.

M. le Président se fait l'interprète de l'Assemblée pour féliciter vivement l'orateur.

II. Communication de M. G. Alexis: *Le congrès international de musicologie tenu à Liège* en 1930. — *Ses résultats.*

Très rapidement, M. Alexis rend compte des travaux du congrès de musicologie qui fut une assemblée où l'on travailla. Nos musiciens liégeois, notamment Grétry, Hamal, Franck et Gresnick, y furent à l'honneur.

M. le Président félicite l'orateur d'avoir osé mettre sur pied ce congrès et de l'avoir mené à si bonne fin.

III. *Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre.* — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre, qui est approuvé sans observation.

IV. *Correspondance.* — Il communique, ensuite, la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, notamment:

lettre de la Ville annonçant qu'elle accepte, pour les musées Curtius et d'Ansembourg, le legs que lui a fait M. le Docteur Jamain ;

lettre de M. Jaspar contenant, pour information, copie de la correspondance échangée avec la Commission royale des monuments et des sites concernant l'Hôtel de Ville de Visé.

V. *Election de membres associés.* — Sont élus membres associés de l'Institut : MMmes E. Laumont et Van Soest, Mlle Janne, MM. E. Godefroid, C. Delvaux, S. Masy, J. Lesire-Baré, Théo Bauduin, H. Brabant, M. Delbouille, H. Lepersonne, Delforge, V. Picard et l'abbé Delbushaye.

VI. *Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés: Mme Claire Ausselet-Lambrechts, licenciée en

histoire de l'art et archéologie, Mlle Paula Demaret, rue Xhavée, à Stembert.

VII. *Affaires diverses.* — Sur la proposition de M. Pholien, l'assemblée décide de tenir séance le 19, au lieu du 26 décembre, à cause de la fête de Noël.

M. Polain annonce qu'en dérochant l'ancienne Halle aux viandes, dont on croyait devoir faire remonter la construction à l'année 1540, on a mis au jour une inscription donnant l'année 1514 comme date de l'édification. A la demande de M. le Président, M. Polain rédigera une note relative à cet objet pour la *Chronique.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 45.

Une œuvre de Delcour.

Le promeneur à l'Exposition de l'Art ancien mosan et religieux en l'église Saint-Vincent à Fétinne a dû remarquer, aux angles d'une des chapelles de gauche, deux statues, en bois sculpté, et teintées vieux chêne, représentant l'archange saint Michel, à peu près similaires et mesurant environ 1 m. 50 de hauteur ; l'une, appartenant à l'église Saint-Antoine, porte la mention « Jean Delcour », et l'autre, provenant de l'église des Pères Rédemptoristes, la mention « XVIIIe siècle ».

Nous ne nous occuperons que de la première de ces statues.

S'il feuillette le catalogue de la dite exposition, le visiteur peut se rendre compte de ce que l'on n'est guère fixé sur l'authenticité des œuvres propres au maître de Hamoir puisque certaines de ces œuvres exposées figurent avec la mention : les unes « signé Jean Delcour » (1), d'autres « Jean Del-Cour », d'autres « Atelier de Del-Cour », d'autres encore : « attribuée à Del-Cour », et enfin « Ecole de Del-Cour ».

Or, il est bien humain d'être fier de ce qui nous touche en parcourant nous-même cette belle réunion

(1) D'autres sculpteurs étaient plus prodigues de leur signature, tel Antoine Mélotte, qui donnait même, en certains cas, en plus de la date, ses titres et qualités.

d'ouvrages anciens, nous fûmes heureux et fier de reconnaître, dans la première de ces statues, la reproduction exacte, à part de légères variantes dont nous allons parler, d'une statue de l'archange saint Michel que possède la collégiale d'Amay.

Collégiale d'Amay.
Statue de l'archange saint Michel.

Déjà, à l'occasion de la visite d'amateurs à Amay, nous avions toujours à cœur de désigner cette statue comme étant de l'école ou de l'époque de Del-Cour. Aujourd'hui, nous sommes flattés de constater plus que la confirmation de notre manière de voir, puisque, apparemment, cette

œuvre serait de Jean Delcour ; et nous nous permettons même d'ajouter que la statue d'Amay, par sa polychromie et son moindre volume (1 m. 25 H) qui constituent des variantes de celle de Saint-Antoine, paraît plus gracieuse et flatte davantage que cette dernière.

Une troisième différence consiste en ce que la main gauche de l'ange saisit, sous la fourche du trident, le manche de l'instrument que le monstre retient dans sa griffe gauche, tandis que, dans la statue de l'église Saint-Antoine, une chaîne relie un doigt de l'ange au cou de la bête.

Pour le reste, la facture est la même : la tête nue et couverte d'une chevelure fournie et ondulée, vêtu d'une tunique de légionnaire romain, le thorax barré d'une lanière qui retient un vaste péplum, négligemment enroulé autour des bras et des flancs, l'archange, aux ailes déployées, le visage empreint d'une juvénile mais ferme sérénité, la main droite levée et serrant les foudres célestes, menace de celles-ci le monstre à sa merci sous son pied gauche, tandis que, de la main gauche, comme nous l'avons dit, il lui enlève son emblème diabolique. Et, si nous analysons plus complètement cette œuvre, nous y retrouvons les particularités maîtresses de l'artiste : opulence et souplesse des chairs, proportions justes et délicates du front, du nez, des sillons naso-labial et sous-labial, pittoresque arrangement et délicieux désordre des vêtements, etc.

Nous conclurons donc que la statue d'Amay doit être de Jean Delcour, ou sortir, en tout cas, de son atelier ; car, comme dit l'abbé Moret dans ses études sur le maître de Hamoir, s'il n'est pas possible que le grand sculpteur aît pu faire lui-même toutes les œuvres qu'on lui attribue, s'il a dû faire l'esquisse ou la maquette de beaucoup d'entre elles, et faire le gros œuvre de certaines, il a dû mettre lui-même la dernière main à d'autres.

Quant aux variantes que nous avons soulignées, n'est-il pas dans l'habitude d'un sculpteur ou d'un peintre de se plaire à apporter, dans les répliques qu'il est amené à produire, un peu de variété ?

Cette statue de l'archange saint Michel viendrait ainsi

compléter une série d'œuvres du maître ou de son atelier, qui ornent la collégiale d'Amay : d'abord la belle Vierge assise, trônant au-dessus du maître-autel (1697), et dont la maquette en terre cuite (avec une minime variante) se trouve au musée Curtius avec les mentions « de Del-Cour », puis le grand crucifix du narthex sud, flanqué de deux beaux anges adorateurs ; et enfin, les deux médaillons en marbre blanc dont parle Saumery, et qui décoraient (1) la magnifique façade en marbre noir et blanc du jubé, fermant le chœur des chanoines et élevé en 1685, grâce à la munificence de l'abbé de Sluse, médaillons installés comme retables d'autels latéraux et représentant, l'un la *Cène* et l'autre l'*Invention de la Vraie Croix.*

Il est bien probable que Del-Cour a été appelé à travailler pour Amay par les abbés Jean-Amand Van den Steen de Sluse, du Mont et de Wanzoul, qui, se succédant à la tête du Chapitre pendant la vie de l'artiste, s'attachèrent, en mécènes, à décorer l'église qui depuis la seconde moitié du XVIIe siècle avait subi une grande transformation intérieure.

Nous serons heureux, si ces quelques lignes peuvent contribuer modestement à la connaissance de plus d'œuvres du grand sculpteur, qui vint apporter à notre région un peu de l'efflorescence d'un art somptueux et gracieux, déjà en honneur au delà des monts.

Dr B. WIBIN.

Amay, décembre 1930.

---

(1) Malheureusement, ces médaillons « auraient été enlevés, dit Henri Delvaux dans son Dictionnaire géographique de la province de Liège, 1841, par les Français »....!, peut-être quand, à la fin du XVIIIe siècle, l'abbé Walter Van den Steen plaça le jubé au fond de l'église, et remplacés par d'autres en stuc, signés « Moretti » et figurant : l'un, *David jouant de la harpe* et l'autre, *Sainte Cécile à son clavecin.*

AU PAYS DE LANDEN.

Trois villages flamands devenus wallons.

Au treizième siècle, le voyageur qui allait de Landen à Linsmeau, en suivant le vieux chemin jalonné par le tumulus du premier maire du palais et les sépultures romaines de Racour et de Pellaines, n'avait pas à faire usage de la langue gauloise ou française avant son arrivée à destination. C'est ce que raconte Albert de Stade, annaliste de l'époque (1).

Racour et Pellaines étaient de langue tudesque. Lincent également. Et, lorsque l'idiome germanique disparut de la contrée comme langue véhiculaire, longtemps encore, nos trois villages gardèrent des traces profondes de son empreinte. A Racour, où sa survivance est attestée en dernier lieu, différents endroits conservent toujours leur appellation primitive. Aussi est-il particulièrement intéressant d'étudier la toponymie de ces trois localités.

Le chartrier de l'abbaye de Heylissem, qui possédait des biens importants à Pellaines, mentionne, au XVIIe siècle, l'existence, dans ce village, de lieux-dits comme : al Broeck (au marais); Broeckstrate (rue du marais); al Hellebronne (à la source limpide); al Stene (à la campagne pierreuse); gelemalarde (terrains fertiles où mûrissent les moissons). Autant d'appellations appartenant, sans conteste, au vocabulaire flamand, et qui, à l'heure actuelle, ont totalement disparu pour faire place à des appellations françaises telles que : à la petite campagne, au dessus des eaux, au trou des gueux, à la vigne, Saint-Pierre-champ, etc.

A Lincent, des réminiscences flamandes persistent nombreuses au XVe siècle : in den Cauter (à la campagne) ; Pellewegh (chemin de Pellaines) ; Heerstraete (chemin du

(1) *Annales Stadenses*, dans *Monumenta Germaniae Historica*, tome XVI, p. 336.

seigneur) ; Hellebronstraet (rue de la source d'eau claire) (1) ; op den Mersbergh (sur le mont de Mars), colline que les plus anciens registres de la cathédrale Saint-Lambert à Liège désignent sous le nom de Mons Martis. En 1712, par contre, l'élément français domine fortement : sur le Molineaux, à la croisette, au piroix, à la chavée du bailly, dans la campagnette, en saulce (sausses), proche de l'arbre de Pellaines, vers le bois de Broux, en Florenge, à Stelhen (stellen, stelhain), à la voye de Liège, à la voye de Maret, à la voye dorpe le Grand, en Isamont (samon ou saumon), près du bois Riga, dans l'hahinière Jean Vriamont, desseur la fontaine gisante de la chavée de Hanut, à la piécente de Maret, à Fleusu, à la campagne de Racour, à l'Almé, au chemin de petit Hallet, à la chavée de Broux, à la chaudière, sur le tombion (2), desseur des eaux, à la voye de Racour, proche l'arbre de Petit-Hallet. Seuls, trois noms flamands ont passé de génération en génération et subsistent encore aujourd'hui : desseur Godt ou à Godt (gottes, gotte) ; à l'hellebrunne (3), c'est-à-dire à la source d'eau claire ; al winnegert, appellation dans laquelle se retrouve le vocable « wijngaard » ou vignoble, seul vestige de la culture de la vigne à Lincent (4). Cette campagne, également désignée al grappe, s'étend vers Grand-Hallet.

---

(1) On lit, dans un registre conservé à la cure de Petit-Hallet, que le bénéfice de l'autel de sainte Catherine de l'église de ce lieu possédait, en 1505, un journal de terre « dans la campaigne entre Lincent et » Linsmeau, au lieu appelé la chaudière joindant daval à la voie » nommée Hellebonstraet ; vers Meuse à Jean La Croix ; damont et » vers Brabant au curé de Pellaines ».

(2) La campagne du « tombion » contient d'antiques sépultures, franques vraisemblablement. Elle n'a pas été fouillée jusqu'à présent.

(3) L'hellebrunne ou groupe de sept fontaines alimente la Bacquelaine formée par deux autres sources situées également sur le territoire de Lincent : la fontaine et le ry de Broux.

(4) Un record sur les droits du Chapitre de Saint-Barthélemy à Lincent, en date du 31 octobre 1304, stipule, entre autres : « ...Et si, en la dite vilhe de Linsen vient à char ou à charrette vins la dite engliese St Biertremier en doit avoir l'afforage », cf. J. Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. IV, p. 215.

Racour, qui n'abandonna l'idiome tudesque qu'au XVIIIe siècle, possède une toponymie beaucoup plus riche. Le plan des terres actuellement possédées par la fabrique d'église de la paroisse indique, dans le village, des lieux-dits tels que Braccaert (terre en friche), la Bourreke, corruption du radical boer (paysan), hameau où, jadis, s'élevaient les cabanes des humbles travailleurs de la glèbe ; al Delle (à la vallée) ; Naetsenbosch (endroit parsemé de marécages), continuant sous Pellaines, où, longtemps, on ne lui connut pas d'autre nom.

Mais, à côté de ces dénominations, encore employées de nos jours, beaucoup d'autres sont tombées en désuétude (1) : in den cautere vers Leyssem (1701) ; in den Mulloe (1718) ; boven den Mulloeboom (1718) ; op den Ketel (1732) ; Leysemschen wegh (1733) ; op de rechte Straete te Raetshoven (1733) ; het Molenboomken (1734) ; Berekem Straete (1735) ; Steenbergh cautere (1735) ; in den Pellem cautere (1735) ; Broeckstraete (1735) ; twee roeden gelegen bij Meersbergh regten de pastorye van Raetshoven (1735)....

Dans un registre du deuxième quart du XVIIIe slècle intitulé « Cens soubs Landen et environs dus à la recette de Tirlemont », il est rappelé que des redevances étaient payées par :

Herman Vostes et Paul Isterdael sur 11 verges de terre derrière le Meersbergh et 3 verges op de Natsenbosch ;

Mathias Smets et Wautier Hinnaerts sur 13 verges de terre in de Delle à Raetshoven, 11 verges op den Creden-

(1) On lit, dans un document de l'an 1346 publié par Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège,* tome IV, pp. 54-55 : « Henricus dictus vulgariter Kersman de Raetshoven, sua propria voluntate et non coacte investivit seu inheredavit Rolinum dictum Vos de Waesmont, ad opus seu ad utilitatem dominorum sancti Lamberti Leodiensis, in uno jurnali terre arabilis site inter terram ecclesie et domini Ballonis de Raetshoven militis, locato dicto jurnali et sito in ortis de Mullo ; necnon in uno jurnali terre arabilis locate in duabus petiis se invicem tangentibus, sitis in loco dicto Naetssenbosgh ; item... in uno dimidio bonuario terrae arabilis... dicto vulgariter Coelminne, quod quidem pueri dicti de Poele jamnunc excolunt, situm prope terram quondam Johannis Mottere... »

bergh et 5 verges derrière la prairie de Mathias Kinnaerts;

l'église de Raetshoven sur 7 1/2 verges de terre situées op den Moortel, 7 verges de terre bij St Christoffelsgeere, 4 verges à Milloe et 4 verges op den Naetsenbosch ;

Jacques Casters sur 22 verges de terre op den Naetsenbosch, 6 1/2 verges derrière le Papenbemden et 1/2 bonnier près le Cruysboom ;

Jean Petit sur 7 1/2 verges de terre sous St Christoffels geer en den Mortel ;

les Grands Carmes de Tirlemont sur 11 verges de terre près le Papenbempt, 3 verges rue de Mullesche Straete et 4 verges opt Heypedeken.

Il n'est pas que les lieux-dits qui évoquent l'époque d'avant la romanisation.

Un petit cours d'eau, porteur du joli nom de Bacquelaine, prend sa source à Lincent, traverse une grande partie de Pellaines, et, après un trajet de quatre kilomètres, joint ses eaux à celles de la Petite-Ghète, à Orp.

Or, Bacquelaine n'est autre que le diminutif flamand beeklijn (petit ruisseau). Petite-Ghète est un mot d'origine germanique (1), et Orp, au confluent de deux rivières, apparaît sous la forme Dorp (village), dans un écrit de l'an 1336 (2), rappelant la dénomination originelle Adorp, sous laquelle la localité est connue en 1139 (3). Or, a ou aa, au commencement des noms géographiques flamands, signifie généralement « eau ». Adorp peut donc se traduire par « village près de l'eau », ce qu'explique bien sa situation topographique.

On a donc nettement l'impression d'être en pays flamand.

---

(1) La Ghète, c'est la chèvre (fl. gheyte) qui nourrit et féconde la contrée qu'elle parcourt. Chotin : *Etudes étymologiques*, XXXIX.

(2) *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. II, p. 165.

(3) MIRAEUS I. 189. Aux temps modernes, on trouve encore la seigneurie de Petit-Adorp (1474) et celle d'Adorp ou d'Orp-le-Grand (1753). Cf. Galesloot : *Inventaire des archives de la cour féodale du Brabant*, t. II, pp. 172 et 290.

D'ailleurs, les noms des trois localités qui nous occupent ne doivent-ils pas leur formation à l'élément tudesque ?

Lincent, Pellaines et Racour répondent, en flamand, à Lyssem, Pellen, Raetshoven. Généralement, les anciennes chroniques les désignent ainsi.

Raetshoven c'est l'équivalent de Radsonis Curtis, Raets hof hove, hoven (la ferme de Razon) (1). C'est cette ferme qui devint le noyau du village. Son appellation, en passant d'âge en âge, subit peu d'altérations : Raetshoven, Raitshoven, Raedshoven (2).

L'orthographe Lyssem, traduction flamande actuelle de Lincent, dissimule à peine la forme primitive Lysheem, citée par Godefroid Kurth (3). Dans la seconde moitié du XIVe siècle, un desservant de la paroisse écrivit, au verso d'un livre censal : « Liber scriptus per manus Egidii de Lyseem ». L'élision du h dans le suffixe hem, heem est fréquente. Carnoy en donne plusieurs exemples (4).

Selon l'étymologie du nom de leur localité, les premiers habitants de Lincent durent se fixer à proximité de la Bacquelaine. A noter les graphies : Lynsen, Linsem, Linsen, Linsein, Lysen, Liessem et Leyssem (5).

---

(1) Raetshoven olim Aula Razonis dans Van Gestel : *Historica sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*

(2) Pour la forme Raetshoven voir la charte de Cortenberg (1312) dans Bormans, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. IV, pp. 54 et 69 (1346 et 1347) et Piot, *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Trond*, t. II, p, 60 (1372).

Pour la forme Raitshoven, cf. Galesloot : *Le livre des feudataires de Jean III*, p. 67 (1312).

Pour la forme Raidshoven, cf. Verkooren : *Inventaire des archives de la Belgique ; Chartes et Cartulaires du Duché de Brabant*, 1re partie, t. I, p. 251 (1333) ; la charte du 26 avril 1331 imprimée dans le *Chronicon Diestense. Codex*, p. 101, no 41.

(3) G. KURTH : *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, t. I, p. 140.

(4) A. CARNOY : *Les origines des noms de lieux des environs de Bruxelles* (Bautersem, Vossem, Cortessem, etc.).

(5) Lynsen (1031), cf. Piot : *Inventaire des archives de la Belgique*, t. I, p. 270 ;

Linsem (1139), cf. Piot : *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 48 ;

L'appellation Pellen, équivalent flamand de Pellaines, remonte également au moyen âge. Les anciens diplômes citent les variantes : Pallonie, Pellonias, Pellennes, Pellines, Pellenes, Pellinis, Pelle, Pellem (1).

Pel, n'est-ce pas une forme dialectale de pôl, poel, peel signifiant marais ? Dans l'affirmative, il faudrait admettre qu'à l'origine, les habitants de Pellaines se seraient établis dans un endroit marécageux.

La chose n'est pas impossible. Qu'on veuille, en effet, se rappeler qu'au début, les populations se concentraient, de préférence, dans des vallons, le long des cours d'eau, et que la toponymie de la commune révèle l'existence d'endroits bourbeux dans les dépressions de terrains longeant la Bacquelaine et la Petite-Ghète. La supposition est d'autant plus admissible que le hameau occupant l'espace resserré entre les deux ruisseaux porte le nom de Mares, Marez, Maret, dénomination évidemment empruntée à la nature du sol.

Pellaines pourrait donc bien être le marais pestilentiel, le Pollo Mortis dont parlait Gilles d'Orval au XIIIe siècle (2).

Linsen (1226-1278), cf. Daris : *Notices sur les églises du diocèse de Liège,* t. VI, p. 214 ;

Linseim (1249), cf. Chartrier de l'Abbaye de Heylissem aux Archives générales du Royaume ;

Lysen (1342), cf. Piot : *Inventaire des archives de la Belgique, Chartes des comtes de Namur ;*

Liessem (1362), cf. Piot, o. c., t. I, p. 270 ;

Leyssem (1724), cf. Carte figurative des biens de l'abbaye de Parc les Dames sous Raetshoven, Pelle et Leyssem, aux A. G. R., No 946.

(1) Pellonie (1060), cf. Daris : *Notices sur les églises du diocèse de Liège,* t. IX, p. 17 ;

Pellonias (1132), cf. Miroeus, IV, 361 ;

Pellennes (1188), cf. Chartrier de l'abbaye de Heylissem, aux A.G.R. ;

Pellinnes (1190), cf. id. id. id. id.

Pellenes (1198), cf. id. id. id. id.,

et (1375), Bormans : *Cartulaire de Saint-Lambert,* t. IV, p. 523 ;

Pellinis (1213), cf. Chartrier de l'abbaye de Heylissem ;

Pelle (1312), cf. Galesloot : *Livre des feudataires de Jean III,* p. 119 ;

Pellen (1342), cf. Piot : *Inventaire des chartes des comtes de Namur,* t. I, p. 48.

(2) CHAPEAVILLE : *Gesta Pontificum Leodiensium,* II, 44.

Le doute n'est pas possible : nos trois communes ont fait défection au thiois (1). Nées flamandes, elles devinrent wallonnes. Leur romanisation fut l'œuvre du temps. Elle trouva sa source dans les troubles et les guerres qui désolèrent la contrée durant la période féodale. Au XVe siècle surtout, les calamités fondirent impitoyablement sur la région. Littéralement épuisée, abreuvée de misères et de malheurs, celle-ci se dépeupla, aux dires d'un historien, avec une rapidité presque effrayante. En 1437, Lincent, Pellaines et Racour comptaient respectivement 62, 23 et 73 maisons habitées. Cinquante ans plus tard, ces chiffres tombèrent à 21, 11 et 15, soit une chute de près de 65 %! L'élément flamand dut sortir considérablement affaibli de la tourmente, et nous inclinons à croire qu'il ne se releva plus, ni à Lincent, ni à Pellaines, où les vides se comblèrent par des couches nouvelles venues du roman pays.

Racour, aux confins de la frontière linguistique, au territoire en partie enclavé dans celui des communes flamandes de Wamont, Landen et Overwinden, ne fit, toutefois, pas encore abandon de son parler ancestral. Il fallut des infiltrations postérieures, les troubles religieux sous le duc d'Albe (deux combats eurent lieu dans ses limites en 1568), et les guerres de Louis XIV, avant de l'incorporer complètement à la Wallonie.

Les curés qui se sont succédés à Racour (2) de 1640 à 1710 ont tenu note des événements intéressant la vie reli-

---

(1) G. KURTH, *o. c.*, t. I, pp. 140 et 141.

(2) Le plus vieux registre conservé à la cure de Racour date de 1640. Le premier curé dont le nom nous soit parvenu est Balthazar Pitteurs, qui desservait la paroisse en 1681. En 1692, il passe à la cure d'Ideghem en Flandre. — 2. Henri Englebert, né à Linsmeau en 1657, exerça son ministère de 1692 à 1730. — 3. B. Schonaerts est cité en 1730 ; P.-H. Nys en 1731 et G. Hardy en 1737. — 6. N. Nihoul d'Esemael, nommé curé à Racour en 1771, et y décédé le 29 août 1796. Il fut inhumé, le 31 août 1796, dans l'église, devant la porte d'entrée. Arrêté le 26 fructidor an VII et transféré à la prison de Landen, le prêtre dut se cacher ensuite pendant la Révolution. Pendant ce temps, le clerc Dupont réunissait les fidèles dans l'église et récitait le chapelet. La nuit, il portait les enfants à baptiser au curé réfugié à Neerheylissem, Esemael ou

gieuse de leur paroisse: baptêmes, mariages, décès. Le registre tripartite dont ils firent usage, aux inscriptions latines, présente quelques annotations en vieux flamand.

L'ancienne appellation Raetshoven y figure constamment. En 1737, le desservant de la cure signe : G. Hardy, pastor Raetshoven.

Les archives laissées par le curé Brabant, originaire de Neerheylissem, et qui exerça son ministère de 1740 à 1771, témoignent d'un changement radical. Partout le vocable thiois est remplacé par la dénomination française. Sous la plume des curés De Mal (1796-1824) et Walter (1824-1858 , la forme originelle renaît.

Le premier écrit Raets-hoven jusqu'en 1816 et Raetshoven, en supprimant le trait d'union, à partir de cette date. Le second emploie toujours l'expression « Racour alias Raatshoven ». Ces desservants sont natifs de Saint-Trond. Evidemment, il y a lieu de tenir compte de cette circonstance. En effet, il est hors de doute que le français était d'un usage courant à Racour à leur époque, car les archives de la paroisse sont rédigées en cette langue depuis le curé Hardy

---

ailleurs. — 7 et 8, deux intérimaires: César Barjon, du 17 septembre 1796 au 27 janvier 1797, décédé d'une maladie contagieuse régnant dans la paroisse, et J.-P. Van Hemelrijk, venu de Berg le 2 février 1797, mort le 23 juin 1797. — 9. Martin De Mal, originaire de Saint-Trond, nommé curé le 15 septembre 1796 par la Faculté des Arts de l'Université de Louvain, mais installé en cette qualité le 23 juin 1797. Il dut se cacher jusqu'au moment où la paix fut rendue à l'église et mourut le 15 avril 1824. — 10. Grégoire Walter, nommé prêtre le 30 juin 1824, ordonné le 3 juillet de la même année à Munster par M. De Droste de Wischerin, célébra sa première messe à Racour, le 20 juillet 1824 et y mourut le 6 octobre 1858. Il fit paver le chœur de l'église. — 11. Pierre Denoël, de Sainte-Marguerite de Liège, desservit la paroisse de novembre 1858 jusqu'au 3 octobre 1868. Il fit don de l'orgue, acheté de rencontre. — 12. Pierre Istas, de Neerlanden, entra en fonctions fin novembre 1868, et mourut à la cure de Racour le 29 juillet 1889. — 13. J.-B. Auguste Descamps, né à Liège, le 7 août 1824, curé à Racour du 6 septembre 1889 au 14 janvier 1901, date de sa mort. — 14. Joseph Peerebooms exerça son ministère du 9 février 1901 au 1er mai 1918, date à laquelle il fut transféré à Velm. — 15. V. Toussaint, curé actuel depuis le 1er mai 1918.

(1737), et comprennent quelques manuscrits intéressants, par exemple, l'acte du 15 juillet 1741, concernant la vente du terrain pour la construction du presbytère qui existe toujours.

De ce qui précède, on peut conclure que la romanisation de la localité était œuvre accomplie au deuxième quart du XVIIIe siècle (1).

ERNEST PITON.

Nécrologie

Abbé Louis HENDRIX

Né à Saint-Trond, en 1894, Monsieur l'Abbé Hendrix est décédé subitement en notre ville, le 22 novembre 1930.

Après de brillants succès au Collège, puis au Séminaire de sa ville natale, il entra au Grand-Séminaire diocésain de Liège, où ses hautes qualités intellectuelles le classèrent au premier rang lorsqu'en 1918, il termina ses études.

Dès son ordination, il fut nommé vicaire à Saint-Jacques en notre ville.

---

(1) C'est vers cette époque que fut également romanisé le village de Neerheylissem, joignant Pellaines.

Le nom de Heylissem apparaît, en 1011, dans le cartulaire de l'abbaye de Flône. Sa signification, d'après Gramaye, serait « Eliae domus », demeure d'Elisa ou d'Elie ou Hel-is-hem, c'est-à-dire, village sur un cours d'eau profond. En 1129, quand Renier de Zetrud fonda, dans son alleu de Heylissem, une abbaye de l'ordre des Prémontrés, le village n'était pas encore scindé. Sa division en deux parties date du siècle suivant. Alors apparaissent Op- et Neerheylissem, cf. *Annales Stadenses,* dans *Monumenta Germaniae Historica,* t. XVI, p. 336. De formation tudesque, Neerheylissem resta tudesque de langage jusqu'au debut du XVIIIe siècle. A cette époque, la prédication avait lieu, une fois par mois, en français. Ce n'est, toutefois, qu'en 1746, que le curé Van den Kerckhoff fit régulièrement usage du français dans l'enseignement et dans ses communications aux fidèles.

Nous n'avons pas à parler de l'activité, tout à fait remarquable, que, grâce à son zèle apostolique, à sa forte culture théologique et à sa haute conscience professionnelle, il déploya dans le domaine religieux et social.

Mais il nous plaît de mettre en lumière ses qualités d'archéologue épris du passé de nos monuments religieux.

Il acquit rapidement, dans cet ordre de recherches, une maîtrise telle que l'Ecole Saint-Luc et l'Institut Saint-Jacques l'admirent au nombre de leurs professeurs.

Il fut élu membre associé de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège en 1920 et en devint membre actif le 17 juillet 1929.

Le 25 octobre 1929, l'Institut archéologique liégeois eut la bonne fortune de pouvoir l'admettre en qualité de membre associé.

Enlevé trop tôt au labeur de la science, Monsieur l'Abbé Hendrix laisse, cependant, une série de travaux importants dont voici la liste :

1. *Notre-Dame de Saint-Remy, consolatrice des affligés, statue miraculeuse vénérée en l'église Saint-Jacques à Liège depuis le 4 décembre 1803, antérieurement en l'église Saint-Remy. Son histoire et son culte.* Liège, Ecole professionnelle Saint-Jean Berchmans, 1925, 63 pp., 1 planche hors-texte.

2. *De Sint Jacobus' Kerk te Luik*, dans *Kunst adelt*, V. jaargang, n. 3 en 4 (15 jan.-15 april 1927), 42 pp., 25 ill. sur cartes postales séparées.

3. *Le portail de l'église Saint-Jacques*, dans *La Vie liturgique*, 1927-1928, pp. 83 et ss., 1 planche.

4. *L'église Saint-Jacques à Liège.* Liège, Ecole professionnelle Saint-Jean Berchmans, 1928, 75 pp., 11 planches hors-texte.

5. *Les représentations de l'Immaculée Conception en l'église Saint-Jacques à Liège*, dans *La Vie liturgique*, 1928-1929, pp. 86 et ss., 1 planche.

6. *Comment fut conçue la restauration de la cathédrale*

de Liège vers 1850, dans *Leodium*, 22e année (1929), nos 1 à 3, pp. 7 à 12.

7. *Un document concernant la réédification de l'église Saint-Remy à Liège* (1643-1653), dans *Leodium*, 23e année (1930), nos 7 à 9, pp. 54 à 62.

8. *De Sint Paulus' Kerk, Kathedraal van Luik*, dans *Kunst adelt*, VIII. jaargang, n. 1 tot 3 (15 jul. en 15 oct. 1930), 40 pp., 16 ill.

9. *La cathédrale Saint-Paul à Liège*. (Collection Printing). Liège, Printing Cy, 1930, 78 pp, 23 ill.

L'Institut gardera le souvenir de cet érudit aussi laborieux que modeste.

G. Bonhomme.